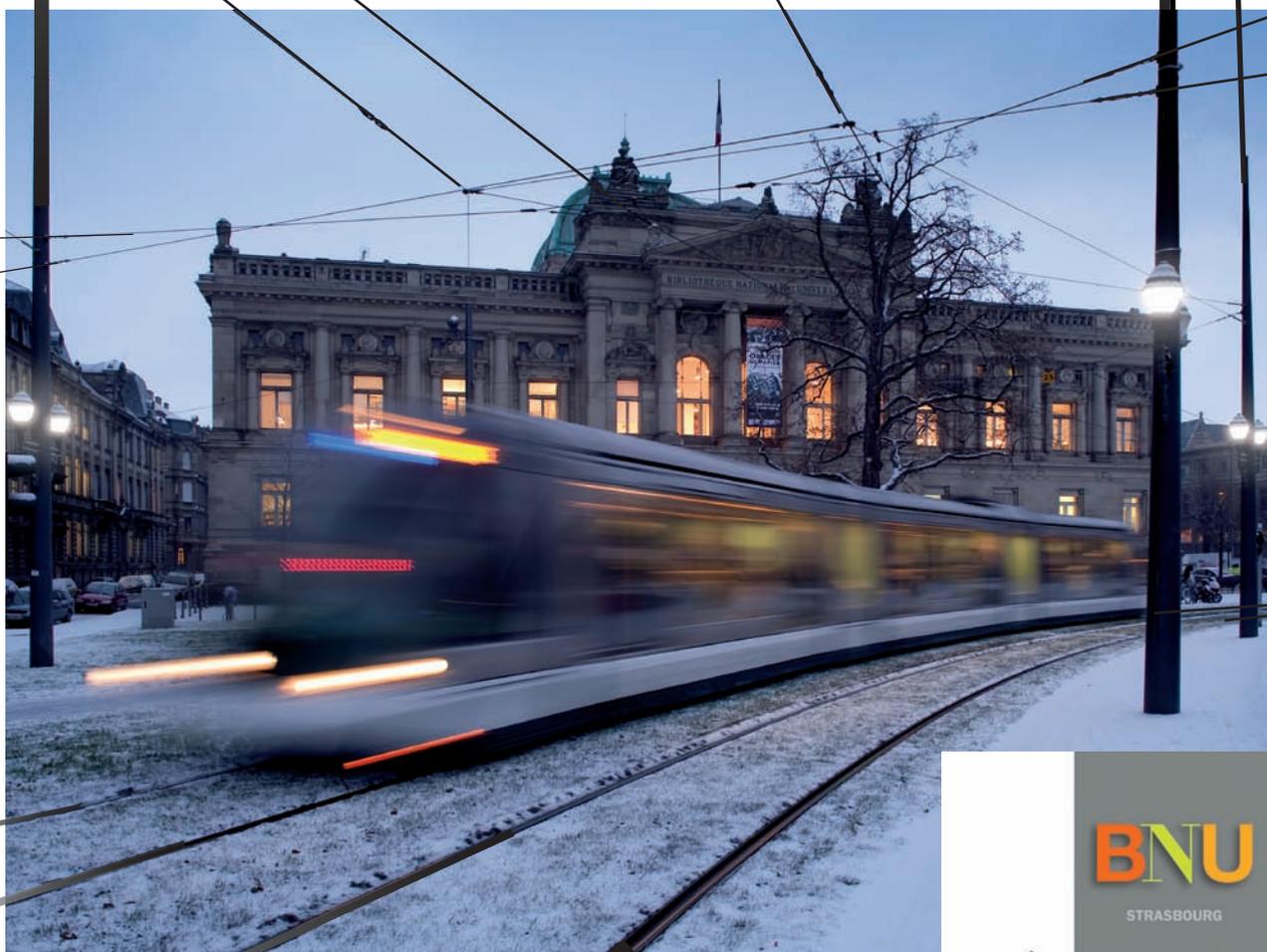


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008



BNU

STRASBOURG

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
UNIVERSITAIRE



**BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE
UNIVERSITAIRE**

Rapport d'activité 2008

Table des matières

La BNU 2008 en chiffres	9
1. Les événements marquants de 2008	11
1.1. Le chantier <i>BNU Nouvelle</i>	12
1.2. Situation financière et missions d'évaluation.....	13
1.3. Le bilan du Contrat 2005-2008 et la préparation du Contrat 2009-2012	14
1.4. Le projet d'établissement 2009-2012.....	15
1.5. La mission de l'AERES.....	15
1.6. Une coopération renouvelée avec les SCD alsaciens	16
1.7. L'exposition <i>Orages de papier</i>	17
2. Les services au public	19
2.1. Les services et leurs publics.....	20
2.1.1. Composition du public	20
2.1.2. Ouverture et fréquentation.....	23
2.1.3. Emprunts des collections imprimées.....	27
2.1.4. Consultation des ressources électroniques.....	30
2.1.5. Consultation du site web et des collections numérisées de la BNU.....	31
2.1.6. Prêt entre bibliothèques.....	34
2.1.7. Autres services	39
2.2. Les nouveautés 2008	41
3. Le développement et le traitement des collections	43
3.1. Budgets documentaires	44
3.2. Les pôles d'excellence.....	45
3.2.1. Aire culturelle germanique.....	46
3.2.2. Sciences religieuses.....	47
3.2.3. Questions européennes.....	48
3.2.4. Alsace	49
3.3. Les ressources électroniques.....	50
3.4. Le dépôt légal	52
3.5. Les subventions CNL.....	53
3.6. Le traitement des collections	53
3.6.1. Le catalogue en quelques chiffres.....	53
3.6.2. L'alimentation de la base nationale.....	54
3.6.3. Le réseau Sudoc-PS.....	55
3.6.4. Le traitement des dons.....	55
4. Le patrimoine et la conservation	57
4.1. Les acquisitions patrimoniales de 2008.....	58
4.1.1. Les manuscrits.....	58
4.1.2. Les imprimés alsaciens anciens.....	59
4.1.3. L'iconographie.....	60

4.2. La conservation des documents	62
4.2.1. Les travaux de l'atelier de restauration.....	62
4.2.2. L'opération de désinfection par la BnF.....	62
4.3. Le récolement des collections	63
4.3.1. Opérations en lien avec la préparation du chantier <i>BNU Nouvelle</i>	63
4.3.2. Récolement annuel	63
4.4. Les opérations de numérisation.....	64
4.4.1. Cartes imprimées d'Alsace.....	65
4.4.2. Journaux de tranchées allemands de la Grande Guerre dans la région des Vosges.....	67
4.5. Les programmes de recherche.....	68
4.5.1. La Bibliographie alsacienne (BA).....	68
4.5.2. L'iconographie alsacienne au 16 ^e siècle.....	68
4.5.3. Expériences de terrain et compétences cartographiques (HistCarto).....	69
4.5.4. Catalogue des éditions originales d'ouvrages baroques allemands	70
4.5.5. L'Europe et la religion de l'autre : le cas de l'Inde	70
4.5.6. L'Europe et ses marges, entre mise à distance et intégration,10 ^e -20 ^e siècles.....	70
4.6. La rétroconversion du catalogue des fonds entrés avant 1920.....	71
5. Action culturelle et coopération	73
5.1. Les manifestations culturelles.....	74
5.2. Les expositions	75
5.2.1. L'exposition <i>Orages de papier</i>	75
5.2.2. Prêts aux expositions extérieures.....	76
5.3. Une communication renforcée.....	77
5.4. La coopération documentaire.....	79
5.4.1. La carte documentaire alsacienne	79
5.4.2. Les pôles associés	82
5.5. Les actions menées en partenariat.....	83
5.5.1. Le stage Enssib <i>Carte documentaire et bibliothèques de référence</i>	83
5.5.2. L'Agora de l'étudiant	83
5.5.3. Le déploiement de <i>Calames</i>	83
5.5.4. L'adhésion au CERL.....	84
5.5.5. Les visites officielles.....	84
5.6. La coopération régionale et internationale.....	85
5.6.1. La coopération régionale	85
5.6.2. La Bibliothèque numérique d'Alsace (BNA).....	85
5.6.3. EUCOR	86
5.6.4. La signature de la convention avec la WLB.....	86
6. La gestion de l'établissement	87
6.1. Les moyens budgétaires.....	88
6.1.1. Le budget primitif 2008 et les DBM.....	88
6.1.2. Le compte financier 2008 et le coût global de la BNU.....	89
6.1.3. Le fonds de roulement.....	90
6.1.4. Renouvellements de marchés.....	91

6.2. Les ressources humaines.....	91
6.2.1. Les emplois délégués par le MESR.....	91
6.2.2. Les mouvements de personnels.....	94
6.2.3. Moyenne d'âge (titulaires).....	95
6.2.4. La gestion des emplois.....	95
6.2.5. Le personnel non titulaire rémunéré sur le budget de l'établissement.....	96
6.2.6. Emploi des personnes handicapées.....	98
6.2.7. Absentéisme.....	98
6.2.8. Dialogue social.....	99
6.2.9. La formation professionnelle.....	100
6.2.10. L'accueil de stagiaires.....	103
6.3. L'hygiène et la sécurité.....	104
6.4. Maintenance et logistique.....	105
6.5. L'informatique	105
6.5.1. Le changement de SIGB.....	105
6.5.2. La virtualisation des serveurs.....	106
6.5.3. Filtrage d'URL.....	106
6.5.4. Migration vers Open Office	107
7. Annexes.....	109
Annexe 1 : Décret constitutif de la BNU (1992).....	111
Annexe 2 : Organigramme.....	117
Annexe 3 : Joindre les directeurs et chefs de service.....	119
Annexe 4 : Liste des membres du Conseil d'administration.....	123
Annexe 5 : Note de présentation stratégique du projet de Contrat quadriennal 2009-2012.....	127
Annexe 6 : Projet d'établissement 2009-2012	133
Annexe 7 : Tarifs des publications.....	155
Annexe 8 : Liste des sigles et abréviations.....	161

Le mot de l'Administrateur

Pour la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, l'année 2008 a été placée sous le triple signe de l'*attente*, de l'*évaluation* et de la *reconnaissance*.

Attente,

- d'un arbitrage ministériel pour le financement du projet d'architecture de la *BNU Nouvelle* qui, favorable, a été délivré à la toute fin de l'année et permet aujourd'hui de relancer les travaux de l'Avant-projet définitif ;
- d'expertises et d'évaluations, soit demandées par la BNU, soit mises en place par l'État, et dont la stratégie de l'établissement doit s'accommoder d'une livraison tardive ;
- de la négociation contractuelle qui a nécessité l'élaboration de documents très fournis, comme le projet d'établissement 2009-2012 ou les différentes versions qui ont rassemblé les attendus du futur contrat quadriennal 2009-2012 : finalement, elle s'engage en ce début d'année 2009 ;
- d'une réponse à notre proposition faite en décembre 2007 sur la révision du décret de 1992 et, de manière générale, sur la documentation universitaire à Strasbourg, pour laquelle aucune réunion n'a pu être programmée au cours de 2008 ;
- des suites à donner à la carte documentaire d'Alsace, dont le comité de pilotage est resté inactif en 2008, mais qui pourrait prochainement se saisir de conclusions intéressantes pour l'avenir de la documentation en Alsace.

Évaluation,

avec tout au long de l'année des regards croisés portés sur la BNU par divers organismes ou instances. Rarement autant d'évaluateurs, d'experts et d'inspecteurs se seront simultanément focalisés sur un seul et même établissement, ce qui a nécessité de sa part une production de mémoires et notes assez prodigieuse : la Mission d'expertise financière achevait ses travaux que l'on était déjà sous le feu des questions de l'Agence d'évaluation pour la Recherche et l'Enseignement supérieur (AERES) et que l'on préparait les dossiers pour la mission de contrôle de la Chambre régionale des comptes, tandis que le bâtiment République recevait en juin la visite de la Commission départementale de sécurité qui confirmait l'avis défavorable d'exploitation déjà émis en 2005. L'année s'est aussi terminée par une mission de l'Inspection générale des bibliothèques, consacrée au rôle de la BNU au sein d'un site universitaire simplifié.

Sous réserve de ce qu'indiqueront les derniers documents relatifs à ces missions, dont certains sont en cours de rédaction, les conclusions jusque là formulées par nos interlocuteurs auront été positives et constructives pour l'établissement. Sans doute faut-il reconnaître que la lettre reçue du ministère en conclusion de la Mission d'expertise financière manquait des caractéristiques qui peuvent définir une aide au pilotage budgétaire. En revanche, le rapport de l'AERES, achevé en septembre, a fait l'objet de débats nombreux et nourris, toujours intéressants. Faisant fi de nombreux préjugés qui subsistent encore sur l'établissement, ce rapport a mis en valeur le rôle éminent qui est le sien pour la recherche en sciences humaines et sociales, au plan local comme au plan national.

De tout cela, la BNU sort confortée dans son statut, dans ses missions et dans la voie tracée à travers le projet architectural *BNU Nouvelle*. Mais les chantiers à ouvrir ne sont pas qu'immobiliers : l'établissement se saisira aussi pleinement de son avenir quand il aura pu se projeter dans la réalisation d'une bibliothèque numérique qui l'insérera encore mieux dans les réseaux internationaux de diffusion des savoirs.

Reconnaissance

La BNU se reconnaît bien mieux dans un paysage universitaire uni qui renoue avec sa tradition d'origine : en cela, la création de l'Université de Strasbourg constitue une chance pour elle. Déjà la fusion des trois services communs de la documentation avait favorisé le dialogue ; son intensité a redoublé depuis septembre 2008, permettant des avancées importantes dans l'élaboration de la carte documentaire d'Alsace et dans des perspectives de collaboration fondées sur la reconnaissance des missions et compétences de chacun.

Au plan régional, la BNU s'est fortement engagée pour que la coopération entre établissements reprenne vigueur, notamment à travers le renouveau de l'association Cordial. La BNU est pleinement dans son rôle quand elle sait se mettre au service de la région et qu'elle reconnaît que chaque maillon du réseau est indispensable pour la cohésion de l'ensemble : on citera comme exemple le projet d'élaborer désormais la *Bibliographie alsacienne* de façon fédérative, en tenant compte des ressources documentaires de chacun.

Avec le Conseil régional d'Alsace, la réflexion sur la coopération, sur le partenariat, sur la numérisation a été menée dans le respect des rôles respectifs des institutions concernées ; là aussi, Région et BNU se sont reconnues dans leurs missions, notre établissement se prêtant par exemple volontiers au jeu d'intermédiaire entre la collectivité et la Bibliothèque nationale de France (BnF). Quant à la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), la BNU lui sait gré d'avoir provoqué en octobre dernier une réunion qui a permis de redéfinir la position du projet architectural au sein de la politique documentaire du site universitaire.

Au plan national, nous avons senti, au-delà même du rapport de l'AERES, que le ministère et en particulier la Direction générale de l'Enseignement supérieur portent désormais sur la BNU un regard positif propre à favoriser un dialogue constructif. Ce sentiment est conforté par un faisceau d'événements qui ont montré combien la BNU était reconnue dans son action au plan national et international : avec la BnF, elle a organisé en mars au Conseil de l'Europe les *Journées nationales des pôles associés* qui, pour les sessions tenues en province, n'avaient jamais connu une telle affluence ; la convention avec le Conseil de l'Europe relative au transfert de sa bibliothèque a été signée ; en décembre, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) a confié à la BNU l'organisation d'un stage national sur la fonction des bibliothèques de référence dans un paysage où la documentation électronique/numérisée prend une place essentielle ; la qualité des intervenants et des nombreux stagiaires (beaucoup de directeurs de bibliothèques) a montré que là encore, après l'inauguration de la Médiathèque Malraux par la CUS, Strasbourg pouvait être au cœur de l'actualité des bibliothèques ; enfin, la BNU a entraîné l'adhésion de la BnF, de la Bibliothèque de documentation internationale et contemporaine de Paris X-Nanterre et de la Württembergische Landesbibliothek de Stuttgart pour le montage de l'exposition franco-allemande *1914-1918 : Orages de papier*. Avec la dernière de ces bibliothèques, la BNU a enfin signé une convention de partenariat qui accroît encore davantage l'inscription de l'établissement dans son cadre rhénan et européen.

La reconnaissance doit également être comprise comme un mouvement de gratitude vis-à-vis de tous ceux qui croient à l'avenir de l'établissement, que ce soient les acteurs du financement du projet d'architecture, et au premier rang desquels le Préfet de la Région Alsace, le Recteur de l'Académie et les collectivités territoriales, que ce soient aussi les équipes de la BNU qui s'engagent chaque jour au service du public, proche ou lointain.

C'est aussi ce rôle éminent de la BNU au sein du monde universitaire qui a été reconnu lorsque son Administrateur a été élu en septembre 2008 président de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU) lors du 38^e congrès de l'association.

La BNU, agitatrice d'idées ? Peut-être, mais assurément consciente que ce qui est encore à construire doit s'inscrire dans la durée pour honorer l'héritage reçu.

Le 31 janvier 2009

Albert Poirot

La BNU 2008 en chiffres

SERVICES AU PUBLIC

Ouverture annuelle	277 jours
- <i>Amplitude hebdomadaire</i>	72 heures
Lecteurs inscrits	16 048
- <i>universitaires</i>	10 744 (67 %)
- <i>autres publics</i>	5 580 (33 %)
Prêts et consultations sur place	254 773
Prêt entre bibliothèques : demandes reçues	14 431
- <i>satisfaites</i>	11 789
Prêt entre bibliothèques : demandes émises	2 617
- <i>satisfaites</i>	2 173

COLLECTIONS

Nombre de notices (catalogue informatisé)	1 554 476
Périodiques électroniques	12 091
Périodiques papier vivants	5 567
Accroissement documentaire 2008	24 798
- <i>monographies achetées</i>	16 896
- <i>monographies reçues par dons, échanges, DL</i>	7 902
Dépenses documentaires 2008	1 033 923 €
- <i>imprimés, audiovisuels, microformes</i>	858 664 €
- <i>documentation électronique</i>	90 497 €
- <i>acquisitions patrimoniales</i>	84 762 €

MOYENS

Dépenses 2008	3 039 152 €
- <i>fonctionnement</i>	2 716 875 €
- <i>investissement</i>	322 287 €
Traitement personnel titulaire	4 354 845 €
- <i>nombre de postes budgétaires</i>	102

INFORMATIQUE

Postes publics	65
Postes professionnels	140
Bornes wifi	6

1. Les événements marquants de 2008

1.1. Le chantier *BNU Nouvelle*

La fin de l'année 2007 avait été marquée par l'étude de l'Avant-projet sommaire (APS) qui avait mis en évidence le besoin de financements complémentaires pour mener à bien le projet.

Après la présentation de trois options possibles par l'agence Nicolas Michelin, la maîtrise d'ouvrage (Rectorat de l'Académie de Strasbourg) a souhaité privilégier un scénario caractérisé par la réalisation en une seule phase de la totalité du chantier République pour un coût de 61 M € (incluant la mise en conformité du bâtiment Cardosi cédé par les Archives départementales, mais non le traitement des façades historiques du bâtiment République). Cette option comportait bien des points positifs (voir *Rapport d'activité 2007*, p. 14), mais impliquait un financement complémentaire de 26 M €.

La situation a été exposée à l'ensemble des acteurs concernés (Rectorat, Préfecture, Ministère de l'Enseignement supérieur, Région Alsace, Département du Bas-Rhin, Communauté urbaine de Strasbourg et Agence Nicolas Michelin) le 30 janvier 2008. Comme il appartenait à l'État d'apporter l'essentiel du complément budgétaire attendu, le Recteur s'est tourné vers le ministère chargé de l'enseignement supérieur pour qu'une solution puisse être dégagée ; par ailleurs, il a souhaité que les études d'Avant-projet définitif (APD) ne soient pas entreprises dans un contexte devenu incertain.

Bien entendu, dans les mois qui ont suivi, la BNU a alerté les pouvoirs publics (tant les responsables des collectivités territoriales que le cabinet du Premier ministre) pour souligner l'urgence d'une prise de position.

C'est fin 2008 que l'on a appris que le chantier de rénovation de la BNU bénéficierait d'un complément budgétaire de l'État à hauteur de 20 M €, dans le cadre des mesures de relance de l'économie décidées par le Président de la République. Le complément attendu (6 M €) des collectivités territoriales (CUS, Conseil général, Conseil régional) devrait être formalisé dans le courant du mois de mars 2009 à l'occasion de la signature du prochain contrat triennal *Strasbourg, ville européenne*.

Cependant, alors même que la contrainte budgétaire venait d'être desserrée, on apprenait que le nouveau bâtiment des Archives départementales - dont l'ouverture au public avait été annoncée pour l'automne 2008 - ne serait pas mis en service dans les prochains mois en raison de difficultés éprouvées pour stabiliser les conditions thermo-hygrométriques requises à l'intérieur des magasins de conservation.

Naturellement, le déménagement des archives du bâtiment Cardosi - qui n'a pas encore commencé et qui devrait s'étendre sur une période de six mois - s'en trouvera retardé d'autant. Dans ces conditions, on peut redouter que le début des travaux du chantier République, techniquement possible à partir de l'automne 2010, ne soit lui-même retardé de plusieurs mois, puisque l'utilisation du bâtiment des archives Cardosi - indispensable à l'accueil d'une part significative (de l'ordre de 21 000 mètres linéaires) des collections du bâtiment République - sera précédé de six mois de travaux pour mise en conformité.

1.2. Situation financière et missions d'évaluation

La BNU est un établissement public national administratif qui a été expertisé, évalué, contrôlé plusieurs fois durant ces dernières années.

Les questions budgétaires ont été au cœur de ces différentes missions d'évaluation et de contrôle : dès son arrivée début 2006, le nouvel administrateur avait alerté le ministère de tutelle sur la situation critique du fonds de roulement de l'établissement. 150 000 € avaient pu être dégagés pour faire face à une situation d'urgence.

Depuis, les comptes rendus des séances du Conseil d'administration (CA) font constamment état de la situation préoccupante des finances de la BNU : à plusieurs reprises, la tutelle a reconnu l'insuffisance de la dotation budgétaire de l'établissement. Le vote des budgets, surtout des budgets primitifs (BP), est difficile : l'établissement tente de protéger son potentiel documentaire sur la base de crédits d'acquisition au moins maintenus, mais toute perspective d'investissement un peu ambitieux ou simplement lié au renouvellement des équipements existants est impossible.

Fin 2006, une mission d'expertise financière a été demandée au ministère chargé de l'Enseignement supérieur ; un des objectifs était de disposer par cette voie d'un outil de pilotage budgétaire et d'aide à la décision. Cette mission a mis un certain temps à se mettre en place. Ce n'est que le 19 mai 2008 que l'établissement a été destinataire d'une lettre de trois pages de la part de la Direction générale de l'Enseignement supérieur (DGES) qui ne répondait que partiellement à ses problématiques. On pouvait cependant y lire : *Pour le fonctionnement général, j'ai décidé, d'une part de reconduire jusqu'à redressement du fonds de roulement la subvention de 150 K€ et, d'autre part, de procéder à l'occasion d'une révision des dotations critérisées à un redéploiement plus favorable à la BNU au sein du groupe des BIU.*

Par ailleurs, au cours du premier semestre 2008, l'AERES a diligenté une mission d'évaluation qui a abouti à un rapport disponible en ligne (voir § 1.5).

Par délégation de la Cour des comptes, la Chambre régionale des comptes a aussi programmé en 2008 une mission de contrôle de l'établissement pour les années 1999-2006 (lettre du 29 février 2008). Les questions évoquées dépassent en fait ce cadre chronologique. Le travail de la CRC est en cours.

Parallèlement et à l'occasion de la préparation du BP 2009, le Contrôle financier en Région Alsace a attiré l'attention de la tutelle et du CA sur la situation anormale de l'établissement. Il a annoncé l'envoi d'une note d'alerte à son administration centrale.

Enfin, dans le cadre du processus de contractualisation, l'établissement a produit pour le ministère le bilan du Contrat quadriennal 2004-2008, débattu et approuvé en CA en mars 2008. La question des moyens attribués à l'établissement est bien sûr à l'ordre du jour des négociations en cours pour le Contrat 2009-2012.

La situation de la BNU est donc analysée depuis bientôt trois années par plusieurs instances compétentes. Au titre de ses prérogatives, le Parlement lui-même a débattu de la question le 1^{er} décembre 2006, à la suite d'une intervention de M. le Sénateur Philippe Richert.

1.3. Le bilan du Contrat 2005-2008 et la préparation du Contrat 2009-2012

Établissement de la vague C, la BNU a longuement préparé au cours de 2008 le projet de Contrat quadriennal 2009-2012.

Le bilan à mi-parcours du contrat précédent, établi au dernier trimestre 2007, a été mis à jour en mars 2008 et adopté à l'unanimité par le CA du 14 mars. Après avoir cité les moyens que l'établissement s'est donnés pour atteindre ses objectifs, il énumère ceux qui sont atteints ou en bonne voie de l'être :

- une participation constructive à la carte documentaire ;
- le développement du rôle de bibliothèque de référence ;
- une plus grande mutualisation dans l'acquisition des ressources électroniques ;
- le début de la rétroconversion des catalogues antérieurs à 1920 ;
- la valorisation de fonds patrimoniaux ;
- le développement de l'action culturelle ;
- la poursuite des programmes de recherche déjà lancés et le lancement d'un nouveau programme ;
- l'amélioration des conditions d'accueil et des services, notamment à l'intention des chercheurs ;
- une meilleure gestion des ressources humaines.

Cependant, certains projets, pourtant essentiels au développement de l'établissement, ont pris du retard :

- Pour des raisons budgétaires, le changement de Système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB) n'a pu être entrepris au cours du contrat. Une solution d'urgence, qui permet la préservation des données, est en cours d'installation au début de 2009, elle autorise le report à la fin du Contrat de la véritable réinformatisation, qui sera entreprise en étroite collaboration avec le Service commun de documentation (SCD) de l'Université de Strasbourg (UdS).
- La maintenance du patrimoine immobilier et le projet *BNU Nouvelle* ont pris du retard à la suite de facteurs techniques et financiers que l'établissement ne pouvait maîtriser : là aussi, grâce notamment au Plan de relance gouvernemental, les premières semaines de 2009 ont apporté des assurances qui permettent de penser que l'objectif et le calendrier pourront être tenus, sous réserve de la libération de bâtiment Cardosi.
- Les solutions pérennes au déficit structurel en moyens humains et financiers dont souffre la BNU n'ont pas été trouvées, mais, là encore, l'établissement a bénéficié à la DGES d'une oreille attentive et place ses espoirs dans la négociation du nouveau contrat quadriennal.

La préparation du Contrat 2009-2012 a commencé à la fin de 2007 et s'est étalée sur toute l'année 2008, sans être encore achevée en février 2009. Une note stratégique de l'Administrateur (Voir Annexe 5) présentée au CA du 14 mars 2008, a défini les défis que l'établissement se doit de relever :

- défi institutionnel : comment s'insérer dans le paysage universitaire en pleine évolution ;
- défi architectural : comment réussir ce chantier majeur ;
- défi de la fermeture provisoire du site République : comment la BNU *Hors-les-murs* réussira-t-elle à desservir ses publics prioritaires ;
- défi documentaire et scientifique : comment tirer, pour le bien du site, le meilleur parti du travail sur la carte documentaire et le prolonger ;
- défi des mutations auxquelles sont confrontées toutes les bibliothèques universitaires.

Les grands axes du projet de Contrat 2009-2012 adopté par le même CA déclinent ces défis. L'établissement se fixe pour objectifs entre 2009 et 2012 de :

- réussir les chantiers de déménagements ;
- réussir la transition entre la *BNU-Hors-les-murs* et la *BNU Nouvelle* ;
- consolider son rôle dans l'espace universitaire du Rhin supérieur.

Il a fait part des moyens qui lui sont nécessaires, et souhaite le maximum de concordance entre son projet de Contrat et la partie documentaire de celui des SCD voisins. La visite contractuelle a eu lieu à Paris le 17 février 2009, les négociations vont donc commencer : il n'est pas possible à l'heure actuelle d'être plus précis.

1.4. Le projet d'établissement 2009-2012

La BNU était en 2008 à la dernière année de son projet d'établissement 2004-2008. Sur le conseil de la Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique (SDBIS), elle a calqué son nouveau projet, présenté au CA du 14 mars et adopté à l'unanimité par celui du 24 juin 2008, sur le calendrier du Contrat quadriennal. Ce projet 2009-2012 s'organise autour de six programmes, dont les quatre premiers prolongent les axes de développement inscrits dans le projet précédent. La BNU développera tout à la fois :

- une bibliothèque de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales de dimension nationale ;
- une bibliothèque qui assume pleinement sa forte vocation régionale ;
- une grande bibliothèque patrimoniale ;
- une bibliothèque qui confirme sa dimension européenne ;
- une bibliothèque publique ouverte sur la cité ;
- une bibliothèque numérique d'envergure.

Pour le détail des objectifs et des actions, on renverra à l'Annexe 6.

1.5. La mission de l'AERES

Comme les autres établissements de la vague C de contractualisation, la BNU a été l'objet d'une mission de l'Agence nationale d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui s'est déroulée du 16 au 18 avril 2008.

Pendant les deux mois qui ont précédé la visite de la mission, la BNU a échangé avec les experts, et leur a fourni les documents qui pouvaient leur être nécessaires : documents institutionnels, documents financiers, courriers avec les partenaires et la tutelle, notes sur les services et projets (horaires d'ouverture, rétroconversion, réinformatisation, etc.)

La mission, dirigée par Mme Geneviève Gourdet, présidente honoraire de l'Université de Nice Sophia Antipolis, comprenait M. Jean-Claude Moreno, directeur de l'École nationale d'architecture Paris-Val de Seine, M. François Cavalier, directeur de la Bibliothèque de Sciences Po, Mme Hélène Vincent, doctorante de l'Université de Grenoble II. L'accompagnaient Mme Annick Cartron, déléguée scientifique de l'AERES, et Mme Margot Arrault, chargée de projet. Bien préparée, la visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions, l'établissement et son personnel ayant été sensibles à l'attention des experts et à la qualité des échanges.

Le calendrier prévu n'ayant pu être respecté, l'établissement a reçu son rapport au milieu de septembre. Une fois les erreurs factuelles signalées, un texte rectifié lui est parvenu, qui a été l'objet d'une réponse

de l'Administrateur le 29 octobre. Ces deux documents ont été publiés le 5 mars 2009 sur le site de l'AERES (www.aeres-evaluation.fr) auquel on se permettra ici de renvoyer le lecteur. On dira simplement en quelques mots que la BNU, si elle a fait quelques observations tant sur la méthodologie que sur des points particuliers, comme des discordances entre le corps du rapport et sa conclusion, des erreurs d'analyse sur la situation financière ou les points forts des collections, se retrouve assez bien dans le rapport dont elle espère qu'il sera utile à la préparation du contrat quadriennal.

Le 7 octobre, pour le rapport de l'AERES consacré à la politique interuniversitaire en Alsace, la BNU a rencontré au Collège doctoral européen un comité de visite composé de six experts ayant participé aux évaluations des établissements. Un pré-rapport a été adressé au début de février 2009 aux établissements, qui ont élaboré une réponse commune adressée à l'AERES le 3 mars 2009.

Le 16 décembre, la Section des établissements de l'AERES a tenu dans ses locaux une réunion de bilan des évaluations des établissements de la vague C, réunion à laquelle la BNU était représentée. L'établissement, dont c'était la première évaluation par l'Agence, tire un bilan positif de cette expérience.

1.6. Une coopération renouvelée avec les SCD alsaciens

Un nouveau contexte, notamment à travers la préparation de la fusion des trois universités strasbourgeoises, a favorisé dès la rentrée universitaire 2008-2009 de nettes avancées dans la coopération locale et régionale.

Deux réunions les 3 et 20 octobre, entre les responsables du Service inter-établissements de coopération documentaire (SICD) de Strasbourg, du SCD de l'Université de Haute-Alsace (UHA) et de la BNU, ont permis de poser enfin les bases d'un dialogue sincère et les prémisses d'un travail en commun, qui sera pour une bonne partie conséquence de l'établissement de la carte documentaire et de la reconnaissance réciproque de positions de prééminences des différents établissements impliqués.

Il a été décidé que dès le dernier trimestre 2008 seraient mis en œuvre :

- la rédaction d'un document final sur la carte documentaire, validé par toutes les parties ;
- la préparation d'un court tableau de chiffres clés sur la documentation universitaire en Alsace ;
- la mise en œuvre de moyens pour les personnels du SICD et de la BNU de se rencontrer et de mieux connaître leurs établissements respectifs. Des échanges de visites entre les sites ont été programmés en janvier et février 2009.

Puis, à partir de 2009 :

- les trois établissements souhaitent participer ensemble à une enquête de satisfaction des utilisateurs (*Libqual +*) ;
- ils entreprendront un travail en commun plus raisonné pour les acquisitions de documentation électronique, la prééminence étant reconnue au Service commun de documentation de l'UdS ;
- de même, ils élaboreront et mettront en œuvre en commun une politique de numérisation des documents patrimoniaux, la prééminence étant, là, reconnue à la BNU ;
- enfin, ils s'efforceront, lorsque l'UdS aura pleinement accompli sa fusion interne, de réduire les écarts éventuels en matière de gestion des ressources humaines et d'intensifier leur collaboration pour la formation initiale et continue des personnels.

Ils souhaitent aussi s'interroger ensemble sur la faisabilité à moyen terme d'un site de conservation partagée, à une échelle sans doute supra-régionale, voire transfrontalière.

La BNU voit dans ces projets communs le gage d'un éclaircissement du paysage documentaire, qui ne

pourra qu'être bénéfique à la communauté des utilisateurs. Le projet *BNU Nouvelle* avec la fermeture pendant trois années universitaires du site République, l'élaboration d'un nouveau décret pour la BNU en remplacement du texte de 1992 devenu obsolète, les participations croisées aux organes consultatifs des établissements, etc. sont autant d'occasions de montrer la réalité de la coopération.

1.7. L'exposition *Orages de papier*

Conçue par la BNU en collaboration avec la Bibliothek für Zeitgeschichte (Württembergische Landesbibliothek) de Stuttgart, la BnF et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC, Paris X-Nanterre), l'exposition *Orages de papier* a été inaugurée le 12 novembre 2008. Elle constitue l'aboutissement d'un travail de trois ans sur les médias de la Première Guerre mondiale, en France et en Allemagne, et sur la façon dont ils ont été collectés. Pour la BNU, l'exposition a été l'occasion de remettre en valeur un fonds important, mais jusqu'alors négligé. L'apport des différents partenaires a permis de présenter un panorama complet des médias de l'époque (incluant médailles, tableaux, affiches, photographie, cinéma et chanson) et de présenter un travail ne se limitant pas au livre *stricto sensu*. Plus de 3 300 personnes ont visité l'exposition ou assisté à une des manifestations organisées pour l'occasion : c'est une des fréquentations les plus élevées de ces dernières années.

À cette occasion, un catalogue illustré de 248 pages, coédité avec les éditions d'art Somogy, a été publié en deux versions, française et allemande.

L'exposition a été l'occasion de plusieurs manifestations liées à la Première Guerre mondiale, dont on commémorait en 2008 le 90^e anniversaire de l'Armistice. Trois conférences, une projection de film, une table-ronde et une soirée de chansons ont été ainsi organisées en novembre et décembre 2008. Largement relayée dans les médias locaux (France 3, Alsatic TV, DNA, etc.) et nationaux (ARTE), l'exposition était de plus placée sous le haut patronage de Mme V. Péresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de M. J.-M. Bockel, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, et, du côté allemand, du professeur Peter Frankenberg, ministre de la Science, de la Recherche et des Arts du Bade-Wurtemberg. Elle figurait par ailleurs aux programmes de la *Saison culturelle européenne 2008* (accompagnant les six mois de présidence française de l'Union européenne) et du 90^e anniversaire de l'Armistice, mis en place par la direction de la Mémoire, du patrimoine et des archives, Secrétariat général pour l'administration du Ministère de la Défense.

L'exposition s'est tenue jusqu'au 31 janvier 2009. Elle sera montrée ensuite à Stuttgart (Württembergische Landesbibliothek), où l'inauguration a eu lieu le 12 mars 2009, puis à Paris (aux Invalides) en 2010.

Manifestations organisées autour de l'exposition :

- 12 novembre 2008 : Inauguration ;
- 15 novembre 2008 : Rodéo d'âme, projection de la pièce *Guerre sans visage*, écrite par Claire Audhuy, suivie par une discussion avec l'équipe artistique ;
- 18 novembre 2008 : Rodéo d'âme, rencontre autour de la parution du livre *Carnet de rencontre Mémoires vivantes* ;
- 22 novembre 2008 : *La Manivelle*, spectacle de chansons contemporaines de la Première Guerre mondiale, en français, en allemand et en alsacien ;
- 28 novembre 2008 : Conférence de Laurent Véray (Université de Paris X-Nanterre) *L'évolution de la représentation de la Grande Guerre dans le cinéma de fiction de l'époque à nos jours* ;
- 5 décembre 2008 : Conférence de Gerd Krumeich (Université de Düsseldorf) *Une guerre de défense ? La propagande allemande par l'image* ;
- 13 décembre 2008 : Conférence de Nicolas Beaupré (Université de Clermont-Ferrand) *La plume et le fusil : écrire la Grande Guerre*.

2. Les services au public

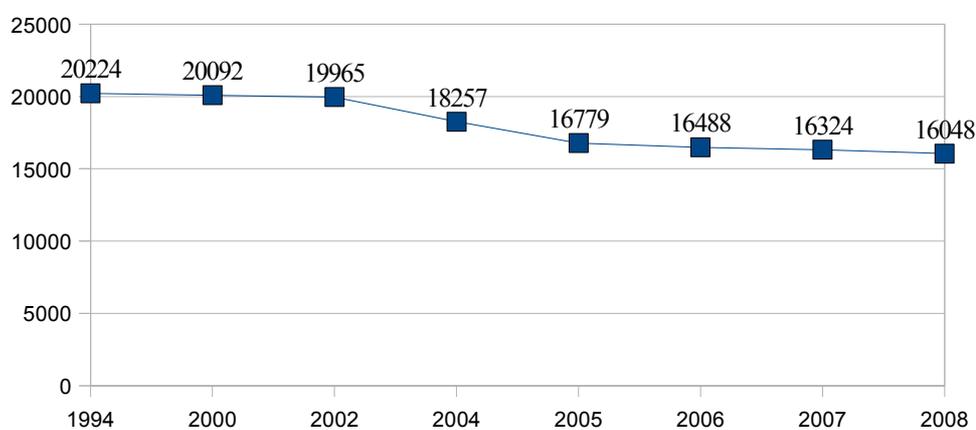
2.1. Les services et leurs publics

2.1.1. Composition du public

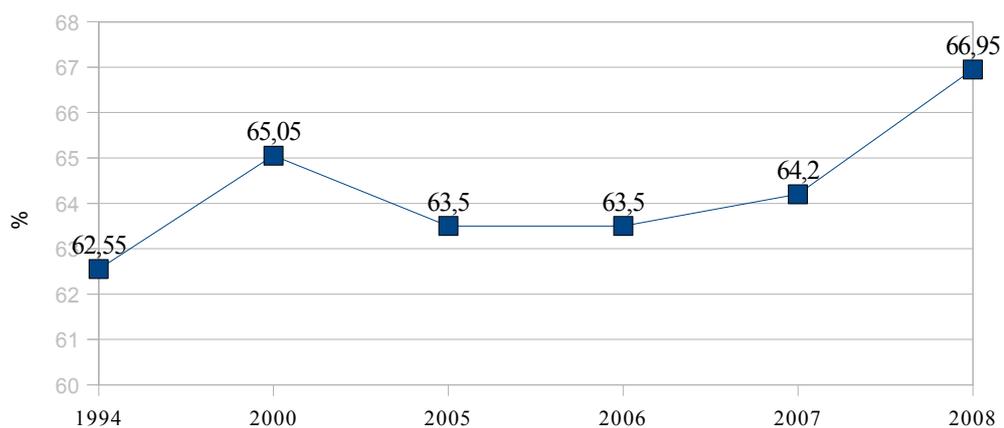
► Lecteurs inscrits

Les usages changent : comme dans l'ensemble des bibliothèques universitaires (BU), la fréquentation physique de la BNU est en baisse. Mais on note que depuis 2005 cette baisse s'est fortement ralentie à la BNU : - 2 % pour 2005-2006 (- 2,7 % au niveau national), -1 % en 2008.

Nombre d'inscrits : 1994-2008



Étudiants et enseignants-chercheurs parmi les lecteurs inscrits : 1994-2008



La proportion de lecteurs universitaires est en augmentation : ils représentent désormais les deux tiers des lecteurs inscrits. En dépit de cette hausse, la composition du public de la BNU reste fortement atypique : un lecteur sur trois n'est pas universitaire *stricto sensu*¹, contre 10,7 % en moyenne dans les bibliothèques universitaires (voir *Annuaire des bibliothèques universitaires : données 2006*).

► Niveau du public universitaire

- Étudiants

La part des étudiants en Master, en nombre d'inscrits comme en nombre des prêts, est en augmentation par rapport à 2006 (en raison de la mise en place de la réforme Licence Master Doctorat (LMD), la comparaison n'est possible qu'à partir de cette date).

Année	Licence		Master		Doctorat	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
Inscrits	5549	5229	3141	3541	1466	1489
% des inscrits	53	48,7	30	33	14	13,9
% des prêts	36	25	33	36	22	26
Nombre moyen d'ouvrages empruntés	10	6	17	13	26	22,4

- Enseignants-chercheurs

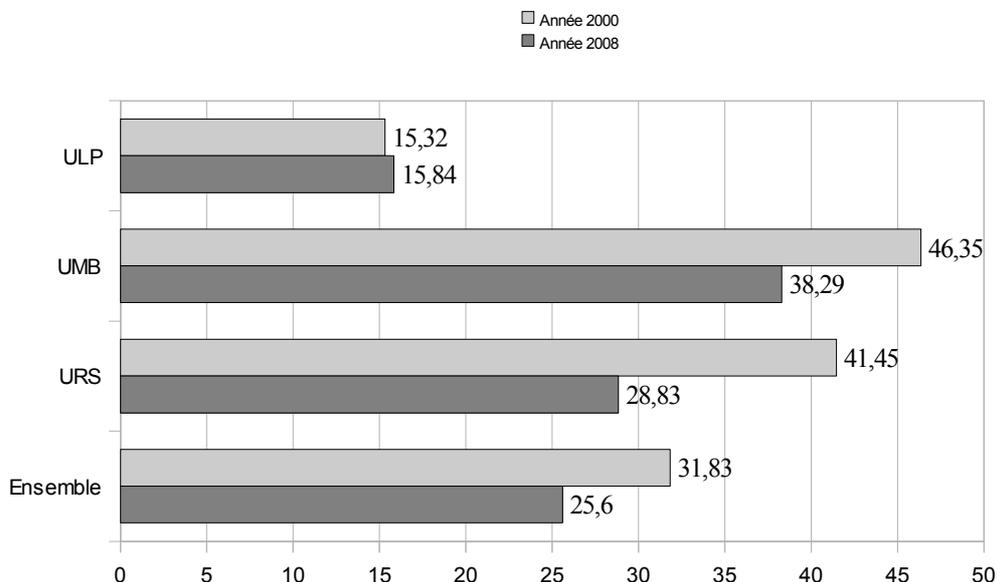
Le pourcentage des chercheurs parmi les lecteurs de la BNU a doublé depuis 1994. Comme ils sont de gros emprunteurs (34 emprunts par lecteur en 2008), la part des prêts représentée par cette catégorie a triplé. Contrairement à celui des étudiants, le nombre d'emprunts par an pour les chercheurs est globalement en hausse (+ 45 % depuis 1994). Cependant, ce chiffre diminue depuis 2006 dans les mêmes proportions que pour les étudiants.

	1994	2000	2005	2006	2007	2008
Inscrits	444	729	426	314	427	485
% des inscrits	2,2	3,6	2,5	3	4	4,5
% des prêts	4,61	3,1	4,8	9	12	13
Nombre moyen d'ouvrages empruntés	23,3	14,5	38,5	43	39	34

¹ Important pour toute l'analyse des publics : sont considérés comme « universitaires » dans le SIGB les lecteurs rattachés à une université. Par conséquent, des utilisateurs issus d'autres établissements d'enseignement supérieur sont considérés comme « non universitaires », ce qui constitue un abus de langage.

► **Étudiants strasbourgeois**

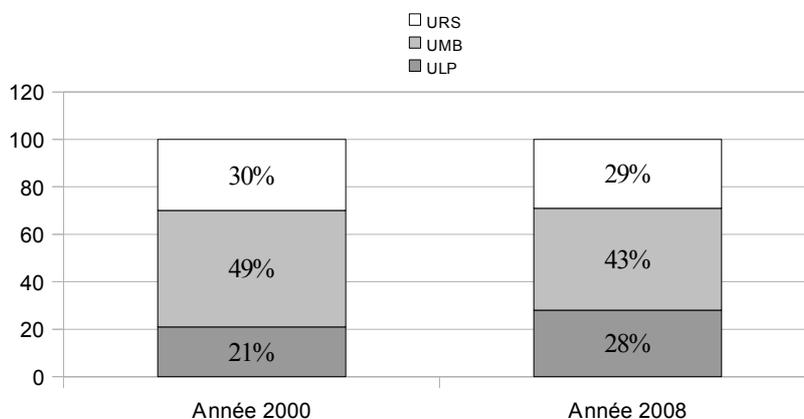
Pourcentage des étudiants de Strasbourg inscrits à la BNU 2000 et 2008



25,6 % des étudiants inscrits dans l'une des trois universités strasbourgeoises sont inscrits à la BNU en 2008, contre près de 32 % en 2000. Cette baisse n'affecte pas les étudiants de l'Université Louis-Pasteur (ULP). La fréquentation moindre des lecteurs de l'Université Marc-Bloch (UMB) et de l'Université Robert-Schuman (URS) s'explique principalement par la création et le développement progressif de nouvelles bibliothèques sur le campus de l'Esplanade (Bibliothèque du Portique en 1995, U2-U3 en 1999, Bibliothèque de la Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA) en 2008).

Université d'origine des étudiants de Strasbourg inscrits à la BNU 2000 et 2008

En 2008, la BNU compte dans son lectorat 10 121 étudiants d'une des trois universités strasbourgeoises contre 12 052 en 2000. Les étudiants de l'UMB restent les plus nombreux : ils représentent 43 % des étudiants strasbourgeois inscrits à la BNU en 2008. La proportion des étudiants de l'URS est stable, celle de l'ULP augmente.



► Autres lecteurs

L'établissement compte 5 304 lecteurs « non universitaires » en 2008, soit 1 072 de moins qu'en 2004. Cette diminution, plus marquée que celle de l'ensemble du lectorat dans la même période, concerne surtout les titulaires d'une carte temporaire et les lycéens (le nouveau règlement entré en vigueur en 2007 n'autorise plus la délivrance d'une carte annuelle aux personnes mineures non titulaires du baccalauréat). En revanche, sur la même période, les étudiants hors universités sont devenus plus nombreux (+ 7 % des lecteurs).

2.1.2. Ouverture et fréquentation

► Amplitude d'ouverture

	1995	2000	2005	2006	2007	2008
Nombre de jours	275	277	280	278	276	277
Nombre d'heures	3 179	3 132	2 964	3 079	3 018	3 043

L'amplitude horaire annuelle s'est stabilisée autour de 3 000 heures, ce qui est très supérieur à la moyenne nationale (249 jours et 2 424 heures d'après l'*Annuaire des bibliothèques universitaires : données 2006*). L'AERES a souligné l'effort réalisé par la BNU en ce sens. De même, l'enquête effectuée par l'Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg (AFGES) en 2008 auprès des étudiants de Strasbourg a montré le rôle important de la BNU dans un contexte où le manque d'amplitude d'ouverture et le manque de places dans les bibliothèques de proximité constituent deux facteurs d'insatisfaction.

La diminution du nombre d'heures d'ouverture en 2005 est due à la fermeture le lundi matin, mise en place à la rentrée 2004. Celle-ci est depuis septembre 2005 compensée par l'ouverture le samedi soir jusqu'à 22 h. Mais, la BNU n'étant pas ouverte le samedi pendant la période estivale², la fermeture du lundi matin n'est pas compensée de juillet à septembre, d'où la différence entre l'amplitude d'ouverture annuelle actuelle et celles des années 90 ou du début des années 2000.

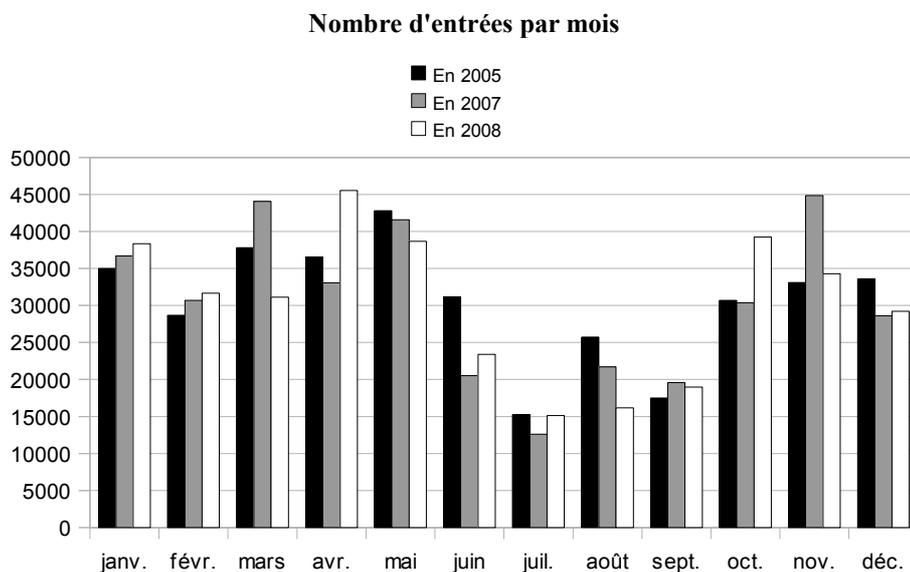
► Nombre d'entrées à la BNU

Année	1994	2000	2005	2007	2008
Inscrits	20 224	20 092	18 257	16 324	16 048
Entrées	507 732	554 767	363 128	364 365	361 850
Nombre d'entrées par lecteur inscrit	25,1	27,6	19,9	22,3	22,5

Le nombre moyen d'entrées par lecteurs inscrits est de 22,5 en 2008, ce qui est très inférieur à la moyenne nationale (50 entrées par lecteur inscrit selon l'*Annuaire des bibliothèques universitaires : données 2006*). Ces données confirment celles recueillies par l'enquête de l'AFGES : les étudiants se rendent moins souvent à la BNU que dans une bibliothèque proche des salles de cours ou des amphithéâtres.

² Les horaires en période estivales sont : lundi : 14h-18h ; mardi-vendredi : 9h-18h.

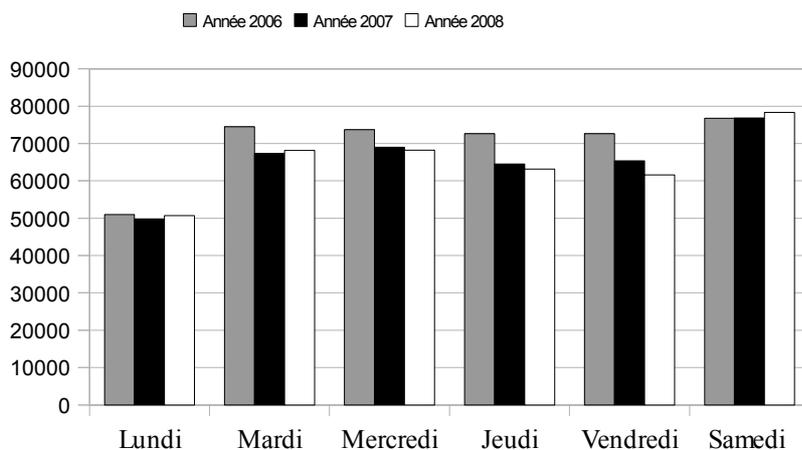
► **Les périodes d'affluence**



La fréquentation hebdomadaire a dépassé les 9 000 lecteurs à neuf reprises, les mois les plus chargés en 2008 étant dans l'ordre décroissant avril, octobre, mai et janvier. L'affluence a été par ailleurs particulièrement élevée les premiers jours de l'année : 1 782 entrées par jour en moyenne la première semaine de janvier. La fermeture des autres bibliothèques universitaires en cette période proche des examens explique cette affluence, qui pose parfois des problèmes.

Pendant l'été, le nombre d'entrées diminue de moitié, voire des deux tiers, mais la fréquentation estivale reste importante compte tenu des changements intervenus dans le calendrier universitaire avec la réforme du LMD (suppression de la session de septembre) et de la moindre amplitude d'ouverture hebdomadaire de la BNU (38h de la fin juin à la fin septembre).

Fréquentation par jour de la semaine



► La fréquentation du samedi

Année	2005*	2006	2007	2008
Nombre de samedis d'ouverture	33	30	33	33
Nombre d'entrées	37 102	43 061	48 785	49 733
Moyenne	1 124	1 435	1 478	1 507

*Mise en place de l'horaire étendu (10 h – 22 h au lieu de 10 h – 17 h) à la rentrée universitaire 2005-2006.

La fréquentation du samedi, qui est depuis 2006 le jour le plus chargé de la semaine, est en augmentation importante (+ 34 % entre 2005 et 2006). Cette augmentation est en grande partie liée à la mise en place de l'ouverture le samedi soir à la rentrée 2005. Ceci confirme que la BNU, ouverte de 10h à 22h le samedi, répond bien aux besoins de ses publics.

► La fréquentation des salles de lecture

- Lecteurs fréquentant les salles de lecture (hors Salle Joffre et Salle Actualité) soit 410 places assises

Sur les 16 048 lecteurs inscrits à la BNU, 12 602 (dont 72 % d'« universitaires ») ont fréquenté une de ces salles de lecture en 2008.

	2006	2007	2008
Étudiants et enseignants-chercheurs	9 094	8 998	9 004
Autres lecteurs	4 093	3 898	3 465
Total	13 287	12 992	12 602

La légère baisse de la fréquentation concerne uniquement les lecteurs non universitaires, et essentiellement les détenteurs d'une carte temporaire et les lycéens (- 16 % de fréquentation entre 2006 et 2008, évolution identique à celle du nombre d'inscrits pour cette catégorie de lecteurs).

Une petite moitié des utilisateurs des salles du premier étage est composée d'étudiants de niveau L, qui utilisent les collections mais aussi l'espace de travail qui leur est proposé. Entre 2006 et 2008, le nombre d'utilisateurs de ces salles qui relèvent du niveau D ou sont enseignants chercheurs est passé de 1 547 à 1 774 (de 13,6 à 16 % des utilisateurs) : même si la fréquentation de la Salle des chercheurs et des carrels n'est pas encore optimale, ces moyens mis à disposition des chercheurs répondent en partie à leurs besoins.

- Étudiants et enseignants-chercheurs fréquentant les salles de lecture : université de rattachement

	2006		2007		2008	
Université Louis-Pasteur	2 693	29,6 %	2 807	31,2 %	2 873	31,9 %
Université Marc-Bloch	3 776	41,5 %	3 457	38,4 %	3 365	37,4 %
Université Robert-Schuman	2 609	28,7 %	2 721	30,2 %	2 736	30,4 %
Autres universités	16	0,2 %	13	0,2 %	30	0,3 %

La simple observation visuelle des salles montre que les étudiants de l'ULP (sciences et médecine) profitent des places de travail davantage que des collections.

► La fréquentation en soirée (19h-22h)

La BNU est ouverte du lundi au samedi jusqu'à 22h au cours de l'année universitaire. En 2008, elle a fermé à 18h du 15 juin au 21 septembre.

Avril et novembre sont les mois où la fréquentation en soirée est la plus importante. Des pics de fréquentation au-delà de 200 personnes ont été constatés 36 fois en 2008 tandis que la saturation des salles a été atteinte 14 fois (250 places de lecture environ sont mises à disposition en soirée).

Les ouvertures en soirée répondent donc à de véritables besoins qui devront continuer à être satisfaits y compris pendant la fermeture du bâtiment de la place de la République. Aussi la BNU a-t-elle pris contact avec l'Université de Strasbourg pour étudier ensemble les moyens d'assurer cette mission.

ZOOM : L'enquête de l'AFGES

L'Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg a mené en 2007-2008 une enquête sur les conditions de vie et d'étude des étudiants strasbourgeois. Réalisée en collaboration avec le Département d'études démographiques de l'UMB, cette étude a porté sur un échantillon de 1 387 étudiants. Elle a été présentée au Conseil d'administration de la BNU dans sa séance du 16 décembre 2008.

► Les habitudes de travail des étudiants strasbourgeois

Selon l'enquête, les bibliothèques constituent le deuxième lieu de travail après le domicile. Sur les 70 % d'étudiants ayant fréquenté une bibliothèque, 90 % se rendent dans la bibliothèque de leur composante, un tiers à la BNU et 15 % à la Bibliothèque municipale de Strasbourg. L'emplacement de la BNU hors du campus (place de la République) explique aisément cet écart important avec les bibliothèques de proximité. Cet écart est confirmé par la fréquence moindre à laquelle les étudiants se rendent à la BNU (17 % des étudiants interrogés se rendent au moins une fois par semaine à la BNU, contre 49 % dans les bibliothèques situées sur le campus).

► Leurs motifs de satisfaction et d'insatisfaction vis à vis des bibliothèques

Près de 80 % des répondants se déclarent satisfaits des bibliothèques, BNU comme bibliothèques d'UFR.

Cependant, les étudiants disent pâtir du manque de places (pour près d'un tiers), des horaires pas assez étendus (près de 30 %) voire du manque de documentation dans les bibliothèques qu'ils fréquentent (10 %).

L'AFGES partage la préoccupation de la BNU : la fermeture provisoire du site République pendant la durée du chantier rendra nécessaire la mise en place d'un dispositif de suppléance.

2.1.3. Emprunts des collections imprimées

Le SIGB actuel de la BNU ne permettant pas de distinguer dans les statistiques les consultations sur place de documents venus des magasins des prêts à domicile, ces deux opérations sont qualifiées de manière générale d'«emprunts» dans les tableaux et graphiques ci-après.

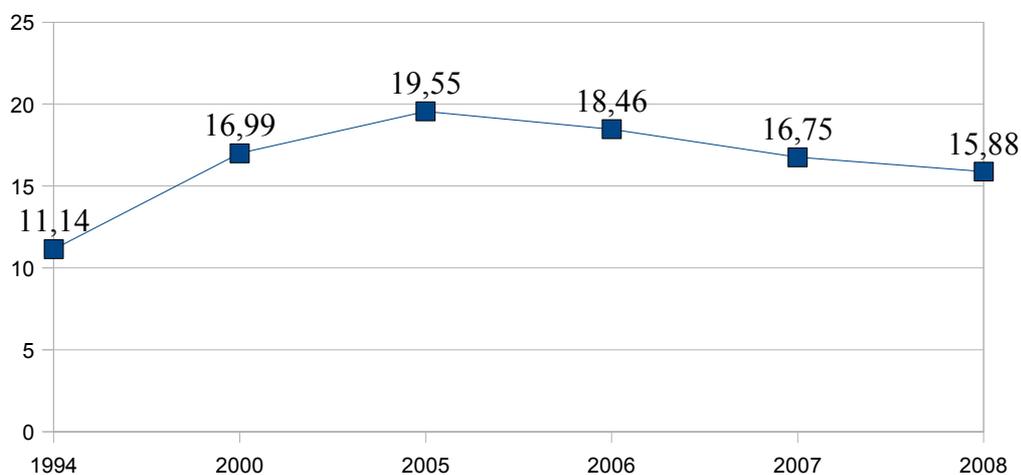
► Prêts à domicile et consultations sur place

	1994	2000	2005	2006	2007	2008
Nombre d'emprunts	225 303	341 404	328 039	304 450	273 417	254 773
Nombre d'inscrits	20 224	20 092	16 779	16 488	16 324	16 048
Moyenne par inscrit	11,14	16,99	19,55	18,46	16,75	15,88

En dépit de la baisse des inscrits, le nombre de prêts et de consultations sur place (254 773 pour 2008) est supérieur à celui de 1994.

La baisse de la consultation et de l'emprunt de documents papiers touche l'ensemble des bibliothèques universitaires, y compris à l'étranger : de nouveaux modes d'étude, de recherche et d'enseignement se mettent en place, qui sont encore mal connus. La BNU ne peut actuellement pas faute d'outil *ad hoc* évaluer de manière fine l'utilisation qui est faite à distance de ses collections et de ses services.

Emprunts par inscrits : 1994-2008



Bien qu'en régression depuis 2005, le nombre d'emprunts par lecteur inscrit reste élevé (18 documents en 2006, 16 en 2008), ce qui est supérieur à la moyenne nationale (12,72 emprunts d'après l'*Annuaire des bibliothèques universitaires : données 2006*).

► Moyenne des emprunts annuels

- Lecteurs rattachés à une université strasbourgeoise

Université	ULP		UMB		URS	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
Année	2006	2008	2006	2008	2006	2008
Niveau L	3,62	2,15	13,59	10,04	5,80	3,32
Niveau M	9,54	5,42	23,16	21,16	9,59	6,63
Niveau D	5,49	2,77	48,46	48,23	35,24	38,99
Enseignants-chercheurs	20,32	25,59	45,03	37,38	41,70	30,85

- Autres lecteurs

	2006	2008
Chercheurs institutionnels (CNRS, INSERM...)	38,78	50,91
Autres enseignants de l'Académie	26,68	23,62
Autres enseignants EUCOR	35,14	21,80
Autres lecteurs de l'Académie (sauf enseignants)	20,21	16,41
Autres étudiants EUCOR	16,21	13,41
Lecteurs avec cartes temporaires	2,27	2,90

La baisse du nombre d'emprunts par lecteur est quasi-générale.

Trois catégories de lecteurs universitaires ne sont cependant pas concernées : les enseignants-chercheurs de l'ULP (forte augmentation), les étudiants de niveau D de l'URS et les étudiants de niveau M de l'UMB.

Les chercheurs institutionnels sont de très loin les plus gros emprunteurs avec 51 prêts par lecteur en 2008. Ils sont suivis par les étudiants de l'UMB de niveau D (48), les étudiants de l'URS de niveau D (39), les enseignants-chercheurs de l'UMB (38), les enseignants-chercheurs de l'URS (31).

► Prolongations³, réservations⁴ et réclamations des documents

Les modifications intervenues en 2005 (allongement de la durée du prêt à un mois au lieu de deux semaines) et en 2007 (allongement du délai d'envoi de la première lettre de réclamation à 5 jours de retard) ont entraîné une baisse des réservations et des réclamations de documents non rendus.

Cependant, les chiffres restent élevés : il y a eu 7 377 réservations et 13 000 réclamations au total en 2008. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, le nombre de prolongations ne diminue pas (28 437 prolongations en 2008).

3 Prolongations : possibles si le document n'est pas déjà réservé par un autre lecteur.

4 Une réservation est une demande de communication faite sur un document déjà emprunté ou provisoirement indisponible.

► Les collections les plus demandées

	1996		2000		2005		2007		2008	
	Emprunts	%								
Langues et littératures	54 138	20	67 096	20	70 438	22	58 910	22	53 487	21
Histoire, géographie	41 179	15	45 557	13	48 100	15	37 375	14	37 505	15
Sciences sociales	26 609	10	31 810	9	34 787	11	28 190	10	25 060	10
Sciences religieuses	14 930	6	25 764	8	24 771	7	24 404	9	24 690	10
Philosophie, éducation	26 154	10	24 135	7	27 577	9	25 212	9	24 358	10
Alsatiques, Patrimoine	23 594	9	36 122	11	32 585	10	25 571	9	21 447	9
Droit, politique	27 394	10	35 791	11	23 618	7	19 920	7	17 847	7
Arts	18 267	7	22 256	7	24 821	8	18 501	7	16 625	7
Généralités	22 007	8	19 093	6	21 296	6	15 662	6	14 839	6
Thèses	7 979	3	14 088	4	8 494	3	5 911	2	4 851	2
Sciences, santé	2 413	1	5 334	2	5 610	2	4 380	2	4 204	2

Les collections les plus empruntées sont, de façon constante, les langues et littératures ainsi que l'histoire et la géographie.

Le nombre de prêts a fortement augmenté pour les sciences religieuses (+ 65 % entre 1996 et 2008, passage du 9^e au 4^e rang). Il a diminué pour le droit et les sciences politiques, passés du 3^e au 7^e rang sur la même période, qui a vu l'ouverture de bibliothèques sur le campus.

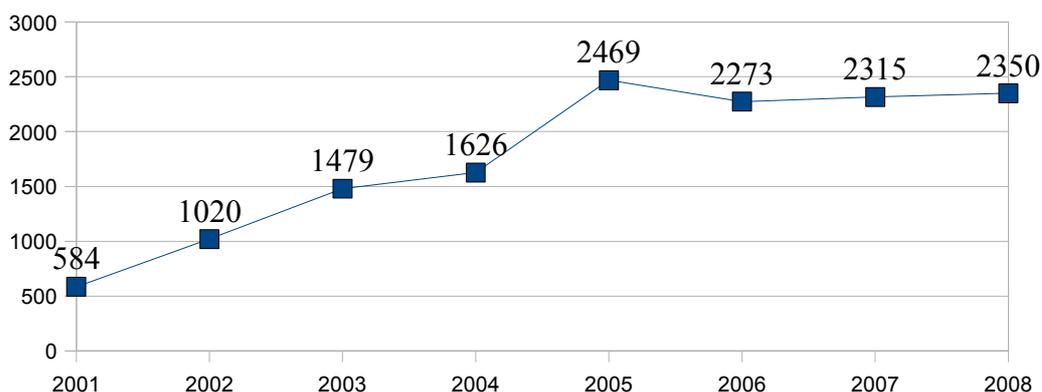
Pour les collections appelées *Alsatiques et patrimoine*, la baisse du nombre d'emprunts concerne principalement les alsatiques (- 20 % entre 1996 et 2008) : la rénovation du secteur régional et de la *Bibliographie alsacienne* entreprise en 2008 devrait favoriser l'inversion de cette tendance.

Au delà des chiffres particuliers, la BNU apparaît bien comme une bibliothèque pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, qui ne peut être limitée à ses pôles d'excellence labellisés.

► **La consultation du fonds *Actualité du livre allemand***

Le fonds *Actualité du livre allemand*, constitué depuis 2001 grâce au mécénat de la Fondation Bosch, puis du ministère allemand des Affaires étrangères, permet de mettre à disposition des lecteurs une sélection, renouvelée chaque semaine, de nouvelles parutions en allemand.

Nombre d'emprunts du fonds *Actualité du livre allemand*



L'utilisation de ce fonds est en forte augmentation depuis 2001 (2 350 prêts en 2008). Mieux signalé grâce à la diffusion d'un tract à partir de 2005, il est exploité par un public varié. La majorité des emprunts (6 sur 10) sont effectués par les non universitaires (dont un quart par des enseignants du secondaire).

Les collections les plus demandées concernent les beaux-arts (22 % des prêts), les langues et littératures (18 %) et les livres audio (17 %), qui sont une spécificité de ce fonds. A la demande des usagers, la durée d'emprunt des documents de l'*Actualité du livre allemand* a été portée à 30 jours au lieu de 15.

2.1.4. Consultation des ressources électroniques

La BNU offre des ressources électroniques de trois types : des bases de données bibliographiques (*Francis, Doctrinal*, etc.) ; des bouquets de périodiques électroniques en texte intégral (*Factiva, Cairn*, etc.) ; des corpus de documents numériques et des encyclopédies (*Encyclopaedia universalis, Corpus Montaigne*, etc.). Ces ressources sont autant que possible acquises en commun avec le SICD de Strasbourg.

	Nombre de connexions	Durée de connexion (en heures)
Bases de données bibliographiques	4 273	4 351
Bouquets de périodiques électroniques	2 072	426
Corpus de documents numériques (images ou texte intégral) et encyclopédies	1 864	409

► Bases les plus consultées

Les statistiques de consultation disponibles via *CD-Line* pour les bases de données et via *AtoZ* pour les bouquets de périodiques laissent apparaître que les ressources les plus consultées en 2008 sont (en nombre de connexions) :

Nom de la base ou du bouquet	Nombre de connexions
<i>DOAJ (Directory of Open Access Journals)</i>	565
<i>Factiva</i>	513
<i>Jurisclasseurs</i>	448
<i>Cairn</i>	427
<i>JSTOR - Art&Science Collections I, II et III</i>	409
<i>Dalloz.fr</i>	360

Les bouquets de presse et de périodiques universitaires de niveau recherche sont donc les ressources les plus consultées avec les périodiques de droit. Puis apparaissent d'autres bases spécialisées comme *Francis* (294 connexions) ou *Encyclopaedia Universalis* (276 connexions).

2.1.5. Consultation du site web et des collections numérisées de la BNU

► Statistiques générales

	2007	2008
Visites	241 300	243 671
Pages vues	1 239 744	1 656 197
Pages vues en moyenne par visite	5,14	6,80
Temps moyen passé sur le site	4 minutes 44 secondes	5 minutes 8 secondes

► Origine géographique des consultations

Au second semestre 2008, le site a été traduit en allemand et en anglais. Pour autant, la traduction ne modifie pas encore de manière significative les statistiques des consultations des pays germanophones ou anglophones, même si les visites en provenance d'Allemagne et des États-Unis sont un peu plus nombreuses. En 2008, 5 041 pages de la version allemande du site ont été vues et 2 012 pages de la version anglaise, mais 92 % des visites du site viennent de France.

La place de la Hongrie et de la Roumanie respectivement en troisième et cinquième positions s'explique par le travail de rétroconversion confié à la société hongroise *Medea* qui a aussi des bureaux en Roumanie : les employés de cette société se connectent au site de la BNU.

Pays/Territoire	Visites	Pages vues par visites
France	225 634	6,94
Allemagne	5 793	6,64
Hongrie	2 192	3,37
États-Unis + Canada	1 514	4,11
Roumanie	920	4,24
Suisse	822	5,26
Luxembourg	798	6,44
Italie	604	5,24
Belgique	578	4,67
Japon	513	2,96
Royaume-Uni	429	5,51
Pays-Bas	305	4,73
Pays du Maghreb	767	4,21
Autres pays	1 971	4,85

► **Pages les plus visitées (site en français)**

La plupart des visites du site web ont pour objet la consultation de catalogues, les demandes de documents, les collections numérisées, les renseignements sur les horaires et les services :

Nom de l'onglet	Nombre de visites	Nom des pages les plus visitées
Consultation du catalogue	453 272	Catalogue général
	40 105	Dossier lecteur et panier de session
	14 000	Élargir la recherche à d'autres catalogues
	11 111	Catalogue des ouvrages entrés avant 1920
	5 460	En savoir plus sur les catalogues
	5 413	Ancien catalogue des périodiques
Demande de prêts par le site	53 173	
Bibliothèque virtuelle	19 493	Collections numérisées
	12 138	Images, monnaies et médailles d'Alsace
	9 332	Bases de données
	9 286	Périodiques électroniques
	2 297	Outils pédagogiques
Renseignements pratiques	24 912	Services
	14 671	Inscriptions
	11 934	Horaires
	8 474	Contacts
	6 069	Se repérer
	5 544	Venir à la BNU
Pôles documentaires	5 321	Présentation des fonds
	4 227	Alsace
	3 228	Patrimoine
	1 742	Nouvelles acquisitions
	1 196	Sciences religieuses
	1 193	Études germaniques
	801	Antiquité
	379	Questions européennes

► **Modes d'arrivée sur le site web**

	Nombre de visites
Moteur de recherche <i>Google</i>	104 975
Arrivée directe	81 619
Référencement SICD Strasbourg	8 566
Moteur de recherche <i>Yahoo</i>	3 199
Autres moteurs de recherche	4 617
Référencement Sudoc	1 423

► **Enrichissements en 2008**

Le site web de la BNU est régulièrement mis à jour. Depuis 2008, il met aussi à disposition des guides de recherche documentaire réalisés par d'autres établissements, des supports de cours et renvoie au catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur (*Calames*). La rubrique *Renseignements pratiques* s'est notamment accrue d'une information détaillée sur l'accès aux archives des *Dernières nouvelles d'Alsace*.

2.1.6. Prêt entre bibliothèques

Avec un total de 17 331 transactions en 2008, le PEB maintient un niveau d'activité très élevé. Il reste le troisième fournisseur en France et le premier pour les sciences humaines et sociales.

► **Service fournisseur**

Le service fournisseur du PEB a reçu 14 431 demandes de prêts en 2008. Sur ces 14 431 demandes, 11 789 soit 81,7 % ont été satisfaites.

3 456 demandes soit 24% concernaient les CADIST : 1 553 demandes (10,8 %) les sciences religieuses et 1 903 demandes (13,2 %) l'Aire culturelle germanique.

Nombre et répartition des demandes (PEB fournisseur)

	Demandes reçues	Demandes non satisfaites	Demandes satisfaites		
			par original	par reproduction	total
Réseau Supeb	12 416	2 104 (+133 annulées)	7 454	2 725	10 179
Hors réseau France	842	118	506	219	725
Hors réseau étranger	1 173	288	750	135	885
Total	14 431	2 510	8 710	3 079	11 789

► Service demandeur

Le service demandeur du prêt entre bibliothèques a envoyé 2 900 demandes de prêts en 2008.

Nombre et répartition des demandes (PEB demandeur)

	Demandes				Demandes satisfaites par		
	Expédiées	Satisfaites	Non satisfaites	En cours	Original	Reproduction	Indéfini
Réseau Supeb	1 832	1 514	307	11	1 191	304	19
Hors réseau France	116	92	17	7	58	34	0
Hors réseau étranger	669	567	71	31	386	181	0
Total	2 617	2 173	395	49	1 635	519	19

Sur les 2 900 demandes reçues, 2 617 demandes ont été effectivement émises et 2 173 ont été satisfaites, soit un taux de satisfaction de 83 %, atteint grâce à un travail systématique de relance pour les demandes restées sans réponse.

Le nombre de demandes reçues baisse depuis 1995. 283 demandes n'ont pas été transmises, car les ouvrages se trouvaient à la BNU ou dans une bibliothèque strasbourgeoise. Ce chiffre (9,7 % des demandes reçues) pourrait être attribué à une mauvaise connaissance des catalogues et des ressources électroniques de la BNU et des bibliothèques universitaires strasbourgeoises. 78,7 % des demandes sont traitées par original et 20 % par reproduction.

La part du réseau SUPEB est prédominante, mais de façon moins écrasante que pour le PEB fournisseur. Plus du quart de nos demandes est expédié à l'étranger : les bibliothèques allemandes sont nos partenaires les plus fréquents, suivies des bibliothèques italiennes et espagnoles.

- Le lectorat du PEB demandeur

Une étude a été effectuée sur les 569 lecteurs utilisateurs du prêt entre bibliothèques en 2008.

Répartition par niveau d'études

Enseignants universitaires	86 (15,12 %)	ULP	7
		UMB	65
		URS	9
		UHA + EUCOR	5
Doctorants	150 (26,32 %)	ULP	9
		UMB	92
		URS	47
		Hors académie	2
Master	139 (24,39 %)	ULP	6
		UMB	116
		URS	13
		UHA + EUCOR	4
Licence	22 (3,86 %)	ULP	3
		UMB	16
		URS	2
		UHA + EUCOR	1
Enseignants hors université	60 (10,55 %)		60
Chercheurs	11 (1,93 %)		11

Le classement des lecteurs par niveau d'étude est exactement l'inverse de celui du lectorat global de la BNU (voir 2.1. « Niveau du public universitaire ») : les doctorants sont les plus nombreux, suivis des étudiants en master.

Répartition par université de rattachement (étudiants et enseignants des trois universités de Strasbourg) :

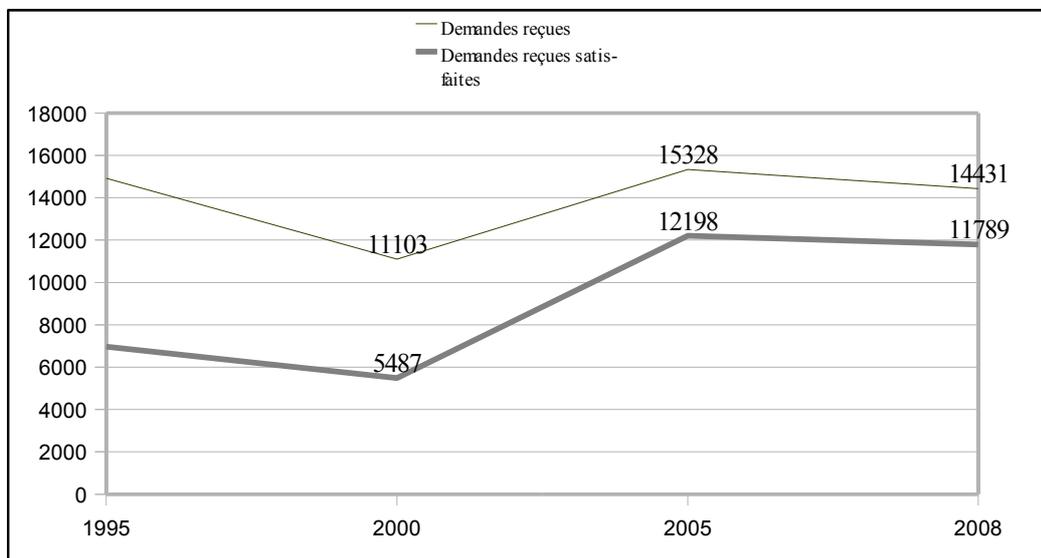
- 50,70 % des usagers du PEB sont issus de l'UMB ;
- 12,46 % de l'URS ;
- 4,39 % de l'ULP.

L'UMB est représentée par un usager du PEB sur deux. L'ouverture du service de PEB « Patio » pour les sciences humaines et sociales à la rentrée 2007 a pour le moment très peu d'impact sur celui de la BNU.

Par ailleurs, 32,45 % des usagers du PEB (185), dont un tiers d'enseignants, n'ont pas de lien avec les universités de Strasbourg.

► Le PEB de 1995 à 2008

PEB fournisseur : demandes 1995 – 2008



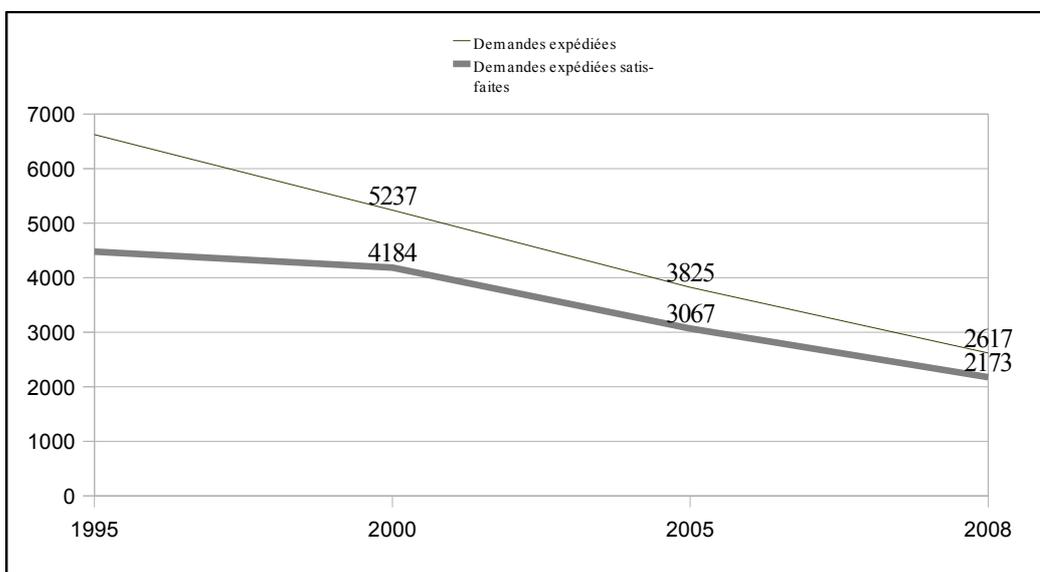
Sur la période 1995 - 2008, l'activité du PEB fournisseur est relativement stable pour les demandes reçues, mais en forte augmentation pour les demandes satisfaites.

Les deux courbes atteignent leur chiffre le plus bas en 2000 et leur point culminant en 2005. La progression entre ces deux dates est très nette : + 38 % (+ 212 % si l'on ne considère que les demandes satisfaites), à l'inverse de la chute observée pour la moyenne nationale (- 48 %).

L'augmentation importante du taux de satisfaction, en particulier entre 2000 et 2005 (49,42 % en 2000, 80 % en 2005) est le fruit des évolutions bibliothéconomiques :

- généralisation des catalogues informatisés (collectifs, accessibles à distance et donnant l'information sur la disponibilité du document) ;
- pour les établissements de l'enseignement supérieur, rationalisation des demandes grâce à l'application SUPEB (une même demande circule d'un établissement à l'autre ; celle-ci n'est plus comptabilisée qu'une fois).

Le PEB demandeur : demandes 1995 – 2008



On constate entre 1995 et 2008 une baisse régulière des demandes, qui peut s'expliquer par la diffusion plus large de la documentation électronique (périodiques et thèses).

Elle reste cependant très inférieure à la moyenne nationale (- 27 % entre 2000 et 2005 pour les demandes expédiées par la BNU contre - 50 % en moyenne nationale).

Le taux de satisfaction pour le PEB demandeur est en nette progression (67,6% en 1995 contre 83 % en 2008).

► Proposition de l'AURA pour une facturation centralisée

La BNU a participé à la réflexion nationale de l'Association des utilisateurs du réseau de l'ABES (AURA) qui débouchera en 2009 sur un dispositif de facturation centralisée. Celui-ci sera plus favorable aux établissements fortement fournisseurs comme la BNU que le système actuel qui est paradoxal : un point fort de la bibliothèque pèse sur ses ressources budgétaires.

2.1.7. Autres services

► Les visites et les formations

Les visites de rentrée destinées aux nouveaux lecteurs ont été supprimées en 2008 en raison leur peu de succès les années précédentes. Elles seront remplacées au printemps 2009 par les formations au nouveau catalogue en ligne.

Des formations spécialisées ont été organisées à la demande pour 16 groupes soit 157 personnes. Un effort particulier a été fourni dans les disciplines CADIST : cinq formations ont été organisées pour les germanistes (étudiants en première année de licence, étudiants avancés, chercheurs), trois formations pour les étudiants et chercheurs en théologie, la plupart de ces séances incluant une présentation des ressources électroniques. Les autres formations se sont adressées à des étudiants avancés en histoire (cartographie), en philologie classique (papyrologie) ou en histoire du droit, à des élèves de la formation dispensées par l'Association des bibliothécaires de France (ABF) ainsi qu'à des professionnels européens de l'éducation.

Globalement, le volume des activités de formation est comparable à celui de 2007 où 154 personnes avaient bénéficié de 15 formations générales ou spécialisées dans les mêmes domaines.

► Les services aux chercheurs

- La Salle des chercheurs

Cinquante nouvelles autorisations d'accès à cette salle ont été accordées en 2008. Elles concernent 35 doctorants (7 ULP, 13 UMB, 8 URS, 4 hors EUCOR, 1 UHA) et 14 enseignants-chercheurs (1 ULP, 8 UMB, 4 hors EUCOR, 1 UHA). 47 accès avaient été délivrés en 2007, soit plus de 160 en 4 ans. Pour pallier l'absence de documentation dans cet espace de travail, il est prévu d'y constituer en 2009 un fonds d'ouvrages de référence (principalement des dictionnaires de langues).

- Les carrels

Sept carrels sont à la disposition des doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs pour un usage individuel ou en petit groupe. Leur utilisation a fortement augmenté (800 accès en 2008 contre 33 en 2005). Ce succès s'explique à la fois par l'adéquation à un besoin réel et par une plus large communication sur ce service (site internet, tract sur les services spécifiques offerts aux chercheurs).

Année	Nombre d'accès accordés
2005	33
2006	133
2007	417
2008	800

- L'accès aux magasins

Année	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre de sessions de travail en magasin	320	261	218	255	188

La fréquentation des magasins par les lecteurs autorisés est en baisse, mais un sur deux de ces lecteurs a utilisé ce service en 2008 (24 sur 51). Aucune nouvelle autorisation d'accès permanente n'étant plus délivrée, des besoins ponctuels ont été traités, comme les années précédentes, par des mesures exceptionnelles (accompagnement en magasin, dépassement des quotas de communication en salle etc.)

- L'accueil de chercheurs hors zone EUCOR ou départements limitrophes

Comme les années précédentes, la BNU a adressé des lettres d'accueil à des universitaires étrangers qui en ont fait la demande. 22 demandes ont été traitées en 2008 (14 en 2007).

Le règlement entré en vigueur en septembre 2007 permet à des chercheurs et doctorants d'obtenir désormais, sans condition de résidence, une carte annuelle payante autorisant le prêt à domicile. Un premier bilan montre qu'une dizaine de doctorants et une vingtaine de chercheurs ont bénéficié de ce service.

► Les reproductions de documents

- Photocopies et impressions

Le nombre de photocopies réalisées par les lecteurs est stable (326 890 en 2008). Le volume des impressions réalisées depuis les ressources électroniques ou internet est quant à lui en diminution (17 573 pages en 2008, soit - 10,6 % par rapport à 2006). La possibilité d'utiliser une clé USB, étendue à tous les postes publics, pourrait être à l'origine de cette baisse.

- Reproductions photographiques

L'atelier photographique de la BNU a effectué 1 629 prises de vues numériques et 1 493 microfilms en 2008. Le recrutement d'un photographe en décembre 2007 a permis à la BNU de satisfaire les demandes du public sans recourir comme l'année précédente à un prestataire extérieur (le poste de photographe était en effet vacant depuis 2006).

- Microformes

Le nombre de reproductions de microformes est stable (plus de 25 000). Il reste élevé car la BNU communique certains quotidiens nationaux et régionaux ou autres documents fragiles uniquement sous la forme de microfilms (en particulier les *Dernières nouvelles d'Alsace*, *L'Alsace* et, pour les années non disponibles en version électronique, *Le Monde* et *Le Figaro*). Ce service n'est quasiment pas fourni dans les autres bibliothèques universitaires. Par ailleurs, la BNU prête un lecteur portable de microfiches (11 prêts en 2008).

► Les remarques et suggestions des usagers

Le formulaire *Remarques et suggestions*, proposé depuis 2006, a été utilisé 44 fois en 2008. Les remarques en 2008 concernent les conditions de travail et d'accueil pour l'essentiel, mais aussi les

collections et les suggestions d'achat, l'informatique ou d'autres sujets liés aux services offerts par l'établissement.

Quand cela a été possible, des améliorations ont été apportées : la rénovation prévue des lecteurs de microformes a été réalisée, des relances systématiques auprès de la société de nettoyage en cas de prestations insuffisantes ont été effectuées et l'équipe d'entretien des locaux renforcée. En revanche, les difficultés d'accès au catalogue internet et aux services à distance qui y sont liés ne pourront être résolues qu'avec la mise en place de la nouvelle version du système informatique en 2009.

2.2. Les nouveautés 2008

► Enquête sur les publics du livre d'art

Les lecteurs de la BNU ont été invités à participer à l'enquête effectuée par le Syndicat national de l'édition dans le cadre d'un partenariat avec le Centre national du Livre (CNL), l'ABF et la Bibliothèque publique d'information (BPI). Menée au printemps 2008, à l'occasion du *Mai du livre d'art*, cette étude avait pour principaux objectifs d'identifier ces publics, de préciser leurs représentations et leurs attentes, et de mieux connaître leurs pratiques liées au livre d'art. Une centaine de lecteurs a répondu à cette enquête qui a fait l'objet d'un rapport disponible à l'adresse : http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Rapport_les_publics_du_livre_d_art.pdf

► Améliorations de la Salle Actualité

Une enquête avait été menée en 2007 pour établir la typologie des usagers de la Salle Actualité (voir *Rapport d'activité 2007*, p. 38). En 2008, une nouvelle enquête a été réalisée sur leurs pratiques et leurs attentes. 76 lecteurs ont donné leur avis sur les équipements, les services et les collections proposés. Pour tenir compte des demandes exprimées, de nouveaux abonnements à des quotidiens étrangers ont été souscrits à partir de janvier 2009 (*La Repubblica*, *El Pais* et *Times* notamment).

Parallèlement, la Salle Actualité a bénéficié de divers aménagements pour améliorer le confort de travail des lecteurs ou mettre en valeur les collections exposées (journaux, revues et fonds *Actualité du livre allemand*). À ces interventions s'ajoutent la mise en place d'un photocopieur-imprimante et la mise en service de l'accès à internet et à l'ensemble des ressources électroniques sur l'ordinateur public de cette salle.

► Améliorations de l'accueil des lecteurs

L'accueil et le confort des lecteurs ont été améliorés dans le couloir des inscriptions : travaux de peinture et de revêtement du sol, pose d'un présentoir mural permettant de disposer une quinzaine de tracts de la BNU, renouvellement de la signalétique sur toutes les portes de ce couloir.

Dans un même souci de confort et de rénovation des espaces, des stores ont été installés dans les salles de l'étage et la cafétéria a été repeinte.

► Amélioration des équipements

Les équipements ont fait l'objet en 2008 de diverses améliorations : renouvellement des copieurs, révision de deux lecteurs-reproducteurs de microfiches, pose de trois lecteurs Cartadis pour faciliter le paiement des reproductions de microformes, et enfin, acquisition d'un terminal électronique de paiement pour le bureau des inscriptions, qui était attendu depuis longtemps et qui a demandé une solution administrative complexe à mettre en place.

► Évolution de l'informatique en accès libre

Le nombre d'ordinateurs mis à la disposition du public a été augmenté (4 postes supplémentaires au rez-de-chaussée). Ce nombre a presque triplé en moins de 10 ans (23 en 2000, 33 en 2003, 61 en 2005, 65 en 2008). Un accès à internet (filaire ou wifi) étant offert dans toutes les salles de lecture (hormis la Salle Joffre), le parc actuel est devenu suffisant. De nombreux usagers utilisent un ordinateur portable personnel pour travailler ou naviguer via le wifi sur internet ou dans les ressources électroniques du réseau de la BNU.

Diverses autres mesures ont permis de faciliter l'usage de l'informatique :

- généralisation du téléchargement sur clé USB,
- accès à l'Environnement numérique de travail (ENT) depuis certains postes publics,
- accès à la messagerie désormais permis,
- amélioration du filtrage pour l'accès à Internet.

► Information des usagers

La Direction des services au public fournit un effort important et régulier en matière d'information aux usagers, tant au sujet des évolutions pratiques que pour faciliter les recherches des lecteurs : tracts, affiches, site internet actualisés très régulièrement.

Les lecteurs de la BNU disposent donc désormais d'une douzaine de documents, régulièrement mis à jour pour s'informer sur les services et les collections de la bibliothèque. Depuis mars 2008, un tract sur les horaires est réalisé tous les semestres (horaires en période universitaire, horaires spécifiques à certains espaces ou services, horaires d'été, horaires et jours de fermeture exceptionnels). Un tract « Photocopies » est également à la disposition du public depuis juin 2008.

Quant au dépliant « Guide pratique » dont la précédente réimpression datait de septembre 2006, il a fait l'objet d'une refonte totale et d'une nouvelle édition permettant d'inclure notamment les changements intervenus depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement ainsi que deux courts textes de présentation en anglais et en allemand.

3. Le développement et le traitement des collections

3.1. Budgets documentaires

L'année 2008 n'a pas vu de modification budgétaire globale, ni de changement significatif dans la répartition des crédits par secteurs disciplinaires. La continuité de la politique documentaire de l'établissement permet notamment de préserver la pluridisciplinarité qui lui est consubstantielle. Quant aux arrivées non onéreuses, dont le traitement fait l'objet d'un effort particulier, elles s'inscrivent parfaitement dans la ligne générale et permettent de renforcer l'offre documentaire dans tous les domaines, bien au-delà des seuls pôles d'excellence labellisés.

La répartition des dépenses documentaires (hors crédits réservés aux pôles d'excellence labellisés : *Aire culturelle germanique, Sciences religieuses, Alsatiques*) s'est faite comme suit :

Domaines	1995	2002	2005	2008
Droit, économie, politique	25 %	20,5 %	20,5 %	24 %
Langues et littératures	23,5 %	20,5 %	20,5 %	22 %
Histoire	10 %	10 %	10 %	11 %
Philosophie, psychologie, pédagogie, sports	5 %	10 %	10 %	9 %
Arts	11,5 %	10,5 %	10,5 %	8 %
Antiquité	6,5 %	12 %	12 %	8 %
Généralités, bibliothéconomie	5,5 %	3,5 %	3,5 %	6,5 %
Sciences sociales, géographie	5,5 %	6,5 %	6,5 %	6 %
Numismatique, histoire du livre	3,5 %	4 %	4 %	3,5 %
Histoire des sciences et vulgarisation scientifique	4 %	2,5 %	2,5 %	2 %

► Dépenses documentaires par types de documents

Types de documents	1995	2002	2005	2008
Livres	645 594 €	877 783 €	649 967 €	577 502 €
Périodiques papier	114 924 €	213 454 €	229 899 €	273 046 €
Microfilms presse	14 735 €	8 665 €	6 883 €	8 116 €
Documentation électronique	4 649 €	2 294 €	109 242 €	90 497 €
Achats patrimoniaux	<i>Inclus dans budget livres</i>	86 710 €	99 506 €	84 762 €
Total	779 902 €	1 188 906 €	1 095 497 €	1 033 923 €

► Les monographies

	1995	2002	2005	2008
Achats	11 980	16 447	19 105	16 818
Dons	6 236	7 777	5 613	7 902
Total	18 216	24 224	24 718	24720

En 2008, 24 720 titres sont entrés à la BNU :

- 16 818 titres ont été achetés
- 7 902 titres sont arrivés par don, échange ou dépôt légal

Sur ces 24 720 titres, 13 729 (55,5 %) sont étrangers.

12 543 titres ont été acquis pour les pôles d'excellence, selon la répartition suivante :

- 5 528 pour le pôle *Aire culturelle germanique*
- 5 041 pour le pôle *Sciences religieuses*
- 1 212 pour le pôle *Questions européennes*
- 762 pour le pôle *Alsatiques*

3.2. Les pôles d'excellence

Domaines forts de la politique documentaire de la BNU, et officiellement reconnus comme tels aux niveaux national et local, les pôles d'excellence labellisés ont fait comme tous les ans l'objet de dévolutions budgétaires importantes, afin de maintenir un niveau correspondant aux standards internationaux de la recherche (objectif d'exhaustivité de la production en langue française, couverture importante en anglais et en allemand, ouverture aux principales langues européennes).

La candidature de la BNU (associée à l'UMB) pour le CADIST Antiquité dont le ministère de l'Enseignement supérieur avait annoncé la création en 2007, a débouché sur un dossier commun de candidature dont le rapport d'activité de 2007 s'était fait l'écho. Un dossier complémentaire, en réponse aux questions du ministère, qui insistait notamment sur la dimension régionale et transfrontalière du projet strasbourgeois, a été envoyé en mars 2008. Cela n'a malheureusement pas suffi, le CADIST Antiquité ayant finalement été attribué à la candidature conjointe de la Bibliothèque de la Sorbonne et de l'École française d'Athènes.

3.2.1. Aire culturelle germanique

► Dépenses documentaires

Origine des crédits	Budget	Monographies françaises achetées	Monographies étrangères achetées	Abonnements périodiques français	Abonnements périodiques étrangers
Subvention CADIST	84 000 €	252	1 727	4	187
Subvention pôle associé BnF	30 985 €	/	746	/	/
<i>Actualité du livre allemand</i>	30 000 € <i>(dont 10 000 € de subvention du ministère allemand)</i>	/	1347 <i>monographies et livres audio</i>	/	/
Budget BNU civilisation germanique	8 047 €	47	119	1	40
Total	177 613 €	299	3939	5	227

La subvention de la BnF a permis l'acquisition de 746 monographies étrangères (30 985 € y ont été consacrés). Parmi ces titres, 60% relèvent de la civilisation, 27% de la littérature et 13% de l'art des pays germaniques. Cette répartition rend compte de l'effort soutenu réalisé dans le domaine de la civilisation des pays de langue germanique. Une autre part (24 581 €) de la subvention versée au titre du pôle associé de la BnF *Aire culturelle germanique* a également permis la numérisation de journaux de tranchées dans le cadre de l'exposition *Orages de papier*. Elle a aussi constitué une aide précieuse en permettant de financer les coûts de scénographie et de transport liés à l'exposition.

► Autres acquisitions

En 2008, la BNU a reçu à titre gratuit 224 ouvrages concernant l'*Aire culturelle germanique*. Le traitement du don du Centre d'études germaniques (CEG), repris en 2007 après une interruption due à un manque de personnel, a continué en 2008 et a pris de l'essor puisque 1 400 titres ont pu être catalogués sur le Sudoc.

► Activités culturelles et valorisation des collections

L'année a été dominée par l'exposition *Orages de papier*, inaugurée le 12 novembre. Le pôle *Aire culturelle germanique* s'est intensément investi dans la préparation de l'exposition : sélection des documents exposés, dialogue avec les historiens, rédaction d'articles pour le catalogue et constitution d'un corpus de journaux de tranchées numérisé en partenariat avec la BnF.

Le pôle a par ailleurs été impliqué dans l'organisation de manifestations culturelles en 2008 (voir § 5.1) comme la conférence *Les manuscrits Goethe de la BNU*, conférence *L'Inde vue d'Europe. Histoire d'une rencontre (1750-1950)* organisée dans le cadre du programme de recherche sur l'orientalisme.

Les rencontres littéraires intitulées *Deux livres à lire* organisées conjointement par la BNU et le Goethe Institut ont dû être interrompues en 2008, mais de nouveaux partenaires ont d'ores et déjà été trouvés et ce cycle de conversations portant sur l'actualité littéraire dans les pays de langue allemande a repris en mars 2009.

L'histoire de la BNU entre 1939 et 1945 a par ailleurs fait l'objet en novembre 2008 d'une intervention de M. Peter Borchardt, directeur du Zentrum für Berlin-Studien à la Zentral- und Landesbibliothek Berlin (Bibliothèque centrale et régionale de Berlin), lors d'un colloque international à la MISHA sur le thème des *Livres et bibliothèques scientifiques dans les territoires occupés et annexés par l'Allemagne nationale-socialiste*.

3.2.2. Sciences religieuses

► Dépenses documentaires

Origine des crédits	Budget	Monographies françaises achetées	Monographies étrangères achetées	Abonnements périodiques français	Abonnements périodiques étrangers
Subvention CADIST	87 000 €	28	639	24	295
Subvention pôle associé BnF	27 500 €	/	463	/	/
Subvention CNL	3 000 €	93	28	/	/

La subvention CADIST a permis aussi l'abonnement à 7 bases de données électroniques. Les domaines d'acquisition du pôle associé, redéfinis en 2006, portent toujours sur les protestantismes européens, les missions, et - uniquement dans le cadre de la production allemande - sur la sociologie religieuse, la théologie pratique et le judaïsme.

► Autres acquisitions

1 466 ouvrages de sciences religieuses ont été reçus du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) au titre de la redistribution du deuxième exemplaire du dépôt légal éditeur. Le fonds franciscain en dépôt à la BNU s'est enrichi en 2008 tant des ouvrages franciscains en provenance des bibliothèques de couvents (34 monographies françaises et 279 étrangères), que des acquisitions courantes (1 monographie française, 264 monographies étrangères).

► Activités diverses

La BNU a été représentée à la Rencontre annuelle des bibliothèques protestantes francophones (Réseau Patchwork) à Paris en avril et au Congrès annuel des Bibliothèques européennes de théologie (BETH) à Louvain en septembre.

Un projet de portail documentaire strasbourgeois en sciences religieuses est en cours d'élaboration. Les partenaires en sont, outre la BNU, la bibliothèque des Facultés de théologie, la Médiathèque protestante de Strasbourg, le Centre d'études œcuméniques, la Bibliothèque municipale de Strasbourg, le Grand séminaire et la bibliothèque du couvent des dominicains.

Le responsable du pôle d'excellence en sciences religieuses est co-commissaire de l'exposition *Ens infinitum : À l'école de saint François d'Assise* qui sera présentée à la BNU du 19 mars au 16 mai 2009, son inauguration coïncidant avec un colloque international sur Duns Scot.

3.2.3. Questions européennes

► Quelques chiffres

Le fonds, constitué depuis 1992 et qui s'accroît d'un peu plus de 1 150 volumes en moyenne par an, compte à ce jour 16 685 titres de monographies : les ouvrages, entrés par achat ou par don dans les disciplines de l'histoire contemporaine, du droit, des sciences politiques, économiques et sociales, sont cotés dans des séries numériques commençant par la lettre L.

50% des ouvrages sont en français, 26% en anglais, 21% en allemand.

Sur 209 titres de périodiques, 146 titres sont suivis par abonnement payant et 63 titres nous parviennent par don (21 titres par le Conseil de l'Europe et 9 par l'Union européenne). 68 titres sont en français (32,5%), les autres dans une langue étrangère.

► Dépenses documentaires en 2008

Origine des crédits	Budget	Monographies achetées	Abonnements de périodiques
Budget BNU	59 732 €	369	146
Subvention CNL	18 098 €	579	/
Total	77 830 €	948	146

Avec les dons (264 monographies), ce sont ainsi 1212 titres qui ont été traités dans l'année par le pôle Questions européennes : 35,5% en politique et économie ; 25% en histoire contemporaine ; 23% en droit ; 13,5 % en sociologie et 3 % en géographie.

► L'intégration de la bibliothèque du Conseil de l'Europe

Dans le cadre de l'intégration de la bibliothèque du Conseil de l'Europe, déjà évoquée dans le rapport d'activité 2007 et qui donnera au Pôle une tout autre dimension, la BNU se fixe comme objectif de déménager les collections en 2009. L'étude du fonds et la préparation du transfert ont commencé en 2008 ; les premières interventions permettent de mieux appréhender ces fonds documentaires tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Finalement, d'après un relevé plus précis, 2700 mètres linéaires (ml) de documents sont à déménager : 1200 ml de livres et 1 500 ml de périodiques.

La situation est complexe puisqu'on a à la fois :

- des fonds juxtaposés : au sein de la Bibliothèque centrale ont cohabité différents fonds documentaires dont l'intégration par un traitement unique n'a pas été réalisée (fonds cotés en CDU, fonds cotés en Dewey, classification propre au fonds d'éducation) ;
- des fonds éclatés entre les différents niveaux de magasins ;
- des fonds non signalés : des périodiques de l'Union européenne et des organisations internationales n'ont fait l'objet d'aucun inventaire.

L'étude de 647 titres de périodiques de la Bibliothèque centrale a montré :

- 116 titres en recoupement total avec les fonds de la BNU (doublons) (18%)
- 105 titres qui recourent partiellement ceux de la BNU (16%)
- 426 titres qui ne sont pas à la BNU (66%)

Pour les opérations menées dans les locaux du Conseil de l'Europe voir également ci-dessous le § 3.6.4.

3.2.4. Alsace

L'année 2008 a été celle de l'arrivée en mars d'un nouveau conservateur responsable du pôle, M. Clément Fröhlicher. Ce secteur a aussi bénéficié de l'affectation d'un magasinier à mi-temps à partir de la fin mai tandis que le traitement du dépôt légal imprimeur des monographies, désormais rattaché au Pôle, a été confié à un nouvel agent à partir de juin.

Ce renouvellement a été l'occasion de repenser les objectifs de travail du pôle qui ont été formalisés dans son Projet de service.

Des actions ont été menées en vue d'intégrer aux collections les documents en attente de traitement (documents audiovisuels, brochures, divers dons). Cela s'est traduit en particulier par le traitement d'une dizaine de mètres linéaires de monographies issues du dépôt légal. Cet effort de résorption des retards sera poursuivi en 2009.

► Dépenses documentaires

La dotation du Pôle d'excellence Alsace est stable par rapport aux années précédentes : 15 600 € pour la documentation, 3 000 € pour les travaux de reliure, 8 000 € pour le microfilmage de la presse, 33 000 € venant d'une subvention du Conseil régional pour la réalisation et la diffusion de la *Bibliographie alsacienne*, 54 000 € pour l'accomplissement des tâches liées au dépôt légal régional.

► Acquisitions

En 2008, la BNU a acquis 285 ouvrages en français, 53 ouvrages étrangers ainsi que 25 CD d'artistes alsaciens. Il est à noter que les acquisitions ont été réalisées sur une période restreinte en raison de l'arrivée du conservateur responsable en cours d'année.

401 ouvrages ont été acquis à titre non onéreux. Les entrées du dépôt légal imprimeur, majoritairement alsatiques, sont présentées au § 3.4.

La *Bibliographie alsacienne*, programme de recherche mené par le Pôle d'excellence Alsatiques et qui va lui aussi connaître un renouvellement de ses objectifs et de ses méthodes, est présentée au § 4.5.1.

ZOOM : Présentation des pôles documentaires et des nouvelles acquisitions sur le site web

La politique documentaire de la BNU était jusqu'à présent insuffisamment mise en valeur sur le site web, alors même que l'accroissement raisonné des collections est l'une des missions premières de l'établissement. On a remédié à cette lacune en 2008 par une présentation systématique, sous un onglet « Pôles documentaires », de toutes les disciplines représentées dans les fonds de la bibliothèque.

Une présentation historique rapide, suivie d'une description de la politique documentaire dans le domaine concerné, est accompagnée de liens (vers des sites, institutions, catalogues, corpus et rubriques diverses) qui peuvent naturellement varier d'un domaine à l'autre. Un lien leur est par contre commun à tous : celui conduisant, pour chaque discipline, vers les listes des dernières acquisitions. Celles-ci, parfois très détaillées, permettent de voir les nouveautés arrivées au cours du trimestre. Ce service, réclamé depuis longtemps par les lecteurs, faisait partie des priorités de la Direction du développement des collections qui voulait donner une meilleure visibilité aux fonds.

Enfin, un chapitre, à l'intérieur de ce même onglet « Pôles documentaires », est consacré aux divers aspects de la politique patrimoniale de la bibliothèque. Une présentation générale sert d'introduction aux différents fonds précieux ou particuliers qui témoignent dans bien des cas de l'importance des collections de la BNU pour la recherche et de sa singularité dans le paysage bibliothéconomique européen.

3.3. Les ressources électroniques

La collaboration avec le SICD des universités de Strasbourg pour l'acquisition des ressources électroniques s'est poursuivie. Elle s'est construite sur la base du partenariat entamé depuis plusieurs années déjà avec les universités Marc-Bloch et Robert-Schuman. Sept abonnements à des bases de données sont ainsi pris en commun. L'abonnement à l'*Encyclopaedia Universalis* continue en outre à être souscrit au travers d'un groupement de commande associant la BNU, le SICD de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace.

Dans ce cadre, le marché commun BNU/SICD a été renouvelé avec le même fournisseur, la société Datec. La BNU a également renouvelé son marché avec cette firme pour la gestion des abonnements aux ressources électroniques propres à l'établissement.

En 2008 la BNU s'est abonnée au bouquet *Project Muse* qui diffuse 147 périodiques en texte intégral dans les domaines des arts, de la littérature ou des sciences sociales, portant ainsi à 8 000 le nombre total de titres de périodiques électroniques souscrits à titre onéreux.

ZOOM : Les périodiques à la BNU : papier et électronique

► Titres acquis en 2008

	Titres achetés	Titres gratuits	Total	Budget
Abonnements périodiques imprimés	1 920	3 647	5 567	273 046 €
Abonnements périodiques électroniques	8 000	4 091	12 091	28 021 €
Total	9 920	7 738	17 658	301 067 €

Le budget des revues (papier et électronique) représente, en 2008, 35 % du budget documentaire de la BNU.

Les périodiques imprimés ont toujours été un secteur privilégié à la BNU : 32 000 titres de périodiques arrêtés et courants correspondent à près d'un million de volumes.

En attendant leur intégration totale grâce à la rétroconversion en cours au catalogue général, les périodiques « anciens » sont repérables grâce au catalogue numérisé visible sur le site de la BNU.

Ce fonds exceptionnel reste très consulté sur place et par l'intermédiaire du PEB.

Depuis quatre ans, la BNU a, parallèlement, considérablement renforcé son offre de périodiques électroniques et propose à ses lecteurs plus de 12 000 titres en texte intégral : presse dans toutes les langues, revues générales ou spécialisées.

Les principaux bouquets acquis à titre onéreux par la BNU sont :

- *Factiva* : presse d'information francophone et internationale : 7 069 titres
- *Cairn* : revues francophones en sciences humaines et sociales : 196 titres
- *JSTOR* : revues universitaires anglo-saxonnes en sciences humaines et sociales : 587 titres
- *Muse* : revues savantes américaines en sciences humaines et sociales : 147 titres.

Actuellement, seuls les bouquets gratuits recensés par la BNU sont consultables à distance. Les autres ne sont accessibles, pour des raisons à la fois juridiques et techniques, qu'à partir des postes installés à la BNU.

3.4. Le dépôt légal

► Le dépôt légal imprimeur

La BNU reçoit au titre du dépôt légal imprimeur un exemplaire de chaque publication imprimée dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Si la documentation entrée au titre du dépôt légal imprimeur recouvre tous les domaines thématiques de la BNU, les documents ayant trait à l'Alsace sont prédominants : le dépôt légal constitue un apport fondamental à l'exhaustivité des collections alsatiques.

Afin d'assurer un traitement optimal et rapide de ces fonds, l'établissement a amélioré et formalisé ses procédures internes. 663 monographies et 856 documents dits spécialisés (affiches, cartes postales, cartes et plans) ont ainsi été réceptionnés et traités. Ces documents ont été cotés dans leur domaine thématique et signalés dans le catalogue de la BNU comme dans le catalogue national du Sudoc.

2 098 documents de moindre intérêt dits « éphémères » (tracts, catalogues publicitaires...) ont été traités en recueils. Les éphémères reçus durant l'année 2008 ont fait l'objet d'un classement inspiré de la classification Dewey. L'objectif est d'assurer une meilleure conservation de cette documentation et d'en permettre la communication aux lecteurs via le catalogue de la BNU.

Le service des périodiques a procédé au traitement des 2 687 titres reçus au cours de l'année 2008 (dont 295 nouveaux). Ces périodiques sont signalés dans le catalogue de la BNU.

► Le dépôt légal éditeur

La BNU bénéficie également pour ses pôles d'excellence de la redistribution par la Bibliothèque nationale de France d'un exemplaire des documents édités en Alsace, mais non imprimés dans la région et qui échappent donc au circuit du dépôt légal imprimeur.

Le pôle des Sciences religieuses en est le premier bénéficiaire : 1 314 monographies et 354 titres de périodiques ont été reçus en 2008 dans ce domaine. À la demande du responsable du pôle, le dépôt légal éditeur, limité jusqu'en 2007 à des publications de niveau académique, a été étendu à tous les niveaux.

152 monographies sont venues enrichir les collections relatives à l'*Aire culturelle germanique*. Outre les documents se rapportant à la langue et à la littérature germaniques, des ouvrages consacrés plus largement à la civilisation germanique (guides de voyage, beaux livres consacrés aux paysages et à l'architecture) ont été reçus en 2008. L'apport du dépôt légal éditeur au pôle Alsace, quantitativement plus réduit, consiste en beaux livres.

3.5. Les subventions CNL

L'année 2008 a été la troisième année du programme triennal défini dans la convention 2006-2008 avec le Centre national du livre.

La convention a prévu une dépense annuelle de 63 000 € (42 000 € de subvention CNL + 21 000 € de crédits BNU) de documents en langue française, autour de six thèmes.

Thèmes	Budget	Nombre de volumes achetés
Europe (cultures européennes, politique, économie et droit européens)	28 000 €	919
Arts (en particulier art contemporain)	16 500 €	461
Littératures (traductions de l'anglais et de l'espagnol)	4 500 €	273
Préhistoire, Antiquité, Moyen Age	6 000 €	179
Franc-maçonnerie, ésotérisme	3 000 €	121
Histoire du livre, numismatique	5 000 €	111
Total	63 000 €	2064

L'apport du CNL est extrêmement précieux pour les acquisitions documentaires annuelles. Il a permis de tripler les achats de volumes en langue française dans les domaines choisis.

3.6. Le traitement des collections

3.6.1. Le catalogue en quelques chiffres

Le catalogue de la BNU est accessible sur le site : <http://www.bnu.fr>

► État du catalogue

	Janvier 2008	Janvier 2009	Accroissement
Nombre de notices bibliographiques ⁵	1 436 017	1 554 476	118 459
Nombre d'exemplaires	2 051 438	2 239 756	188 318
Monographies	1 307 635	1 421 502	113 867
Notices de dépouillement ⁶	54 963	55 701	738
Titres de périodiques	29 989	30 938	949
Manuscrits	2 735	3 009	274
Partitions musicales	1 014	1 300	286
Documents sonores ou musicaux	8 257	8 783	526
Cartes	7 244	7 369	125
Documents iconographiques	34 823	35 847	1 024
Monnaies et médailles	4 920	4 920	0

► **Amélioration de la qualité du catalogue** : une action volontariste a permis de supprimer 6 564 doublons et de corriger plus de 3 400 notices en 2008.

3.6.2. L'alimentation de la base nationale

Le catalogage se fait dans le Sudoc, outil de mutualisation des bibliothèques universitaires françaises géré par l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES) ; les notices créées ou enrichies sont ensuite déchargées quotidiennement dans le catalogue de la BNU.

Le catalogage courant concerne les documents acquis par la bibliothèque dans l'année, la rétroconversion ceux entrés dans les fonds avant 1920. Les opérations de rétroconversion sont traitées au § 4.6.

► Alimentation de la base nationale du Sudoc en 2008

- par catalogage courant (28 %) : 26 146 notices (dons et achats), dont :
 - 15 221 (58 %) localisations d'exemplaires
 - 9 007 (35 %) créations par copie (dérivations)
 - 1 918 (7 %) créations
- par rétroconversion (72 %) : 68 796 notices

La BNU est, avec la bibliothèque universitaire parisienne Sainte-Geneviève, la seule bibliothèque du réseau universitaire national à signaler plus d'un million de documents dans le Sudoc.

⁵ Dont 31 755 notices sommaires créées à l'occasion du chantier préparatoire au déménagement des collections (voir § 4.3).

⁶ Notices qui décrivent un article présent dans un livre ou un périodique alsatique.

3.6.3. Le réseau Sudoc-PS

Continuité du Catalogue Collectif National des Publications en Série (CCNPS) dont il a hérité des missions et de l'organisation, le réseau Sudoc-PS a la charge du signalement des publications en série dans le catalogue Sudoc. La BNU héberge le Centre régional Alsace du Sudoc-PS : 90 bibliothèques non déployées dans le Sudoc font partie de ce réseau.

Les activités principales du Centre régional sont la demande de numérotation ISSN pour les publications en série des bibliothèques déployées dans le Sudoc, le catalogage et la mise à jour des états de collection des autres bibliothèques participantes.

En 2008, 313 demandes de numérotation et de correction d'ISSN ont été envoyées à l'ABES et 1 236 notices d'exemplaires ont été créées ou modifiées.

Une grande partie des notices descriptives du Répertoire des centres de ressources (RCR) ont été mises à jour.

Les conventions qui lient les centres régionaux aux établissements sont à renouveler au bout de cinq ans : en décembre la BNU a envoyé aux bibliothèques concernées le texte de la nouvelle convention pour signature. Le retour des conventions permet de juger de l'intérêt des établissements pour la mission de l'ABES.

3.6.4. Le traitement des dons

Avec près de 8 000 titres en instance traités en 2008, la politique volontariste de la Direction du développement des collections commence à porter ses fruits (rappelons ici que la moyenne de dons traités chaque année était jusque là de 6 000 unités, chiffre déjà considérable). Les dons font pleinement partie de la politique documentaire de la BNU (même s'ils ne sauraient remplacer les achats, de par leur caractère évidemment rétrospectifs), et ont à ce titre été intégrés aux réflexions sur la carte documentaire alsacienne, par la BNU comme par le SICD.

Le traitement a concerné, outre les dons courants qui mobilisent une personne (0,8 ETP), les grands dons institutionnels dont l'intégration aux collections est forcément une tâche de longue haleine comme le fonds du Centre de recherche et de documentation des institutions chrétiennes (CERDIC) et surtout le fonds du Centre d'études germaniques.

Enfin, comme en 2007, l'intégration des ouvrages déposés par les franciscains s'est poursuivie.

ZOOM : La bibliothèque du Conseil de l'Europe

La convention passée le 21 novembre 2007 entre la BNU et le Conseil de l'Europe (COE) prévoit la prise en charge par ce dernier du transfert et de l'installation des fonds. Afin de préparer au mieux cette opération, le Conseil a financé le recrutement, pendant un an, d'un agent contractuel à plein temps qui a commencé à travailler au Conseil en 2008.

Au courant de l'été 2007, le Service des archives du Conseil de l'Europe avait dû libérer dans des délais très courts les salles de lecture de la Bibliothèque centrale. Ainsi, les divers fonds documentaires en libre-accès avaient-ils été entreposés dans des magasins en sous-sol déjà occupés par les archives. Le manque de place empêchant de les déployer complètement, le travail sur les fonds a été rendu plus difficile.

La convention prévoit que les doublons ne seront pas transférés. Aussi les tâches préalables au déménagement ont-elles été :

- le recensement exhaustif de quelques 900 titres de périodiques ;
- la comparaison pour chaque titre des états de collection du COE et de la BNU afin de laisser sur place les doublons (647 titres de périodiques ont déjà été examinés, les doublons représentent 270 ml) ;
- le recensement des fonds non traités par le COE : dépôts de l'Union européenne et d'organismes internationaux (ONU, UNESCO, OMS) ;
- le repérage des livres en double.

4. Le patrimoine et la conservation

4.1. Les acquisitions patrimoniales de 2008

Budget global des acquisitions patrimoniales	85 000 €
<i>dont</i> : Budget propre BNU	41 000 €
Subvention du Conseil régional Alsace	39 000 €
Subvention spéciale du Conseil général du Bas-Rhin	5 000 €
Nombre de documents de nature patrimoniale achetés	28

L'achat le plus important et le plus onéreux de 2008 (13 084 €) est un manuscrit du 16^e siècle de Johann Ketzmann pour lequel la BNU a obtenu une subvention spéciale de la commission Culture du Conseil général du Bas-Rhin. Mais on notera aussi l'achat de l'ouvrage imprimé de Juan Fragoso (1601) et des 5 volumes contenant 660 planches de botanique de la *Bryologia* de Wilhelm Philipp Schimper.

4.1.1. Les manuscrits

Johann Ketzmann.- *Musterbuch*, Alsace, 1552.

Recueil de copies d'actes officiels de la chancellerie de Spire, copié par ce juriste originaire de Wissembourg et mort à Nuremberg (1518-1570). Un grand nombre des pièces qu'il contient concerne l'Alsace et, bien souvent, les originaux qu'il prend pour modèle ont disparu. Le manuscrit compte 404 feuillets d'une très belle écriture gothique.

Volgen ettliche Geschichten von der Statt Strassburghs.

Copie du 17^e siècle d'un manuscrit de la Chronique de Strasbourg par Sebald Bueheler, qui a brûlé lors de l'incendie de 1870 et qui vient compléter un ensemble présent dans les fonds de la BNU.

Correspondances adressées par Albert Schweitzer à Annette Frey (née Dietz) de 1920 à 1966.

Ensemble de 150 pièces autographes (lettres, billets, cartes postales...)

Ces documents apportent un éclairage sur la vie quotidienne du célèbre prix Nobel alsacien.

Willhelm Philipp Schimper.- *Bryologia Europaea*.

Recueil de 660 planches manuscrites sur calque, réparties en 5 volumes. Ce jeune botaniste alsacien (1808-1880) publia à partir de 1836 ces études sur les mousses végétales dont les planches témoignent de son talent de botaniste et de micrographe.

Jean-Baptiste Weckerlin. Manuscrit musical autographe accompagné de plusieurs lettres.

Carte de visite et lettre autographe signée du général Picquard (1854-1914), ainsi que trois lettres autographes signés du général François-Jean Werle (1763-1811).

Douze lettres autographes signées concernant : Théodore Marie Ratisbonne, Louis Huber dit Aloyius Huber, Félix Reibell, Jean-Baptiste Joseph, Emile Zurlinden, Henri Welschinger, Alexandre Bida, Charles Henry, Louis Gustave Binger, Charles Weiss, Jean Schlumberger, Eugène Koeberle.

Niederbetsdorfer Inventarium.

Inventaire des biens de la famille Greiner de Niederbetschdorf, daté de 1777.

Charles Mathieu Silvestre de Dartein et François Félix de Dartein. Sept lots de documents des 18^e-19^e siècles.

4.1.2. Les imprimés alsaciens anciens

Johann Muling.- *Barbarossa. Ein warhafftige beschreibung des lebens und der geschichten Keiser Friderichs des ersten, gennant Barbarossa.* Strasbourg : J. Grüninger, 1520.

Il s'agit de la première biographie de l'empereur Frédéric 1^{er}, dit Barberousse, par le Strasbourgeois Johann Muling. Cet ouvrage contient 23 gravures de grand format représentant des scènes de bataille et des machines de guerre.

Martin Luther.- *Ordnung, und Bericht wie es furterhin mit ihnen so das hochwirdig Sacrament empfangen wollen gehalten sol werden...* Haguenau : J. Setzer, 1523.

Première édition des trois prédications pascales de Luther, préfiguration de son « petit catéchisme ».

Anton Rabe.- *Colloquia theologica, quibus iam pertius iber accessit... Expositio decalogie symboli apostollici...* Strasbourg : W. Köpfel, 1540.

Ce réformateur actif en Hesse et à Brunswick était aussi apprécié comme écrivain par ses contemporains. Deux ouvrages théologiques sont ici réunis en un seul recueil.

Conrad Peutinger.- *De Mirandis Germaniae Antiquitatibus.* Strasbourg : Egenolph, 1530.

Il s'agit de la deuxième édition de cette œuvre du célèbre humaniste d'Augsbourg qui contient un grand nombre d'informations historiques sur l'Empire. La page de titre comporte une belle gravure de Weiditz.

W. H. Ryff, pseud. Q. Appollinaris.- *Kurtzs handt büchlin unnd experiment vieler artzneyen...* Strasbourg : J. Rihel, 1567.

Cet ouvrage de médecine populaire est probablement unique. Il contient 124 gravures représentant des plantes médicinales dont 20 sont coloriées.

Plutarque : *Problema Plutarchi Cheronaei : Num in conuiuio philosophandi sit locus Ex symposiacis eiusdem, Ottomaro Luscinio Argentino, Iurisponit. Doctore, interprete.* - Strasbourg : Johann Schott, 1519.

Première édition de ce livret à usage scolaire. Le traducteur Ottmar Nachtgall, nommé Luscinus (1487-1537) était un élève de Wimpheling. Musicien, compositeur, écrivain, helléniste, juriste, et théologien, Nachtgall est l'un des humanistes éminents de Strasbourg. Il a réalisé ce livret lorsqu'il était vicaire et organiste de St-Thomas. Le livret est dédié à l'humaniste séléstadien Jacob Spiegel dans une préface datée du 1^{er} août 1519.

Cassianus Bassus. *Der Feldbau oder das Buch von der Feldarbeit*. Strasbourg : Théodose Rihel, 1760 env.

Reliure en parchemin avec encadrements et fleurons estampés en noir, ainsi que sur le premier plat les initiales du propriétaire A(rmin) R(...ll) S(tutgardiensis) et l'année 1575. Annotations marginales ; un tableau manuscrit « Verzeichnuss der verworffnen Tag eines yedem Yars » est collé en tête du volume et un cahier manuscrit est joint à la fin. L'exemplaire est passé au couvent de Weingarten en 1659, puis à la Königliche Handbibliothek Stuttgart (cachet sur la page de titre).

Juan Fragoso et Israël Spach. - *Aromatum, fructuum, et simplicium aliquot medicamentorum ex India utraque, et Orientali et Occidentali : in Europam delatorum, quorum jam est usus plurimus, historia brevis ... Conscripta primum Hispanice / ... nunc Latine edita opera et ac studio Israelis Spachii Med. D. & Prof. Argentineusis cum notis marginalibus atque indice*. Strasbourg : J. Marinus, 1601.

Cette édition strasbourgeoise, très rare, est la première traduction latine de l'ouvrage de Fragoso paru en espagnol en 1572. Fragoso, botaniste et médecin personnel de Philippe II d'Espagne, a participé à l'expédition de 1558-59 qui a ramené du Mexique une collection de plantes indigènes, notamment les premiers plants de tabac.

***La Constitution française (an III)*. Strasbourg : Dannbach, 1795.**

Édition de luxe de la constitution publiée par la municipalité de Strasbourg l'an III de la Liberté, c'est-à-dire en 1791, provenant de la bibliothèque des barons de Turckheim.

E. Halter.- *D'r Nazi : E junger Dichter, wo vum Land ind'Schtadt will. Dichtung in dr Heimetsproch*. 1904.

Cet imprimé est enrichi d'un important lexique manuscrit des expressions empruntées au dialecte alsacien de Schirrrhein ou d'origine juive utilisées dans l'œuvre.

Karl Gruber - *Zeitgenossische Dichtung des Elsasses*, 1905.

Cet ouvrage fondamental était devenu rare en Alsace, et l'achat d'un exemplaire, qui a par ailleurs été numérisé, vient combler cette lacune dans les collections alsatiques.

Robert Forrer.- *Die Kunst des Zeugdrucks vom Mittelalter bis Empirezeit*. Strasbourg : Schlesier und Schweikhart, 1898.

Étude du célèbre archéologue et antiquaire strasbourgeois sur les origines de l'impression sur étoffes. Cet exemplaire est enrichi de cinq feuillets manuscrits de l'auteur en fin d'ouvrage.

4.1.3. L'iconographie

Pour les collections iconographiques de la BNU, le travail de l'année 2008 a pris trois directions :

- la continuité de la politique d'acquisition du fonds iconographique alsatique,
- la poursuite du traitement des fonds de cartes postales en relation avec l'Alsace,
- la conduite d'une opération de sauvegarde d'un fonds ancien d'ouvrages sur la calligraphie.

► Documents acquis en 2008

- Portraits

Quarante portraits d'Alsaciens ou de personnages en relation avec l'Alsace ont été acquis auprès de l'association du Portrait ancien d'Alsace. Il s'agit de reproductions photographiques de portraits dont les originaux appartiennent à des particuliers. Les reproductions se font en accord avec les propriétaires. Leur intégration dans les collections de la bibliothèque pérennise leur conservation et permet leur diffusion.

- Affiches

Les affiches sont un point fort des collections iconographiques : la BNU tient à enrichir régulièrement ce fonds et à le diversifier. Six affiches et une affichette ont été acquises lors de ventes aux enchères à Paris :

- affiche du film de Marcel Pagnol *Fanny* avec le portrait de Pierre Fresnay, pseudonyme de Pierre Jules Louis Laudénbach (1897-1975), par H. Cerutti, 1932 ;
 - *La Statue de la Liberté* vue par Andy Warhol, Paris, 1986 ;
 - *Saison d'été, service automobile, route des Vosges* par André Frémond, 1927 ;
 - *Strasbourg-Nancy-Paris Le Kléber SNCF*. Illustration de Fore. 1971 ;
 - *Turbotrain Strasbourg-Lyon SNCF*. Illustration d'Eric. 1973 ;
 - *Visitez le zoo de Mulhouse*. Illustration de A. Morhain. 1930 ?
 - *Pour libérer l'Alsace et la Lorraine, les enfants du Quercy sont restés fidèles...* Bessières... Canrobert... Murat... Gambetta... le Poilu de France... Illustration de Roger Broders. Affichette.
- Fonds Hella-Arno

Pour compléter le fonds unique en son genre de la publiciste strasbourgeoise Hella-Arno (1904-2000), ont été acquis 136 dessins originaux (portraits et publicités), 11 publicités illustrées, un calendrier 1931, un guide ski 1930-31, une illustration pour les Mines de potasse d'Alsace, un tableau *Couple de danseurs*, 12 dessins originaux et 2 photographies de Strasbourg par Eugène Arnold, époux et collaborateur de Hella-Arno. Ces achats sont d'autant plus intéressants que la bibliothèque inaugurera en juin 2009 une exposition sur les femmes graphistes et affichistes en Alsace.

► Cartes postales d'Alsace

Le travail sur le fonds de cartes postales se poursuit assidûment avec la collaboration d'une dizaine de membres de l'Université du temps libre de Strasbourg. Environ 500 cartes postales numérisées ont été mises en ligne en 2008 et 2 000 notices descriptives ont été saisies.

► Fonds Soennecken (« Schriftmuseum Soennecken »)

Le Fonds Soennecken, riche de plus de 900 ouvrages relatifs à la calligraphie, a été acquis en avril 1968 pour 142 000 F (environ 22 000 €). En 1878, l'industriel Friedrich Soennecken, de Bonn, a acheté la collection d'Ernest Schütze, « Königl.- Preussischer Hofkalligraph » à Berlin. Le fonds a ensuite été élargi par l'acquisition d'ouvrages sur l'écriture, l'histoire de l'écriture manuscrite ou imprimée (albums de calligraphie, modèles d'écritures de diverses époques). Vers 1968, les héritiers de Friedrich Soennecken cédèrent leur entreprise à la Société L. Leitz de Stuttgart. Les objets du musée, plumes, écritoirs, etc. ont été dispersés. L'ensemble des manuscrits, incunables et autres livres du « Schriftmuseum », couvrant une période allant du 16^e au 20^e siècles (environ 900 ouvrages) a alors été acquis par la BNU.

Les manuscrits ont été traités et intégrés à la collection de la BNU. Les autres ouvrages restent à traiter. Un dépoussiérage complet a été fait et un récolement mené à partir du catalogue-inventaire de la vente.

L'ensemble recèle des ouvrages rares et/ou de très grande valeur. La calligraphie, qui n'est pas sans rapport avec l'iconographie, suscite l'intérêt de professeurs de l'École des Arts décoratifs de Strasbourg venus consulter ce fonds.

4.2. La conservation des documents

La BNU continue son entreprise de mise à niveau des conditions de conservation. Les travaux débutés à l'automne 2007 sur les fonds des magasins du niveau 1 du bâtiment République se sont poursuivis tout au long de l'année 2008. Plus de 800 heures consacrées au dépoussiérage ont permis le traitement d'environ 3,5 km linéaires. Ces travaux, tant à Joffre qu'à République, ont été complétés par des opérations de réétiquetage ou de reconditionnement : pour plus de 1 300 documents, il s'est agi d'ôter les renforts en carton acide nuisibles à leur bonne conservation avant de procéder à une mise en pochette.

4.2.1. Les travaux de l'atelier de restauration

En 2008, les quatre techniciennes d'art de l'atelier de restauration de la BNU ont traité 239 documents : restauration de papiers, d'affiches et de cartes géographiques anciennes (en vue de la numérisation et des prêts externes), reliure et reconditionnement (plaquettes acides, porte-feuilles, boîtes et étuis).

L'atelier a aussi été fortement impliqué dans les travaux de restauration et de préparation des documents retenus pour l'exposition *Orages de papier*.

Le démontage et le remplacement des sous-verre des papyrus se sont poursuivis au fil de leur étude par un doctorant de l'Institut d'égyptologie. Cette opération devra se prolonger en 2009 pour les verres abîmés de cette collection conditionnée il y a plus d'un siècle, à l'époque du *Papyruskartell*.

4.2.2. L'opération de désinfection par la BnF

En fin d'année 2007, un ensemble de documents issus du dépôt des franciscains a été convoyé au Centre technique de la BnF à Bussy-Saint-Georges (Marne-la-Vallée), pour désinfection à l'oxyde d'éthylène. Cet ensemble, dont le traitement attendait depuis 2005, a été rapporté au premier semestre 2008 puis indexé et catalogué afin d'être mis à disposition du public.

Certains personnels ayant ressenti des phénomènes d'irritation, la qualité de la désorption à l'issue du traitement par la BnF a été mise en cause. Le Comité hygiène et sécurité (CHS) de la BNU a été saisi ; une analyse chimique des résidus gazeux effectuée par un laboratoire de l'Institut d'hématologie et d'immunologie de l'hôpital civil de Strasbourg n'a pu déceler aucune trace de produit suspect.

4.3. Le récolement des collections

4.3.1. Opérations en lien avec la préparation du chantier *BNU Nouvelle*

Dans le cadre de la mission *BNU Nouvelle*, une campagne de 3 mois dite de dépoussiérage, récolement et exemplarisation a été mise en œuvre sur le site République, avant déménagement complet des collections, grâce à une subvention de 150 000 € du ministère. L'accroissement des collections et l'architecture des magasins n'ont jamais permis la « réunion » des collections par lettre de cote et ce malgré l'installation de *compactus* il y a quelques années. C'est ainsi que l'on trouve des volumes portant une même lettre de cote dispersés à différents étages et différents lieux : magasin nord, magasin sud, magasin est et magasin central. La lettre C (littératures) et ses déclinaisons ont été retenues pour l'opération sachant que certaines tranches ont déjà été traitées lors des campagnes de récolement annuel effectuées ces dernières années.

Cette première opération de 3 mois avec 12 contractuels recrutés pour l'occasion a été un temps d'expérimentation : la méthode adoptée peut elle être transposée à l'ensemble des collections ?

Les 12 contractuels, travaillant en binôme, ont été formés par les personnels spécialistes : manipulation et pose des codes-barres selon l'ancienneté des documents, création de notices d'exemplaires dans le catalogue informatisé (« exemplarisation »), principes du dépoussiérage, etc.

Nombre d'ouvrages dépoussiérés	154 657 soit 4 577 ml
Nombre d'ouvrages récolés	199 238
Nombre d'ouvrages exemplarisés	48 459

Chacun des six binômes de contractuels a ainsi effectué 67 058 manipulations de documents.

4.3.2. Récolement annuel

Les opérations menées lors de la fermeture pour inventaire du 16 au 20 juin, ont mobilisé une grande partie des agents et permis de récoiler l'ensemble de la documentation des salles de lecture, une partie des réserves, et de poursuivre dans les magasins l'important chantier entrepris depuis 2005 sur les collections d'ouvrages et de périodiques.

► **Nombre de cotes récolées en magasin depuis 2005 lors de l'inventaire annuel**

	Fonds patrimoniaux hors réserves	Fonds général monographies	Fonds général périodiques	Total des cotes récolées
2005	/	9 074 cotes	/	9 074
2006	147 422 cotes	/	/	147 422
2007	101 773 cotes	52 909 cotes	674 cotes 979 ml	155 356
2008	98 571 cotes	112 038 cotes	1 340 cotes 1 168 ml	211 949

► **Résultats des opérations de 2008**

	Manquants	Retrouvés
Salles 5 et Joffre (patrimoine)	22	3
Autres salles	63	38
Semi-réserve des cotes MR et ouvrages iconographiques	1	0
Réserves	0	0
Magasins : fonds patrimoniaux ⁷ (hors réserves)	142	39
Magasins : fonds général (monographies)	380	186
Total	608	266

L'importance des pertes constatées dans les magasins s'explique notamment par l'ancienneté des précédents récolements qui dataient le plus souvent des années 1970. Inversement, au fur et à mesure de l'avancée des travaux de récolement et de dépoussiérage, des documents mal classés sont retrouvés.

4.4. Les opérations de numérisation

La BNU a poursuivi au cours de l'année ses opérations de numérisation dans la continuité de ce qui a été mené depuis les années 2000.

Mais elle entend donner une toute autre ampleur à ses programmes de numérisation et mettre en place, comme elle l'a écrit dans son Projet d'établissement 2009-2012, une véritable bibliothèque numérique. Un groupe de travail sur la numérisation a donc été créé fin 2008 : il réfléchit aux moyens de valoriser et de rendre accessibles par Internet les collections de la bibliothèque, et de les intégrer à d'autres corpus numériques. La réflexion autour de la numérisation se décline à la fois en termes de corpus, d'environnement (scientifique, politique, géographique, technologique), d'insertion dans les politiques de numérisation d'autres établissements français et étrangers. La tâche d'animation du groupe a été confiée au responsable de la mission Action culturelle, Relations internationales et Communication externe.

⁷ A la BNU, sont considérés comme fonds patrimoniaux les ouvrages entrés avant 1920.

4.4.1. Cartes imprimées d'Alsace

Durant l'année 2008, la campagne de numérisation des cartes imprimées d'Alsace débutée en 2003 et qui bénéficie d'une subvention annuelle de 24 000 € de la Région, s'est poursuivie. 516 cartes ont été microfichées et numérisées. Une étape importante a été franchie : celle de la mise en ligne de ce corpus sur le site de la BNU. Les cartes imprimées d'Alsace sont désormais accessibles à distance pour les internautes de tous horizons. Un module de recherche simple permet de retrouver ces cartes par leur auteur, leur titre (mots du titre) ou par leur indexation matière Rameau.

Une campagne de communication et de promotion de cette nouvelle application a été menée durant l'été et l'automne 2008.

ZOOM : la numérisation des cartes en ligne

La BNU conserve 54 500 documents cartographiques, dont le plus ancien remonte au 11^e siècle. Ces trésors ont fait l'objet de trois opérations de numérisation.

Au départ, la reproduction de cartes était effectuée sur support argentique. En effet, numériser une carte n'est ni anodin ni facile : sur une carte de grand format peuvent figurer des détails d'une importance capitale. Au contraire de l'affiche, faite pour être vue et lue avec facilité même de loin, la carte est un travail de précision où le spécialiste scrute d'infimes détails gravés ou parfois poinçonnés. Reproduire une carte nécessite donc un choix technologique capable de donner à voir une copie de bonne définition du document. Or, numériser des cartes de grande taille à haute définition produit des fichiers informatiques lourds, difficiles à ouvrir, à manipuler, à faire transiter par les réseaux. La compression des images crée des nébuleuses désagréables à l'œil et des imprécisions gênantes lorsqu'on observe les documents avec un zoom puissant. Et pourtant il faut mettre en ligne ces documents, souvent magnifiquement exécutés, et pouvoir les diffuser sans provoquer de dysfonctionnements informatiques pour les internautes. C'est dans cette aventure technique et technologique que la BNU s'est lancée dès 2003, aboutissant à la mise en ligne d'un corpus des plus intéressants : celui des cartes imprimées d'Alsace.

Une première opération de mise en ligne a été lancée par le groupe des bibliothèques du réseau EUCOR qui a souhaité mettre au point un prototype de base de données géographique axé sur le Rhin et sur sa rectification au 19^e siècle. Dans ce cadre, la BNU a contribué à la base des Cartes anciennes du Rhin, qui est en ligne depuis 2005, en collaboration avec les bibliothèques d'EUCOR et les archives du Land de Bade et de Karlsruhe. Après trois années d'existence, ce prototype a suscité l'intérêt de la communauté scientifique d'EUCOR et devrait maintenant trouver un second élan pour s'enrichir et améliorer son interface de consultation.

Une seconde opération a débuté en 2003 par le département Alsatiques et Patrimoine de la BNU grâce à des subventions importantes de la Région Alsace : la numérisation, elle-aussi accompagnée de sauvegardes analogiques argentiques, des cartes imprimées d'Alsace. Depuis le 16^e siècle, l'Alsace soigne son image par la réalisation de cartes géographiques destinées à améliorer l'intelligence des lieux, cartes sans cesse reprises et actualisées en raison des nombreux conflits entre voisins dont elle fut le théâtre ou l'enjeu. Ce corpus, quasi exhaustif, a donc été mis à la disposition des internautes depuis le site de la BNU. Cette collection qui forme le cœur vivant de la collection cartographique de la BNU et fait seule encore actuellement l'objet d'acquisitions onéreuses, était de longue date connue des spécialistes et cataloguée. En 2008, toutes les cartes numérisées, avec leurs notices améliorées, ont enfin été mises en ligne pour une consultation via l'interface *Zoomify* sur internet. Une campagne de presse en a informé largement le public⁸. La numérisation de ces cartes imprimées d'Alsace se poursuivra en 2009.

La troisième entité est la base HistCarto hébergée par la MISHA. Cette base inaugurée en décembre 2008 (voir § 4.5.3) décrit 494 cartes et plans, choisis parmi les 550 documents cartographiques manuscrits de la BNU. Il est également envisagé d'introduire une partie des notices des cartes de la base HistCarto dans le catalogue de la BNU lorsqu'aucune notice informatisée ne décrit encore la carte en question. La convention signée entre la MISHA, le CNRS et la BNU a prévu l'utilisation partielle des notices pour l'enrichissement du catalogue des manuscrits de la BNU. Ce travail enrichira aussi la base de données *Calames*, par un traitement au cas par cas des notices.

⁸ Voir notamment *L'Alsace* du 12 juill 2008 et le *Bulletin d'information de l'ULP* n° 1321 du 22 septembre 2008 p. 11-12 et *Poly* n° 121 septembre-octobre 2008, p. 3.

Avec ces trois bases cartographiques effectivement en ligne en ce début d'année 2009, la BNU a réellement mis en valeur son trésor cartographique ancien. L'exploitation de ces fonds par les érudits, les spécialistes, mais aussi par le grand public, bénéficie maintenant de facilités et de possibilités qui n'existaient pas il y a encore quelques années. La montée en puissance de la base des cartes anciennes du Rhin est programmée pour 2009. La numérisation des cartes imprimées d'Alsace se poursuivra aussi ; l'exploitation par la BNU des données de la base HistCarto va être programmée prochainement. Ces programmes déjà en partie aboutis ont donc encore de l'avenir devant eux.

4.4.2. Journaux de tranchées allemands de la Grande Guerre dans la région des Vosges

À l'occasion de l'exposition *Orages de papier*, la BNU a procédé à la numérisation de journaux de tranchées allemands de la Première Guerre mondiale. Cette opération a bénéficié d'un soutien financier de la BnF à hauteur de 9 000 €. Sur les 55 journaux allemands conservés à la BNU, on a, dans un premier temps, retenu 11 journaux de tranchées (*Schützengrabenzeitungen*) de petites unités ayant stationné à un moment de leur histoire dans la région des Vosges. Il s'agit de journaux de tranchées rédigés par des soldats, pour des soldats, à proximité immédiate du front. Par leur contenu, leur forme et leurs qualités esthétiques, ils présentent un certain air de famille, notamment dû au rôle central qu'a joué l'imprimeur colmarien Albert Jess dans la réalisation de plusieurs d'entre eux. C'est cette similarité qui fait que l'on a pu évoquer un style vosgien caractéristique parmi les journaux de tranchées allemands.

► Caractéristiques techniques et accompagnement éditorial

La numérisation a été effectuée en mode image et en couleurs, accompagnée d'une indexation permettant une recherche par titre, numéro, année, mois et jour. En outre, chacun des onze titres fait l'objet d'une présentation succincte : naissance et histoire du titre, conditions matérielles d'élaboration, composition de la rédaction, éléments remarquables. Les principaux rédacteurs et illustrateurs sont recensés et un lien hypertexte permet un renvoi vers les ouvrages de ces auteurs présents au catalogue de la bibliothèque. Un certain nombre de textes littéraires et d'illustrations d'écrivains et artistes allemands et alsaciens du début du siècle sont ainsi mis pour la première fois à la disposition des internautes sur le site de la BNU.

Le site propose également : un article de présentation des journaux du front allemands de la Première Guerre mondiale, une bibliographie sélective d'ouvrages relatifs au thème et un lien hypertexte vers le portail « Journaux de tranchées » développé conjointement par la BnF, la BDIC et la BNU et présentant un corpus de plus de 150 journaux français et allemands.

► Développements à venir

En 2009, et au cours des années suivantes, ce programme de numérisation devrait être poursuivi par des extensions du corpus proposé :

- à l'ensemble des journaux de tranchée allemands d'Alsace-Lorraine (7 titres supplémentaires) ;
- à l'ensemble des journaux de tranchée allemands des fronts de l'ouest (18 titres supplémentaires) ;
- enfin, à terme, à l'ensemble des journaux de tranchée allemands conservés à la BNU (soit 55 titres au total).

En outre, la mise en valeur du corpus devrait se poursuivre : catalogage rétrospectif des titres numérisés, indexation en métadonnées, traduction en allemand des textes de présentation, signalement, communication et promotion etc.

4.5. Les programmes de recherche

L'établissement encourage, et souhaite encourager davantage encore, les programmes de recherche sur ses fonds, afin qu'ils soient mieux connus des universitaires et au-delà. C'est un des points forts de son projet de Contrat quadriennal 2009-2012. Quatre programmes étaient inscrits au Contrat quadriennal 2005-2008 : l'un d'entre eux s'est achevé en 2008, trois se poursuivent et deux nouveaux programmes qui sont inscrits dans le projet de Contrat 2009-2012 débutent.

4.5.1. La *Bibliographie alsacienne* (BA)

L'année 2008 a vu l'arrivée à la BNU d'un nouveau conservateur responsable de la documentation régionale et la mise en chantier d'importantes évolutions de la *Bibliographie alsacienne* ; celles-ci ont été présentées aux partenaires régionaux de la BNU amenés à y être associés lors d'une réunion à Colmar le 23 juin. Les objectifs de la BA ont été redéfinis :

- meilleure adéquation avec les besoins documentaires des chercheurs (sélectivité du référencement, diversité des sources, signalement des thèses...);
- ouverture à d'autres types de documents en particulier électroniques ;
- travail en réseau avec les partenaires régionaux (universités, bibliothèques des collectivités territoriales, bibliothèques d'autres statuts, archives...);
- indexation selon la classification décimale Dewey, pour rejoindre la pratique commune ;
- résorption du retard de dépouillement et publication des notices en temps réel ;
- publication électronique modernisée, avec options de recherche approfondies.

La Charte qui formalisera ces objectifs sera soumise au Conseil d'administration en 2009.

Le dernier numéro de la *Bibliographie alsacienne* papier, correspondant aux publications du premier semestre de l'année 2005 (2005 n°1), sera publié au début de 2009. Son contenu rejoindra les notices des volumes mis en ligne depuis 2006. Les parutions alsatiques de l'année 2005 et du début de l'année 2006 sont traitées et leurs notices seront rapidement mises en ligne, sous la forme électronique actuelle. Le signalement des publications de la fin de l'année 2006 et de 2007 est en bonne voie. Lorsqu'il sera terminé, le retard sera résorbé.

La *Bibliographie alsacienne* se présentera dorénavant exclusivement sous une forme électronique qui ne sera plus l'image d'une publication papier. La réinformatisation effective au premier semestre 2009 permettra la consultation des notices en temps réel, avec une interface plus favorable à la recherche.

La publication papier de la BA constituait un élément des échanges de publications de la BNU avec ses partenaires : elle sera dans cet usage remplacée par une *Revue de la BNU* en projet.

4.5.2. L'iconographie alsacienne au 16^e siècle

La BNU et l'UMB ont engagé en 1987 un programme de recherche pour recenser, classer et décrire les gravures sur bois que contiennent les ouvrages imprimés en Alsace au 16^e siècle, où qu'ils soient conservés. Les responsables actuels du projet sont M. Franck Muller, professeur à l'Université de Nancy 2 et chercheur à l'UMB, Mme Cécile Dupeux, conservateur au Musée de l'Oeuvre de Notre-Dame, et Mme Jacqueline Lévy, conservatrice en chef honoraire à la BNU. Cette dernière a été assistée par une étudiante de niveau D, que la BNU a rémunérée sur ses fonds propres deux jours par semaine pendant un semestre.

En 2008, le travail d'inventaire des gravures sur bois des livres imprimés à Strasbourg au 16^e siècle s'est poursuivi. Il a permis d'achever, à l'exception de trois ouvrages, le traitement de la production de J. Grüniger. Sur les 1 251 bois inventoriés, seuls 277 sont des originaux. Les bois réutilisés ont été

signalés dans les notices des titres où ils apparaissent pour la première fois. Le dépouillement a continué avec les éditions de Knobloch, à partir de 1507 : 86 ouvrages ont été traités, correspondant à 70 bois dont 7 originaux. Les réemplois sont nombreux.

La saisie des données s'effectue actuellement sur un tableur en attendant le développement d'une nouvelle application qui permettra de mettre cette documentation en ligne.

Le volume 3 de *La gravure d'illustration en Alsace au 16^e siècle*, dont la parution prévue en 2008 a été retardée pour des raisons techniques, est en cours d'édition aux Presses universitaires de Strasbourg.

Les développements futurs de ce programme de recherche pourraient consister en une publication électronique, y compris du contenu des trois volumes parus sur papier.

4.5.3. Expériences de terrain et compétences cartographiques (HistCarto)

Ce programme lancé en 2005 par la MISHA a fait l'objet d'une convention signée en novembre 2006 par le Président de l'UMB, le délégué régional du CNRS et l'Administrateur de la BNU. Dirigé par Mme Isabelle Laboulais, maître de conférences en histoire moderne à l'UMB (EA-3400), il a été suivi à la BNU par le directeur de la Conservation et du patrimoine, M. Daniel Bornemann, conservateur, et a été financé à la fois par l'Agence nationale pour la recherche (ANR) et la MISHA. La BNU a pris à sa charge une part importante des travaux de sauvegarde et de restauration des cartes. Le programme s'est achevé en 2008 et ses résultats ont été présentés à la MISHA le 9 décembre.

2008 a vu la mise en ligne sur le site de la MISHA (<http://histcarto.u-strasbg.fr/accueil.htm>) de la base de données HistCarto qui inventorie 4 147 cartes manuscrites conservées dans 7 collections distinctes, dont 494 sont issues des collections de la BNU. Il s'agit de cartes manuscrites ou portant des mentions manuscrites ou des traces d'expertise, établies entre le 17^e et le 19^e siècle. Par traces d'expertise, on entend les commentaires textuels ou les ajouts de symboles qui permettent de saisir quelques éléments des conditions d'élaboration de la carte, ou de l'utilisation qui en a été faite dans un cadre administratif ou militaire.

Une fiche descriptive détaillée est reliée à l'image du document et éventuellement à la version numérisée des « mémoires » explicatifs qui accompagnent certains d'entre eux et sont indispensables à leur compréhension.

La BNU est le premier établissement documentaire strasbourgeois à avoir participé à cette opération de longue haleine. Par la suite, cinq autres⁹ y ont intégré leurs collections.

Les premières retombées positives se manifestent sous la forme de demandes de copies ou de renseignements, et les collections de la BNU sont ainsi mieux connues des spécialistes. La MISHA a ouvert (18 janvier) un cycle de journées d'études autour de cette thématique qui commence à être connue et citée. On mentionnera l'ouvrage *Les usages des cartes : 17^e-19^e siècles : pour une approche pragmatique des productions cartographiques...*, sous la direction d'Isabelle Laboulais, paru aux Presses universitaires de Strasbourg (PUS) en 2008.

La BNU a tiré d'autres bénéfices de ce programme de recherche : les documents ont été nettoyés par gommage, certains ont été restaurés, leur conditionnement a été revu et amélioré quand c'était nécessaire. D'autre part, les cartes manuscrites qui n'avaient pas encore rejoint la chambre forte des manuscrits y ont été regroupées. La numérisation s'est accompagnée d'une prise de vue sur microfiches couleur, à titre de sauvegarde analogique. A l'occasion de cette opération, la BNU a donc pu financer et mettre en œuvre une véritable démarche de conservation et de valorisation de cette intéressante et précieuse collection.

9 Archives de la ville et de la Communauté urbaine de Strasbourg, Archives départementales du Bas-Rhin, Bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg, Université Louis-Pasteur, École et Observatoire des sciences de la terre de Strasbourg. S'ajoute un document de l'École nationale supérieure des mines de Paris.

4.5.4. Catalogue des éditions originales d'ouvrages baroques allemands

Ce programme de recherche piloté par Mme Elisabeth Rothmund, maître de conférences à l'Université Paris XII, et dont le responsable à la BNU est M. Christophe Didier, conservateur en chef, a progressé à vitesse réduite en 2008, en particulier parce que M. Didier, commissaire de l'exposition *Orages de papier*, était très mobilisé sur ce dernier projet.

Néanmoins le travail de recherche systématique dans l'ancien catalogue de la BNU a pu être mené par une étudiante de l'UMB qui en a fait la matière d'un stage. Un corpus définitif a pu être établi, il permet la poursuite des recherches bibliographiques et matérielles préalables à l'établissement du catalogue.

4.5.5. L'Europe et la religion de l'autre : le cas de l'Inde

Ce programme de recherche interdisciplinaire est consacré à l'étude historique des contacts entre l'Asie et l'Europe et se concentre sur la réception des cultures du domaine indien dans l'espace germanique et européen. Lancé en 2006, il figure dans le projet de Contrat quadriennal 2009-2012 de la BNU.

Il rassemble des chercheurs spécialistes des langues germaniques et des historiens des religions d'Asie sous la direction de Mme Christine Maillard (MISHA). A la BNU, Mme Aude Therstappen en est le conservateur responsable.

En 2008, le principal axe de travail des chercheurs a été l'étude comparative de grandes traductions de textes sacrés de l'Inde. Mme Christine Maillard a présenté son ouvrage *L'Inde vue d'Europe, Histoire d'une rencontre 1750-1950* lors d'une conférence donnée à la BNU, le 9 octobre 2008.

En 2009, il est prévu de numériser un corpus d'ouvrages de la BNU et de travailler à leur mise en ligne sur les sites respectifs de la MISHA et de la BNU. Une convention sera préalablement signée entre les deux organismes.

4.5.6. L'Europe et ses marges, entre mise à distance et intégration, 10^e-20^e siècles

Ce programme, validé par la MISHA, a été élaboré en 2008 par l'équipe de recherche en sciences historiques EA-3400 de l'Université de Strasbourg sous la direction de Nicolas Bourguinat et Damien Coulot. Il débutera vraiment au courant de 2009 et figure dans le projet de Contrat quadriennal 2009-2012 de l'établissement. Le responsable BNU est Mme Dominique Chauvineau.

La recherche est centrée sur la formation de l'identité européenne à travers la relation entre l'Europe et ses confins, ces territoires qu'elle reconnaît pour partie comme siens, mais qui ne peuvent s'identifier à elle que de manière incomplète ou inaboutie : quelles sont les racines historiques de cette hésitation entre stratégies de mise à distance et stratégies d'intégration vis-à-vis de ces territoires ? Comment définir et apprécier l'europanisation de zones périphériques ?

La première phase du projet repose sur le recensement et la sélection de sources : relations de voyage, documents diplomatiques ou consulaires, correspondances privées, comptes rendus savants, mémoires militaires, documents cartographiques et iconographiques, etc. et commencera par un travail sur les fonds de la BNU.

En accord avec l'équipe de recherche, la BNU a proposé à l'École normale supérieure (ENS) de Lyon et à l'ENS de la rue d'Ulm en octobre 2008 qu'un chargé de recherches documentaires travaille sur ce dossier à partir de la rentrée universitaire 2009-2010.

4.6. La rétroconversion du catalogue des fonds entrés avant 1920

L'opération de rétroconversion du catalogue des fonds entrés avant 1920, financée en partie dans le cadre du Contrat quadriennal 2005-2008, se poursuit. La société *Medea*, retenue en 2006, catalogue les documents sur une base nationale, le Sudoc, à partir des fiches numérisées des catalogues manuscrits (appelés couramment « registres noirs ») :

Voir : <http://www.bnu.fr/BNU/FR/Catalogue/Catalogue+des+ouvrages+entres+avant+1920/>

Ces notices sont versées quotidiennement dans le catalogue de la BNU. En 2008, 131 000 images numérisées des anciens « registres noirs » ont été passées en revue par le prestataire.

La répartition entre les différents types de traitements est semblable à celle de 2007 :

- un quart des fiches concerne les documents gérés par le SICD de Strasbourg (11 239 cotes H et 24 514 cotes J).
- hors cotes H (sciences) et J (médecine), la moitié des fiches a donné lieu à un traitement dans le Sudoc (68 796 notices) :
 - 25 942 localisations (37,7 %)
 - 29 326 dérivations (42,6 %)
 - 13 528 créations (19,7 %)

Par ailleurs, conformément au cahier des charges, 49 356 fiches ont été momentanément écartées pour être traitées dans une deuxième phase et 7 001 ne sont pas à rétroconvertir.

L'ensemble des factures payées pour cette opération en 2008 s'élève à 96 685 € (dont 6 869 pour des notices concernant le SICD de Strasbourg).

Le marché prévoyait une tranche ferme, se terminant en avril 2009, et portant sur 450 000 à 500 000 fiches (à raison de 15 000 fiches par mois). En raison du retard pris dans le travail par le prestataire depuis 2006, la prévision du nombre de notices susceptibles d'être traitées d'ici avril 2009 a été revue à 227 500, laissant un reliquat de 262 500 fiches à traiter en tranche conditionnelle. Les projections actualisées repoussent le terme de l'opération à juin 2013, soit un an plus tard que la date initialement prévue.

D'autres opérations de rétroconversion vont être menées parallèlement à celle-ci au cours du Contrat quadriennal 2009-2012. Certains catalogues ne sont en effet pas encore complètement informatisés : il s'agit notamment des périodiques dont la rétroconversion reste incomplète et de celui des ouvrages régionaux entrés entre 1920 et 1983.

5. Action culturelle et coopération

2008 a été une année de changements pour la mission Action culturelle, Relations internationales et Communication externe. Outre le départ en détachement du conservateur qui en avait la responsabilité et son remplacement par M. David-Georges Picard, le service a été renforcé par deux contractuels (1,5 ETP).

Les efforts consacrés à l'action culturelle et à la communication externe sont en constant accroissement. En effet, les dépenses pour ces activités ont considérablement augmenté de 2004 à 2008 (de 38 200 € à 135 000 €), montrant la volonté de l'établissement de se positionner dans ces secteurs.

Au sein du site universitaire strasbourgeois, la BNU aura une place de choix dans la mise en valeur de la pensée scientifique et intellectuelle notamment à travers ses missions patrimoniales et d'action culturelle, et sa politique de numérisation.

5.1. Les manifestations culturelles

Concert-conférence *Jean-Jacques Werner* : Cette manifestation, organisée le 6 mars 2008 par la BNU et les Amis des Jeunes artistes musiciens (AJAM), était animée par le compositeur Jean-Jacques Werner, qui a présenté quelques-unes de ses œuvres, interprétées par le quatuor Leonis. Jean-Jacques Werner fait régulièrement don de ses archives musicales à la BNU.

Conférence *Alexandre Vattemare* : Cette conférence sur Alexandre Vattemare, fondateur de la Boston Public Library et pionnier de la coopération entre bibliothèques françaises et américaines, s'est tenue le 19 mars et a été présentée par M. Pierre-Alain Tilliette, conservateur à la bibliothèque administrative de la Ville de Paris.

Conférence *Les manuscrits « Goethe » de la BNU* : Cette conférence de M. Gonthier-Louis Fink et Mme Elke Richter a été réalisée en partenariat avec la Société Goethe de France. Les manuscrits détenus par la BNU ont fait l'objet d'une présentation et d'une projection (1^{er} avril).

Conférence *Reconfigurations éditoriales et champ littéraire mondial* : Proposée le 28 avril, cette conférence s'intégrait à un cycle portant sur la nouvelle économie des mondes culturels. Elle était assurée par Mme Gisèle Sapiro, sociologue et directrice de recherche au CNRS, et M. André Schiffrin, directeur aux Éditions The New Press et personnalité du monde de l'édition reconnue au plan international.

Conférence *La numérisation et l'édition des textes anciens : vers une nouvelle philologie ?* : Organisée le 26 juin 2008 à l'initiative de M. Stavros Lazaris, chercheur à l'UMR 7044, et Daniel Bornemann, directeur de la Conservation et du patrimoine à la BNU, cette conférence était donnée par Mme Caroline Macé, professeur à l'Université catholique de Louvain. S'y sont associés : la Représentation permanente de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe, la Ville de Strasbourg, et le Cercle d'amitié franco-hellénique.

Journées Européennes du Patrimoine (JEP) : De la même manière que les années précédentes, la BNU, dont les façades du bâtiment République sont classées Monument historique, a participé aux JEP qui se sont tenues les samedi 20 et dimanche 21 septembre. Un seul parcours était proposé cette année incluant un passage à l'atelier de restauration avec une courte présentation du travail qui y est réalisé. En salle d'exposition étaient montrées quelques cartes choisies parmi les documents patrimoniaux numérisés dans le cadre de l'opération menée avec EUCOR.

433 personnes ont ainsi visité la bibliothèque.

La BNU a participé au tournage réalisé par les *Dernières Nouvelles d'Alsace* durant les JEP à Strasbourg.

Conférence *Henri Bosco* : Cette conférence, donnée le 7 octobre par M. Benoît Neiss, professeur honoraire de l'Université Marc-Bloch, présentait l'œuvre de l'écrivain Henri Bosco et était réalisée en partenariat avec l'Amitié Henri Bosco (Nice).

Conférence *L'Inde vue d'Europe* : Mme Christine Maillard, directrice de la MISHA, donnait une conférence, le 9 octobre, sur la réception en Europe des cultures de l'Inde. Ses recherches s'appuient sur les fonds de la BNU (voir § 4.5.5).

Journée d'étude *L'Alsace et la Russie* : Cette journée était organisée le 17 octobre par l'UMB. M. Dmitry Kudryashov, acquéreur à la BNU pour les langues slaves, y a fait une intervention sur l'histoire des fonds slaves de l'établissement.

5.2. Les expositions

5.2.1. L'exposition *Orages de papier*

La seule exposition réalisée en 2008 à la BNU est l'exposition *Orages de papier* (voir § 1.7)

Les ressources propres de la BNU ne lui permettent pas d'assurer pleinement sa mission culturelle. Elle a donc toujours sollicité et bien souvent obtenu le soutien des collectivités territoriales ou d'institutions comme le Crédit Mutuel.

En 2008, l'exposition *Orages de papier* a coûté 160 000 € et a conduit l'établissement à se tourner vers une politique plus systématique de recherche de mécénat.

La BNU tient à remercier les collectivités territoriales et organismes qui lui ont permis de présenter une exposition digne de son sujet :

- la Bibliothèque nationale de France (subvention de 25 000 € dont une partie pour la numérisation)
- la Ville de Strasbourg (3 000 €)
- le Département du Bas-Rhin (5 000 €)
- la Région Alsace (10 000 €)
- la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) (5 000 €)
- le Ministère de la Défense (10 000 €)
- la Fondation de l'Entente franco-allemande (10 000 €)
- la Crédit Mutuel (2 000 €)
- l'entreprise Wurth (1 500 €)
- l'Association des Amis de la BNU (2 000 €).

L'établissement exprime aussi sa gratitude à M. Christophe Viellard pour sa contribution personnelle.

5.2.2. Prêts aux expositions extérieures

► Expositions extérieures auxquelles la BNU a prêté des ouvrages ou participé :

BERGHEIM. Maison des Sorcières, 15 juin - 26 octobre 2008 : prêt de trois ouvrages alsaciens du 16^e siècle.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN. Illiade. Exposition *L'Art du travail, le travail de l'art*, 28 mai – 15 juin 2008 : prêts de documents issus du fonds iconographique dont des affiches du *Centenaire de la ligne Strasbourg-Paris*, 1952 et des *Arts décoratifs*, Nancy, 1903. (M.Affiche.463 et M.Affiche.503)

MERKWILLER-PECHELBRONN. Musée français du pétrole. Exposition *Bitume et asphalte*, 3 août – 15 novembre 2008 : prêts de Jacques Réda, *Le bitume est exquis*, 1984 (CF.221.681) et de : Philip K. Dick, *Les voix de l'asphalte*, 2007 (CH.232.258).

PARIS. Musée du Louvre, Hall Napoléon. Exposition *Babylone*, 14 mars – 2 juin 2008 : prêts de : *Manuscrit de la Cité de Dieu* de Saint Augustin (Ms. 523) et de *La grande prostituée de Babylone*, un des calques des pages de l'*Hortus Deliciarum* (R.261).

PERIGUEUX. Bibliothèque municipale. Exposition *L'Alsace à table*, 8 novembre – 13 décembre 2008 : prêts de divers documents issus du fonds iconographique dont *Au bon vin d'Alsace* (M.Affiche.953) et *Levurine, la véritable levure d'Alsace* (M.Affiche.74).

RIQUEWIHR. Musée de la Communication en Alsace. Exposition *Paul Adolphe Kauffmann*, 1^{er} avril – 2 novembre et 6 – 21 décembre 2008 : prêt de documents iconographiques dont : *Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, l'Alsace, la plaine* (M.Affiche.253) ; *La Lorraine* (M.Affiche.255).

SCHIRRHEIN. Salle polyvalente. Exposition *Marie Jaëll, de l'art du piano à la science du toucher*, 23 – 31 mai 2008 : prêt de 12 panneaux illustrés.

STRASBOURG. CRDP. Exposition *Bicentenaire des Recteurs d'Alsace*, 12 – 17 mai 2008 : prêts de : *Carte figurative de l'instruction primaire dans le Bas-Rhin* (M.290.033.ICO.P.) et de : *Vue intérieure de la Ville de Strasbourg* (STRG.BK.415).

STRASBOURG. Musée de l'Oeuvre Notre-Dame. Exposition *Strasbourg 1400 : un foyer d'art dans l'Europe gothique*, 28 mars – 6 juillet 2008 : prêts du *Mémorial de la Commanderie de Saint-Jean* (Ms.739) ; *Vita* de Henri Suso (Ms.2929) ; *Chronique* de Hartmann Schedel (K.3248) et de gravures.

STRASBOURG. Hôtel du Département. Exposition *Leo Schnug et le Haut-Koenigsbourg*, 14 mai – 15 juin 2008 : prêts des affiches *Saengerbundesfest* (M.Affiche.348) et *La maison Kammerzell* (STRG.DM.46A,B).

SALENSTEIN (Suisse). Musée Napoléon Thurgovie. Exposition *Napoléon III, l'empereur du Lac de Constance*, 20 avril – 12 octobre 2008 : fourniture d'une reproduction du Portrait du *Prinz Ludwig Bonaparte* (M.36.437).

5.3. Une communication renforcée

La mission Action culturelle, Relations internationales et Communication a été renforcée par le recrutement d'un agent contractuel à temps plein sur un poste de chargé de communication, puis par le recrutement d'un second agent contractuel à mi-temps destiné spécifiquement aux tâches relevant de l'action culturelle. Ces renforts répondent à la volonté de doter l'établissement d'une politique de communication plus efficace et d'assurer le développement de la programmation culturelle en lien avec l'environnement scientifique :

- relations presse,
- communication autour des expositions, des conférences et de l'ensemble des animations proposées par l'établissement,
- soutien au montage et à la réalisation des projets dans le domaine de l'action culturelle,
- projet de communication autour de la fermeture du site République et de *BNU Nouvelle*,
- suivi éditorial du site Internet et développement de la visibilité de l'établissement sur le Web,
- réflexion sur l'image et l'identité de la BNU, notamment sur son identité visuelle.

La BNU expérimente les usages d'Internet et les moyens d'exploiter les outils du Web 2.0 pour conforter les utilisateurs naturels de la bibliothèque et intéresser des jeunes publics, futurs utilisateurs. Il s'agit aussi, par ce biais, d'assurer à partir de 2009 une partie de la communication autour du projet *BNU Nouvelle* et d'augmenter la visibilité et l'usage des collections.

Un premier pas a été accompli avec la création en septembre 2008 d'un profil institutionnel trilingue de l'établissement sur le réseau *Facebook*. Le groupe *Bibliothèque nationale et universitaire* rassemble entre 85 et 100 personnes. Il permet de diffuser une information régulière sur les manifestations culturelles (concerts, conférences).

Une série de clichés anciens et contemporains, avec des indications de droit lorsque cela était nécessaire, ainsi que quatre vidéos de présentation des lieux sont disponibles à partir de ce groupe.

En dehors de *Facebook*, l'expérimentation se poursuivra sur *MySpace* et *Netvibes* où les profils sont en attente d'enrichissement.

► Tournages

Une équipe de télévision tchèque dirigée par Olivier Selucky a tourné début juin 2008 des images pour un documentaire sur Jean Tauler et la Mystique rhénane.

Strasbourg Deux Rives (France 3 Alsace) :

Une émission entière de Strasbourg Deux Rives a été consacrée à la BNU à l'occasion des *Journées européennes du patrimoine*, jeudi 18 septembre. Ce programme a été diffusé sur France 3 Alsace avant et après le journal de 19h, à une heure de forte audience. Deux équipes de tournage ont réalisé plusieurs sujets courts qui ont permis de mettre en valeur l'histoire de la BNU, son patrimoine, son fonctionnement et l'atelier de restauration.

Promotion de l'exposition *Orages de papier* :

- Reportage sur France 3 Alsace le 12 novembre avec Christophe Didier, commissaire de l'exposition, diffusé à l'antenne au cours des journaux régionaux de la chaîne.
- ARTE Histoire : l'équipe multimédia du site internet d'ARTE a réalisé une visite virtuelle de l'exposition en français et en allemand. *Orages de papier* fut l'exposition du mois de décembre sur le site internet de la chaîne, www.arte.tv.
- La Quotidienne (Alsatic TV) : une journaliste a filmé des plans le jour de l'inauguration de l'exposition, en vue d'illustrer l'intervention de Christophe Didier en direct de la Quotidienne d'Alsatic TV, le 13 novembre.

Par ailleurs, le Bureau d'accueil de tournages de l'Agence culturelle d'Alsace a visité la BNU le 12 janvier 2009, afin de mettre à jour la « fiche décor » de l'établissement.

5.4. La coopération documentaire

5.4.1. La carte documentaire alsacienne

L'année 2007 avait été consacrée à terminer le comptage effectué de mai 2006 à juin 2007 sur les acquisitions courantes (livres, périodiques et ressources électroniques) à la BNU, au SICD de Strasbourg et au SCD de l'Université de Haute Alsace, et à commencer l'analyse de ces données.

Pour les sciences humaines et sociales à Strasbourg, une réunion BNU-SICD en janvier 2008 a permis de mettre en évidence les premiers enseignements de cette carte documentaire : points forts et lacunes du site, points forts et points faibles de chaque établissement.

Lors de la mission de l'AERES à la BNU au printemps, cette question de la carte documentaire a été à nouveau discutée.

Dans la réponse de la BNU au rapport de l'AERES, l'établissement réaffirme : « *en conformité avec les conclusions du travail sur la carte documentaire [...] l'intérêt d'une répartition selon une double approche (niveaux et discipline) plus qu'une répartition par abandon de certains domaines. Cette répartition semble en effet la seule à pouvoir maintenir l'aspect pluridisciplinaire qui est consubstantiel à la BNU (et se retrouve déjà dans ses fonds anciens) et qui correspond aux missions qu'elle assure au quotidien avec constance* ».

Aucune réunion du comité de pilotage n'a eu lieu depuis septembre 2007 mais un document de synthèse a été élaboré en décembre 2008 et janvier 2009 par les trois établissements concernés (BNU, SICD Strasbourg, SCD de l'UHA) : il sera soumis au comité de pilotage présidé par le recteur qui devrait se réunir prochainement.

Des commissions scientifiques d'acquisitions communes entre SCD et BNU pourront alors poursuivre le travail et approfondir la coopération.

ZOOM : Un point fort de la BNU : les langues et littératures

Les travaux de la carte documentaire alsacienne l'ont montré sans ambiguïté : les langues et littératures sont un des points forts de la BNU, et ce, depuis sa création. En 1920, elles représentaient déjà plus de 300 000 volumes, dont environ 90 000 concernant les langues germaniques, 55 000 les langues romanes et 45 000 les langues anciennes. Aujourd'hui encore, les fonds de langues et littératures sont estimés à 700 000 volumes, soit près d'un quart des collections de la BNU, et s'accroissent de plus de 6 500 titres par an.

Le pôle Langues et littératures est ainsi le premier ensemble documentaire de la BNU, le principal fonds de langues et littératures au niveau régional et l'un des plus importants au niveau national. Si les langues et littératures germaniques, pour lesquelles la bibliothèque est CADIST et Pôle associé documentaire de la BnF, représentent le cœur de ces collections, le fonds se caractérise également par son exceptionnelle variété, embrassant tous les domaines linguistiques et toutes les époques.

► Fonds patrimoniaux

Parmi les très nombreux points forts des fonds anciens de langues et littératures de la BNU, on peut citer :

- Pour les langues et littératures germaniques : la littérature baroque, la collection d'almanachs du 18^e siècle, des manuscrits et lettres de Goethe, la collection du poète Frédéric Uhland, celle de l'éditeur Cotta, l'exceptionnelle collection d'œuvres d'époque de Schiller etc.
- Pour les langues et littératures romanes : la bibliothèque Dante du professeur Witte, les manuscrits de Jean de Pange, le fonds Gobineau, une collection importante d'éditions originales de poètes surréalistes français (Breton, Eluard, Arp, Soupault, Tzara...), des éditions richement illustrées de Rabelais, Boileau, La Fontaine, Voltaire, Balzac ou Verlaine, etc.
- Pour les langues et littératures slaves : des éditions originales de George Caspar Kirchmayer, de Georgius Cnapius, de Vuk Karadzic, de Mikhaïl Lomonosov, etc.
- Pour les langues et littératures alsaciennes : des manuscrits de Wimpheling, Sébastien Brant, Geyler de Kaysersberg etc., de nombreux incunables et imprimés du 16^e siècle, les fonds Stoskopf, Jean Arp, Erckmann-Chatrion, Nathan Katz, Claude Vigée et Yvan Goll, les archives des frères Matthis, etc.
- Pour les langues et littératures anciennes : 32 500 titres de philologie grecque et latine antérieurs à 1920, une collection d'ouvrages anciens en sanskrit, en langues sémitiques et égyptiennes, en assyrien et en persan ancien, le fonds de quelque 5 000 papyrus, une collection de près de 5 000 ostraca, de 500 tablettes cunéiformes et 250 étiquettes de momies, etc.

► Politique documentaire

Conformément à la vocation européenne de la BNU, les principaux domaines couverts sont :

- les langues et littératures germaniques (néerlandaises et scandinaves comprises) ;
- les langues et littératures francophones ;
- les langues et littératures anglophones ;
- les autres langues et littératures romanes (italiennes, espagnoles, portugaises et, dans une moindre mesure, roumaines) ;

- les langues et littératures slaves et d'Europe de l'Est (russes, biélorusses, ukrainiennes, bulgares, slovaques, serbes, croates, polonaises, slovènes, tchèques, bosniaques, macédoniennes, sorabes, roumaines, hongroises, lettonnes, lituanienes, estoniennes et

- albanaises) ;
- les langues et littératures anciennes ;
- les langues et littératures d'Alsace.

Pour toutes ces langues et littératures, la BNU acquiert la plupart des études critiques, ouvrages spécialisés, dictionnaires et ouvrages de référence de niveau universitaire en langue française, ainsi qu'une sélection importante d'études en langues étrangères.

Mais elle acquiert aussi – ce que l'on sait moins – un très grand nombre de textes littéraires (romans, poésie, théâtre, essais, correspondances), de l'histoire littéraire comme de l'actualité littéraire la plus contemporaine, aussi bien en langues originales qu'en traductions. Sur les 6 500 nouveaux titres de monographies acquis en 2008, plus de 2 500 sont ainsi des textes littéraires, dont plus de 1 200 en langues originales. Et plus des deux tiers des 280 nouveaux textes de littérature française sont des textes d'auteurs contemporains.

Pour ces textes, la BNU vise l'exhaustivité pour l'acquisition de traductions de textes en langues germaniques, romanes et slaves et propose une très importante sélection de textes littéraires francophones et anglophones, classiques ou contemporains. Pour les autres langues et littératures (asiatiques, africaines, arabes et autres), la BNU acquiert la plupart des traductions littéraires, ainsi que des dictionnaires, des synthèses et des études universitaires, essentiellement en langue française.

Enfin, depuis quelques années, la BNU a ouvert sa politique d'acquisition à l'ensemble des genres littéraires.

Elle propose par ailleurs plus de 400 titres de périodiques de langues et littératures, aussi bien grand public (*Quinzaine littéraire, Magazine littéraire, Lire*, etc.) que spécialisés, en langue française et étrangère.

Pour la documentation électronique, elle offre l'accès à la principale base de données bibliographique (*Modern Language Association*), ainsi qu'à de nombreux périodiques électroniques de langues et littératures (via des bouquets comme *JSTOR, Muse, Cairn*, etc.) et à des corpus électroniques (Brecht, Goethe, Kafka, Montaigne, etc.).

À noter enfin que la BNU propose également, grâce au programme *Actualité du livre allemand*, un fonds important de livres audio en langues et littératures germaniques.

Par ailleurs le 22 décembre 2008, la Fondation *Monde russe* (fondation russe pour la promotion de la langue et la culture russe dans le monde) a accepté la demande de la BNU d'un soutien au projet *Actualité du livre russe* (acquisition de livres en langue originale sur les sujets de l'art, de l'histoire, des sciences politiques et sociales de la Russie contemporaine). Les subventions envisagées pour l'année 2009 s'élèvent à 10 000 €.

5.4.2. Les pôles associés

La BNU est associée à la Bibliothèque nationale de France dans le cadre de la coopération documentaire par une convention destinée à permettre des acquisitions ciblées dans les pôles d'excellence *Aire culturelle germanique* et *Sciences religieuses*. L'application de cette convention s'est traduite en 2008 par l'octroi d'une subvention de 55 000 €.

Par ailleurs, une autre convention de pôle associé cadre l'aide de la BnF pour l'application et le fonctionnement du dépôt légal imprimeur. L'aide reçue à ce titre s'est montée pour 2008 à 54 000 €.

Rappelons pour mémoire une troisième convention conclue avec la BnF, concernant cette fois-ci le dépôt légal éditeur des monographies et périodiques, qui permet à la BNU de bénéficier du second exemplaire du dépôt légal éditeur, pour ce qui concerne les traductions françaises de fiction et de poésie allemande et les ouvrages de sciences religieuses. Cette convention, signée en 2006, court sur 5 ans.

Enfin, sur l'année 2008 et dans le cadre du partenariat lié à l'exposition *Orages de papier*, la BnF a versé à la BNU une subvention de 25 000 € qui a permis de financer le transport des œuvres exposées provenant de la BnF, une partie des coûts liés à la scénographie et la numérisation d'un corpus de journaux du front (voir § 4.4.2).

ZOOM : Les Journées des pôles associés

Les jeudi 27 et vendredi 28 mars 2008 se sont tenues les 11^e journées des Pôles associés de la BnF à Strasbourg, dans les bâtiments du Conseil de l'Europe, avec pour thème *Politiques et réseaux de coopération : enjeux régionaux, nationaux et internationaux*.

La BnF et la BNU se sont associées pour réaliser cette manifestation qui a rassemblé 246 participants.

Une visite de la BNU ouvrait ces journées. Les discours d'ouverture ont été prononcés par M. Bruno Racine, président de la BnF, M. Benoît Yvert, directeur du Livre et de la lecture au Ministère de la culture et de la communication et M. Albert Poirot, administrateur de la BNU.

M. Franck Storne, responsable des sciences religieuses à la BNU, est intervenu lors d'une table-ronde intitulée *Les pôles associés, réseau d'échange et d'information : l'exemple des religions* et M. Albert Poirot a présenté la BNU lors d'une table-ronde sur *Les bibliothèques à Strasbourg et en Alsace*.

A la demande de la BnF, un onglet propre aux Journées des pôles associés a été créé sur le site Internet de la BNU afin de présenter les actes de ces journées.

5.5. Les actions menées en partenariat

5.5.1. Le stage Enssib *Carte documentaire et bibliothèques de référence*

Dans le cadre d'une coopération accrue avec l'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (voir § 6.2.9), l'Administrateur de la BNU a été sollicité pour assurer la responsabilité scientifique d'un stage de formation continue proposé par l'École et ainsi faire bénéficier les personnels de bibliothèques de l'expertise acquise par la BNU.

Ce stage intitulé *Carte documentaire et bibliothèques de référence* a donc été organisé conjointement par la BNU et par l'Enssib. Il s'est tenu à la BNU du 10 au 12 décembre 2008 et a réuni 23 participants. Il avait pour but de préciser, à partir de l'analyse d'expériences, les objectifs des cartes documentaires (nationales, régionales, locales, disciplinaires, etc.) et les missions des bibliothèques de référence dans un paysage où la documentation électronique et numérisée prend une place essentielle. Les stagiaires étaient dans leur grande majorité des conservateurs d'Etat des bibliothèques. Plusieurs directeurs de bibliothèques universitaires importantes y ont participé et ont pu intervenir dans les débats.

21 intervenants de très grande qualité, dont trois collaborateurs de la BNU, ont été sollicités pour l'occasion.

5.5.2. L'Agora de l'étudiant

Depuis de nombreuses années, la BNU et les SCD de Strasbourg participent ensemble à l'Agora de rentrée des étudiants, manifestation organisée depuis 1992 par le Pôle universitaire européen. Cet accueil, effectué sur le campus de l'Esplanade, est assuré pendant la durée du mois de septembre, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h. Il permet aux étudiants, notamment aux primo-arrivants, de s'informer sur les ressources documentaires du site strasbourgeois et de s'inscrire dans les bibliothèques universitaires. En 2008, 848 étudiants ont ainsi effectué une pré-inscription à la BNU par ce canal (644 en 2007).

5.5.3. Le déploiement de *Calames*

Calames est le catalogue des archives et des manuscrits des bibliothèques universitaires françaises, mais aussi de grands établissements nationaux (Institut de France, Muséum d'histoire naturelle...) et de plusieurs bibliothèques de recherche. C'est un catalogue vivant, qui s'enrichira avec les nouvelles acquisitions et le travail de description effectué par les bibliothèques. L'essentiel des notices actuelles de *Calames* proviennent de deux sources antérieures : le Répertoire national des manuscrits littéraires français du 20^e siècle (*Palme*) et le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, catalogue imprimé commencé sous la monarchie de Juillet.

Après l'ouverture au public de la base *Calames* à la fin de l'année précédente, la mise en œuvre de l'outil de catalogage en EAD (Description archivistique encodée) a été au cœur du déploiement en 2008. Les bibliothèques du réseau *Calames* cataloguent leurs manuscrits dans une interface commune, accessible en ligne.

Une formation à la prise en main de l'outil eut lieu à Paris en avril ; elle concernait les 9 bibliothèques du premier cercle des utilisateurs de *Calames* (la Bibliothèque centrale du Muséum, la BDIC, la

Bibliothèque de l'Institut, la BIU de Montpellier, la Bibliothèque de la Sorbonne, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, la Bibliothèque Mazarine, la BNU et la Bibliothèque Sainte-Geneviève). Ces bibliothèques sont représentées dans le groupe de travail chargé d'élaborer un guide des bonnes pratiques de catalogage dans *Calames* qui reprend et élargit les règles d'encodage adoptées pour la rétroconversion du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* (CGM). La BNU a commencé l'alimentation de *Calames* en y cataloguant toutes les nouvelles acquisitions de l'année et en corrigeant et complétant d'autre part certaines notices du CGM, notamment celles des ensembles dont le collationnement avait été effectué au cours du récolement du mois de juin. Près d'une centaine de notices ont ainsi été créées en 2008 sur *Calames*. L'outil étant en phase de test, un travail plus intensif de reprise des notices des acquisitions antérieures n'était pas envisageable à ce stade.

5.5.4. L'adhésion au CERL

L'ABES a proposé aux bibliothèques universitaires intéressées d'adhérer au Consortium of European Research Libraries (CERL) en prenant en charge une partie de la cotisation. La BNU a accepté cette possibilité en y voyant d'une part une opportunité d'accéder à la base européenne HPB (Hand Press Books) et à d'autres outils coopératifs concernant les collections anciennes, et d'autre part une occasion de participer aux journées d'étude et de pouvoir y découvrir d'autres projets européens en matière de fonds anciens. La BNU a ainsi pu être représentée à la journée d'étude du 7 novembre 2008 organisée à la BnF. Les applications concrètes de cette adhésion verront le jour dans les prochaines années, notamment avec l'accès effectif aux bases de données. La question est à l'étude à l'ABES et devrait aboutir dans les premières semaines de 2009.

5.5.5. Les visites officielles

L'année 2008 a été jalonnée de visites officielles, rendues ou reçues, qui témoignent de l'inscription de l'établissement dans l'environnement politique, culturel et universitaire de la région.

Le 17 mars, la BNU a accueilli le préfet de la Région Alsace, M. Jean-Marc Rebière, pour une visite de l'établissement, une présentation des collections patrimoniales et du projet *BNU Nouvelle*.

Le 15 septembre, les personnels de la BNU étaient invités à visiter le service de l'Inventaire de la Région Alsace. 27 membres du personnel y ont participé.

Le 29 septembre, la BNU a reçu la visite simultanée de M. Heinz-Peter Seidel, consul général d'Allemagne et de M. André Bord, ancien ministre et président de la Fondation de l'Entente franco-allemande. M. Seidel a remis, à cette occasion, une somme de 10 000 € accordée par le ministère allemand des Affaires étrangères pour *l'Actualité du Livre allemand*. M. Bord a, lui, remis une subvention de 10 000 € à destination de l'exposition *Orages de Papier*.

Le 24 octobre, la BNU a accueilli M. Denis Louche, directeur régional des affaires culturelles d'Alsace nouvellement nommé.

Le 27 octobre, M. Rodes, directeur du Centre régional de documentation pédagogique, accompagné de neuf de ses collaborateurs, a suivi une visite guidée de la BNU.

Le 31 octobre, M. Philippe Richert, Président du Conseil général du Bas-Rhin a été accueilli à la BNU.

Le 12 décembre, Mme Claire Lovisi, recteur de l'Académie de Strasbourg et chancelier de l'Université de Strasbourg a visité l'établissement.

5.6. La coopération régionale et internationale

Par le biais de réseaux ou d'associations de coopération, par des partenariats bi-latéraux, la BNU a une politique active de coopération régionale et internationale. Elle fait notamment partie de la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) et participe chaque année au congrès de celle-ci.

5.6.1. La coopération régionale

En sommeil depuis quelques années, Cordial – Association de coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace créée en 1987 – s'est relancée fin 2008 en vue de répondre aux opportunités nées des différents projets coopératifs actuellement en cours de réflexion en Alsace.

En lien avec les bibliothèques municipales, départementales et universitaires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la BNU a participé à la réflexion sur ce renouveau. Pour cela, un groupe de travail piloté par Mme Marie-Jeanne Poisson a été constitué en interne.

Les différents projets coopératifs envisagés concernent :

- la bibliographie alsacienne ;
- la Bibliothèque numérique d'Alsace (BNA) ;
- la carte documentaire universitaire d'Alsace ;
- le guide des fonds patrimoniaux d'Alsace.

Après des travaux préparatoires fin 2008, la première assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 26 janvier 2009 à la Bibliothèque universitaire de Colmar. Elle a permis d'adopter de nouveaux statuts et d'élire le nouveau Conseil d'administration de l'association.

Dotée de structures renouvelées, Cordial devient un lieu d'échanges régionaux en lien direct avec les collectivités territoriales.

Par ailleurs, la BNU adhère en tant qu'établissement à l'Association des bibliothécaires de France.

5.6.2. La Bibliothèque numérique d'Alsace (BNA)

Depuis quelques années, la Région, reprenant un idée qui avait été soumise par la BNU, a lancé le projet d'un portail régional qui permette l'accès à l'ensemble des ressources documentaires numérisées en Alsace. Ce portail, nommé Bibliothèque numérique d'Alsace (BNA) a pour objectif, par le biais d'un moteur de recherche unique, de puiser dans chaque établissement culturel, patrimonial ou scientifique d'Alsace les contenus numérisés disponibles.

La BNU continue à participer activement à la réflexion autour de la BNA, notamment en favorisant les liens avec la Bibliothèque nationale de France.

Le groupe de travail sur la numérisation à la BNU établit ses propositions sur la bases de la future intégration à un portail collectif alsacien.

5.6.3. EUCOR

Une réunion du groupe des bibliothèques appartenant à la confédération européenne des universités du Rhin supérieur (EUCOR) s'est tenue le 16 mai 2008 à Bâle. La BNU y était représentée par M. Poirot, M. Didier et M. Pichard. Le projet de numérisation des cartes du Rhin supérieur y a été abordé.

La réunion a aussi évoqué la question de la réalisation d'une bibliographie régionale (rhénane) sur le modèle du Karlsruhe virtueller Katalog (KVK).

Elle a été aussi l'occasion de présenter aux participants le site Internet d'EUCOR.

Enfin, un point a été consacré au séminaire organisé le 2 juin 2008 par le CROUS de Strasbourg afin d'informer les étudiants de Strasbourg des possibilités offertes par le réseau EUCOR et auquel M. Éric Pichard, conservateur responsable des relations internationales à la BNU, a participé en présentant les différentes bibliothèques du réseau.

5.6.4. La signature de la convention avec la WLB

L'inauguration de l'exposition *Orages de Papier / In Papiergewittern* le 12 novembre 2008 a été l'occasion pour la BNU et de la Württembergische Landesbibliothek (WLB) de Stuttgart de sceller un rapprochement, amorcé depuis 2003, par l'établissement d'une convention de partenariat. Celle-ci a été signée par l'Administrateur de la BNU, M. Albert Poirot et le Directeur de la WLB, M. Hannsjörg Kowark, avec pour « grands témoins » le Recteur de l'Académie de Strasbourg et Chancelier des Universités d'Alsace, Mme Claire Lovisi, le Consul général d'Allemagne, M. Heinz-Peter Seidel, le Vice-Président du Conseil régional d'Alsace, M. Gérard Traband, et le directeur de la Section Arts du ministère pour la Science, la recherche et les arts du Land de Bade-Wurtemberg, M. Veit Steinle.

Cette convention stipule que la coopération entre les deux établissements se concentrera sur quatre points :

- une intensification des échanges d'informations, incluant des échanges de publications et des comparaisons des pratiques de travail ;
- des échanges de personnels, axés sur les stages professionnels, des conférences et des séminaires, la formation continue ;
- le signalement des services et produits en ligne de la bibliothèque partenaire et la réalisation de produits en ligne communs ;
- une politique partagée d'action culturelle et d'animation.

6. La gestion de l'établissement

Le Conseil d'administration de la BNU, présidé par le Recteur, a été convoqué à quatre reprises en 2008 : le 14 mars, le 24 juin, le 21 octobre et le 16 décembre. La situation budgétaire de l'établissement a souvent été inscrite à l'ordre du jour.

6.1. Les moyens budgétaires

6.1.1. Le budget primitif 2008 et les DBM

Le budget primitif pour l'année 2008, tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration le 20 novembre 2007, se montait à 3 696 460 €. En fonctionnement, il a été présenté avec un prélèvement sur le fonds de roulement de 60 000 € au titre de la rétroconversion et un déficit de 660 000 € au titre de l'amortissement qui permet de se mettre en conformité avec les usages comptables. En investissement, le fonds de roulement est sollicité à hauteur de 90 000 € au titre de la maintenance.

Le budget primitif a été complété par trois décisions budgétaires modificatives (DBM) qui l'ont fait passer à :

- 3 920 599 € (DBM 1)
- 4 118 912 € (DBM 2)
- 4 208 292 € (DBM 3)

Deux DBM pour information ont également permis des ajustements intermédiaires au sein des trois classes (personnel, fonctionnement, investissement).

Le budget (hors amortissements) a été réalisé à hauteur de 86,6 %. A l'issue de l'année, certains comptes se sont donc révélés excédentaires, principalement pour des opérations qui étaient en cours et qui n'étaient pas soldées (conversion rétrospective des catalogues des collections entrées avant 1920, maintenance et sécurité, informatique) ; les sommes correspondantes ont donc alimenté le fonds de roulement.

Le résultat de l'exercice a permis un abondement du fonds de roulement à hauteur de 155 901 €.

6.1.2. Le compte financier 2008 et le coût global de la BNU

Le compte financier 2008 fait ressortir les données suivantes (hors amortissement) :

Fonctionnement	2 716 875 € (89,4 %)
Investissement	322 287 € (10,6 %)
Total des dépenses	3 039 162 €
Traitements titulaires	4 354 845 €
Coût global de la BNU en 2008	7 394 007 €

L'État a assuré directement le traitement de 102 fonctionnaires titulaires (traitement brut, charges patronales incluses) à hauteur de 4 354 845 €.

En 2008, le coût global de la BNU a donc été de 7 394 007 €.

Au total, les dépenses en personnel se sont élevées en 2008 à 4 910 798 €, soit 66,4 % du coût global. Cette somme se répartit entre les rémunérations du personnel titulaire (4 354 845 €) et les dépenses prises en compte sur le budget de l'établissement (555 953 €).

Les achats de documentation (imprimée et électronique, courante et patrimoniale, monographies et périodiques) ont représenté 1 033 923 €, soit 34 % des dépenses (hors rémunération des fonctionnaires titulaires).

L'amortissement apparaît en sus de ces sommes pour 553 947 €.

L'ensemble de ces crédits ne comprend pas les crédits relatifs au projet d'architecture qui sont gérés par le Rectorat au titre de la maîtrise d'ouvrage.

6.1.3. Le fonds de roulement

La composition du fonds de roulement 2008

Rétroconversion (628.1) :	
- années antérieures	591 445
- année 2008 (prélèvement sur fonds de roulement)	- 210 000
- crédits non consommés 2008	+203 314
- restitution du prélèvement sur fonds de roulement (DBM 1)	+150 000
<i>(Sous-total)</i>	<i>(734 759)</i>
Maintenance (218.1) :	
- années antérieures	247 251
- année 2008 (prélèvement sur fonds de roulement)	- 137 046
- crédits non consommés 2008	+ 42 084
<i>(Sous-total)</i>	<i>(152 289)</i>
Informatique (205 et 218.3)	
- années antérieures	20 954
- année 2008 (prélèvement sur fonds de roulement)	-20 954
- crédits non consommés 2008	+ 66 196
<i>(Sous-total)</i>	<i>(66 196)</i>
Total fonds fléchés du fonds de roulement	953 244
- Partie du fonds de roulement non affectée	371 118
- Prélèvement pour restituer la part rétroconversion (DBM 2008-1)	- 150 000
Total fonds de roulement non affecté	221 118
Fonds de roulement au 31 décembre 2008	1 174 362

La journée de fonctionnement étant de 7 443 € en 2008, le nombre de jours de réserve sur la base de la partie du fonds de roulement non affectée est de 30, contre 23 jours en 2007.

6.1.4. Renouvellements de marchés

Des marchés publics ont été passés ou renouvelés en 2008 :

- le marché pour la fourniture de documents électroniques en réseau, passé en commun avec le SCD de l'UMB, ainsi que le marché propre à la BNU pour ce même domaine ont été confiés à société Datec-Lavoisier ;
- le marché de consolidation et de virtualisation des serveurs a été attribué pour le lot 1 (acquisition de trois serveurs) à la société Milex de Colmar, et pour les lots 2 (tiroir additionnel pour baie de stockage et son installation) et 3 (solution logicielle et assistance à la mise en œuvre) à la société Ares Est de Schiltigheim ;
- le marché de reliure de périodiques a été confié pour le lot 1 (cartonnage dos toile Buckram) à la société Renov'Livres de Ludres, pour le lot 2 (reliure à la Bradel) à la société parisienne Reliural et pour le lot 3 (journaux) à la société Jicédél de Stenay ;
- enfin, le marché de changement de version du SIGB a été attribué à la société Infor Global Solutions de Garches.

6.2. Les ressources humaines

6.2.1. Les emplois délégués par le MESR

Le nombre de postes attribués à la BNU est marqué par une très grande stabilité, malgré la diversification des tâches liée par exemple au renforcement de l'action culturelle, à la numérisation et au travail de conservation sur les collections.

► Évolution de la délégation d'emplois de titulaires

Filière	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
ATOSS	30	30	30	30	30	30	30	30	29	27	27
ITARF	4	4	4	4	4	5	5	5	7	7	8
Bibliothèques	64	65	65	65	65	65	65	61	62	64	63
Autres								6	4	4	4
Total	98	98	99	99	99	100	100	102	102	102	102

Au 1^{er} septembre 2008, la BNU compte 102 emplois budgétaires dont un gagé. L'ensemble représente une charge financière de 4 354 845 €.

► Répartition et évolution des effectifs des agents titulaires de la BNU

Corps	Effectif au 01/09/2006	Effectif au 01/09/2007	Évolution n/n-1	Effectif au 01/09/2008
ATOSS				
Conseiller d'administration scolaire et universitaire	1	1	0	1
Attaché d'administration de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur	1	1	0	1
Secrétaires d'administration de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.	2	2	0	2
Agents et adjoints administratifs	25	23	0	23
Sous-total	29	27	0	27
ITRF				
Ingénieur d'études	1	1	0	1
Assistant ingénieur de recherche et de formation	1	1	0	1
Techniciens de recherche et de formation	2	2	+2	4
Agents et adjoints techniques	3	3	-1	2
Sous-total	7	7	+1	8
PERSONNELS DE BIBLIOTHÈQUE				
Conservateurs généraux	3	3	+2	5
Conservateurs de bibliothèques	14	14	-1	13
Bibliothécaires	6	6	0	6
Bibliothécaires adjoints spécialisés	8	8	0	8
Assistants de bibliothèques	4	4	0	4
Magasiniers en chef et spécialisés	27	29	-2	27
Sous-total	62	64	-1	63
PERSONNELS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE				
Techniciens d'art	3	3	0	3
Sous-total	3	3	0	3
EMPLOI GAGÉ				
Sous-total	1	1	0	1
TOTAL	102	102	0	102

Constitués de personnels BIATOSS (ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé, des bibliothèques et des musées), ces emplois sont répartis en quatre catégories :

- les personnels de bibliothèques : 63 ;
- les personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé : 27 ;
- les personnels ingénieurs, techniciens, administratifs de recherche et de formation : 8 ;
- les personnels relevant d'un corps géré par le ministère de la Culture : 3.

Dans leur ensemble, ces catégories se composent de 18 corps distincts à l'intérieur desquels on trouve 30 grades différents.

On peut relever une présence importante de personnels administratifs (26 %), supérieure à ce que l'on peut retrouver dans des établissements comparables.

Au cours de l'année, la structure des emplois a été modifiée :

- par la transformation d'un emploi de magasinier en conservateur ;
- par la transformation d'un emploi de magasinier en technicien ITRF.

10 postes sont vacants à la fin de l'année 2008 :

- 7 postes de magasiniers ;
- 2 postes d'assistants de bibliothèques ;
- 1 poste de bibliothécaire adjoint spécialisé.

Les postes vacants et rompus de temps partiel peuvent être utilisés pour recruter des contractuels, en principe à condition que leur contrat ne dépasse pas 10 mois et sachant que des réintégrations sur des postes vacants peuvent intervenir tout au long de l'année. Quant aux rompus dégagés par l'exercice des fonctions à temps partiel ou par les CPA (Cessations progressive d'activité), ils sont laissés à la disposition de l'établissement à hauteur en moyenne de 90 % des quotités financières dégagées.

► **Répartition des effectifs par filière et catégorie**

Filière	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Personnels de bibliothèque	24	12	27
ATOSS	2	2	23
ITRF	2	4	2
Total	28	18	52

Il faut ajouter à cette ventilation les trois postes de techniciens d'art.

6.2.2. Les mouvements de personnels

► Flux des personnels titulaires

Le bilan de l'année 2008 s'établit à 9 arrivées et 11 départs. Les départs résultent de demandes de mutation (4), de détachements (3) et de départs à la retraite (4) ; les arrivées sont issues des mouvements de mutation.

Filière	Départs	Arrivées
Administrative	3	3
Bibliothèques	8	5
ITRF	0	1
Total	11	9

- Départs de personnels titulaires :

M. Louis Barthe (magasinier), retraite
Melle Nathalie Hackel (magasinier), mutation
Melle Peggy Heym (adjoint administratif), mutation
M. Michel Martinez (conservateur en chef), retraite
M. Eric Pichard (conservateur), détachement
M. Nicolas Poinot (adjoint administratif), mutation
Melle Magalie Risser (magasinier), mouvement après réussite à un concours
M. Didier Schrenck (magasinier), retraite
M. Dominique Schlag den Hauffen (CASU), mutation
Mme Martine Sonrier (bibliothécaire adjoint spécialisé), retraite
Mme Margot Turco (assistante de bibliothèque), détachement

- Arrivées de personnels titulaires :

M. Pierre Caruso (adjoint administratif)
M. Thierry Deiss (adjoint administratif)
M. Clément Froelicher (conservateur)
Melle Catherine Guth (bibliothécaire adjoint spécialisé)
M. Laurent Masson (CASU)
M. David-Georges Picard (conservateur)
Mme Marie-Jeanne Poisson (conservateur général)

- Changements de corps

M. Raphaël Schmidt, magasinier principal, réussite au concours de technicien ITRF
Melle Julie Feist, magasinier, réussite au concours de bibliothécaire adjoint spécialisé.

6.2.3. Moyenne d'âge (titulaires)

Année	Moyenne d'âge
2003	45,6
2004	44,9
2005	44,5
2006	45,1
2007	46,1
2008	46,7

L'âge moyen du personnel titulaire de la BNU est de 46 ans. Malgré un relèvement conjoncturel à partir de 2006, la tendance est à un rajeunissement des effectifs qui devrait se poursuivre au cours des cinq prochaines années avec l'accès de classes d'âges nombreuses à l'âge légal de départ à la retraite. Le rajeunissement du personnel est encore plus manifeste si on intègre le personnel contractuel.

6.2.4. La gestion des emplois

Les mutations liées au chantier d'architecture ainsi que les priorités scientifiques et documentaires de l'établissement servent de bases à la réflexion sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Dans ce cadre, la politique des emplois s'est articulée autour de plusieurs axes :

- le soutien aux priorités de l'établissement : chantier d'architecture, travail sur les collections (libre-accès, préparation, déménagement), renforcement des besoins en maintenance, maintien des 72 heures d'ouverture ;
- le rééquilibrage entre catégories : la BNU manque de catégories B, en particulier dans la filière des bibliothèques (bibliothécaires adjoints spécialisés, assistants de bibliothèques) ;
- un rééquilibrage entre les filières : plusieurs administratifs sont chargés de fonctions bibliothéconomiques ; un établissement comme la BNU doit viser une professionnalisation accrue des emplois en fonction des impératifs scientifiques et documentaires ;
- un renouvellement des missions de magasiniers : le travail des magasiniers va beaucoup évoluer avec davantage de prêts à partir des collections en libre-accès, moins de communications à partir des magasins, davantage de présence dans les salles de lecture et à l'accueil et de renseignements au public ;
- une maîtrise des dépenses en personnel sur budget propre.

Pour la campagne d'emploi 2009, qui a fait l'objet d'un débat en comité technique paritaire le 19 février 2009, la BNU a formulé trois types de demandes que le ministère pouvait envisager séparément ou panacher :

- la création de six postes nécessaires aux évolutions à venir, notamment dans le cadre de *BNU Nouvelle* ;
- l'échange de trois postes de magasiniers vacants contre un poste de technicien logistique et deux postes de bibliothécaires adjoints spécialisés ;
- le recours à des crédits pour le recrutement d'agents contractuels en vue du déménagement des

collections lié au chantier immobilier, une somme de 150 000 € ayant été annoncée au titre de la future extension de surfaces.

6.2.5. Le personnel non titulaire rémunéré sur le budget de l'établissement

Au cours des années précédentes, la quasi-stagnation des effectifs de titulaires dans un contexte marqué par des changements technologiques importants a accentué la nécessité de faire appel à des personnels supplémentaires pour répondre à des besoins tant quantitatifs (amélioration de l'offre documentaire, développement du prêt entre bibliothèque, plus large ouverture au public...) que qualitatifs (émergence de nouvelles fonctions exigeant des agents de plus en plus spécialisés : informatique, ressources électroniques, communication, action culturelle...).

L'augmentation du nombre de personnels contractuels au 31 décembre 2008 s'explique notamment par le recrutement de 12 agents contractuels d'octobre à décembre 2008 pour la préparation du chantier *BNU Nouvelle*. Cette opération a pu être financée grâce au versement d'une subvention ministérielle de 150 000 € au titre de l'extension de surface de la BNU et a eu pour objectif d'accélérer les opérations de dépoussiérage et de récolement des collections du bâtiment République.

► Personnel non titulaire rémunéré sur le budget de la BNU

	31/12/05		31/12/06		31/12/07		31/12/08	
	Personnes en poste	ETP						
Contractuels	13	6,72	11	5,01	14	10,72	36	31,24
Moniteurs étudiants	18	5,76	19	5,48	18	6,24	14	4,5
Contrats aidés (CAE, CAV)	8	7,50	-	-	-	-	-	-
	10	6,08	11	8,94	6	5,17	1	0,74
Total	49	27,06	41	19,43	38	22,13	51	36,48

► **Évolution de la masse salariale (en €)**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Indemnités pour perte d'emploi			9 306	24 638	11 005	1 425
Indemnités de responsabilité	7 591	7 623	7 737	7 769	7 835	7 867
Charges de sécurité sociale	90 206	103 013	108 905	78 314	68 402	134 668
Rémunérations diverses (contrats et moniteurs étudiants)	96 250	139 364	191 994	196 557	180 538	372 721
Contrats aidés	65 089	64 942	96 222	118 471	129 150	38 027
Emplois-jeunes	161 524	156 588	123 949	20 275		
Remboursement partiel des transports en commun						1 242
Charges liées au personnel non titulaire	420 660	471 530	538 112	446 024	396 930	555 953
Coût salarial des 102 postes budgétaires (titulaires)	4 012 684	4 007 040	4 023 426	4 068 007	4 224 778	4 354 845

Les charges liées au personnel non titulaire sont en augmentation de 40% (+159 029 €) par rapport à 2007, ce qui correspond au montant de la subvention pour extension de surface versée par le ministère (150 000 €).

6.2.6. Emploi des personnes handicapées

L'article 36 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, instituée à compter du 1^{er} janvier 2006 un Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) qui a pour mission de favoriser leur insertion professionnelle au sein des trois fonctions publiques.

La loi fait obligation aux employeurs publics occupant au moins 20 agents (en équivalent temps plein) d'employer dans leurs effectifs 6% de travailleurs handicapés. Si ce taux n'est pas atteint, ils doivent verser au FIPHFP une contribution annuelle proportionnelle à l'écart constaté entre le nombre de personnes handicapées rémunérées et l'obligation légale.

	2008
Effectif total rémunéré par l'établissement déclaré au 1er janvier 2008	38
Effectif en nombre d'agents en ETP	22,13
Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (6% arrondi au chiffre inférieur)	2
Effectif total déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi rémunérés en ETP	3,14
Montant de la contribution au FIPHFP	0,00 €

6.2.7. Absentéisme

Les données suivantes correspondent aux absences généralement de courte durée liées à des situations médicales. Ni les arrêts de longue durée relatifs aux congés spéciaux de maladie de type congé longue maladie (CLM) ou congé longue durée (CLD), ni les congés de maternité ne sont comptabilisés dans ce tableau.

► Nombre de jours d'absence

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Personnels bibliothèques et ITRF	372	499	356	480	542	535
ATOSS	296	191	481	360	295	488
Contractuels	76	116	28	32	29	166
Total	744	806	865	872	866	1189

La forte augmentation du nombre total de jours d'absence (+ 37 %) s'explique par des arrêts maladie fréquents concernant un nombre très limité de personnels.

Pour les ATOSS, l'augmentation du nombre de jours total d'absence s'explique par un certain nombre de pathologies lourdes et spécifiques.

Parmi les contractuels, plusieurs hospitalisations ont pesé sur le total des jours d'absence.

6.2.8. Dialogue social

L'année 2008 a permis de poursuivre et de consolider le dispositif de dialogue social au sein de la BNU.

Cela s'est confirmé par le nombre important de réunions organisées lors de cette année, notamment du comité technique paritaire (CTP) de l'établissement comme en témoignent les données ci-dessous :

► Réunions du Comité d'hygiène et de sécurité

- 4 février
- 9 juin
- 17 novembre

► Réunions du CTP

- 25 février
- 10 mars
- 19 mai
- 26 juin
- 29 septembre

Chacune de ces réunions a fait l'objet d'un procès-verbal, diffusé sur l'intranet de l'établissement.

► Organisation des scrutins électoraux

La BNU a organisé ou encadré cinq opérations électorales en 2008, tous corps confondus.

Il s'agit :

- de l'élaboration de la liste électorale des personnels ITRF pour transmission aux autorités compétentes dans le cadre de la CAPN de ces personnels, le 29 janvier ;
- des élections des représentants des personnels auprès de la CAPN pour les conservateurs et les conservateurs généraux qui ont eu lieu le 15 avril et qui se sont déroulées par correspondance ;
- des élections des représentants des personnels auprès de la CAPN pour les assistants des bibliothèques qui ont eu lieu le 15 avril et qui se sont déroulées par correspondance ;
- des élections des représentants des personnels auprès de la CAPN pour les bibliothécaires qui ont eu lieu le 13 mai et qui se sont déroulées par correspondance ;
- des élections des représentants des personnels auprès des CAPA pour les SASU et les adjoints administratifs qui ont eu lieu le 2 décembre et pour lesquels la BNU était centre d'élection .

Les entretiens professionnels se sont déroulés en juin 2008 selon les modalités prévues par le décret 2007-1365 du 17 septembre 2007 et par l'arrêté du 10 avril 2008. Ces entretiens concernaient les ATOSS et les personnels des bibliothèques, les entretiens des ITARF seront organisés en 2009.

Les entretiens, qui ont lieu en face à face entre l'agent et son supérieur hiérarchique direct, s'appuient sur les fiches de postes, qui ont été réalisées pour l'ensemble des personnels et reprennent le cadre des référentiels métiers et les projets de service existants.

L'entretien, moment privilégié d'échanges et de dialogue, porte sur les résultats professionnels, les besoins en formation, les potentialités de la personne évaluée, les objectifs fixés et les évolutions de carrière. A l'issue de l'entretien, un compte-rendu est élaboré et communiqué à l'agent. Le dispositif prévoit une possibilité de recours pour l'intéressé par l'intermédiaire des CAP.

La BNU a également mis en place depuis 2006 une fiche d'évaluation pour les contractuels, ce qui permet un meilleur suivi et une possibilité d'appréciation plus pertinente de ces personnels.

6.2.9. La formation professionnelle

Mme Susie Dumoulin, conservateur, a été nommée responsable de la formation professionnelle en remplacement de Mme Paulette Butz en janvier 2008. Elle a pu suivre la formation nationale des correspondants formation organisée par le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) de Marseille en décembre 2007 et mai 2008, ainsi que la journée nationale des correspondants formation organisée le jeudi 3 avril dans les locaux de Médiadix.

Par ailleurs, la BNU a été représentée comme chaque année au conseil d'orientation de l'URFIST de Strasbourg et au conseil de direction de Médial.

► Plan de formation 2008

En 2008, 88 formations ont été suivies par les personnels de la BNU.

114 membres du personnel ont assisté à une formation (contractuels compris, hors moniteurs étudiants). Parmi eux 26 sont de catégorie A, 18 de catégorie B et 69 de catégorie C ou contractuels : une formation à la manipulation des extincteurs ayant été organisée en novembre pour l'ensemble des personnels, quasiment tous les agents ont suivi au moins une formation dans l'année.

Le coût financier pour la bibliothèque a été de 14 009 € (hors frais de mission).

Ces formations se répartissent ainsi :

Préparations aux concours :

Préparation à distance au concours de magasinier principal des bibliothèques (Médiadix) : 2 personnes.

Préparation au concours de bibliothécaire (Médial) : 1 personne.

Préparation au concours de bibliothécaire adjoint spécialisé : 4 personnes.

Préparation au concours de magasinier principal des bibliothèques (Médial) : 3 personnes.

Formations à la sécurité :

Manipulation des extincteurs : 111 personnes.

Recyclage de la formation Sauveteur secouriste du travail : 6 personnes.

Sécurité et évacuation : 19 personnes.

Utilisation du tableau incendie : 7 personnes.

Formations diverses : 65 formations organisées en interne ou formations bibliothéconomiques et administratives organisées par Médial, l'Essib, l'URFIST de Strasbourg, l'Institut régional d'administration de Metz, l'ABES, l'ABF, etc.

Participation à des colloques et des journées d'étude : 15 colloques ou journées d'étude (congrès ABF, journées d'étude ABF, congrès IFLA, journées ABES, etc.), 21 personnes.

► **Formations dispensées à l'extérieur par les personnels de la BNU, participation à des jurys**

- formation à l'utilisation professionnelle du Sudoc (du 28 au 31 janvier et du 13 au 16 octobre 2008) : Mme Christine Hecht.
- présentation de l'expérience de la BNU lors d'un séminaire sur la virtualisation (UFR de mathématiques de l'ULP, 20 janvier) : M. Cédric Ivry, responsable CRI.
- responsabilité scientifique du stage Essib *Cartes documentaires et bibliothèques de référence*, BNU 10-12 décembre : M. Albert Poirot, Administrateur.
- participation à la table-ronde *L'élaboration de cartes documentaires en France : quartier latin, Lyon, l'Alsace* (stage Essib *Cartes documentaires et bibliothèques de référence*, BNU 10-12 décembre) : M. Julien Collonges, responsable du pôle Arts, langues et littératures.
- intervention lors de la journée d'étude *Quels projets pour les fonds d'estampes?* organisée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève le 13 mai sur le thème *Images d'Alsace : du vidéodisque à la numérisation* : Mme Marie-Laure Ingelaere, responsable du service Iconographie-cartographie.
- tronc commun de la préparation aux concours des bibliothèques (Médial, Strasbourg) : interventions de M. Laurent Masson, Secrétaire général, Mme Catherine Donnadieu, Adjointe de l'Administrateur, Mme Caroline Goerst, restauratrice, Mme Marie-Jeanne Poisson, *BNU Nouvelle*, M. Daniel Bornemann, Directeur de la conservation et du patrimoine.
- tutorat pour la préparation à distance au concours de magasinier principal des bibliothèques : Mme Susie Dumoulin, Correspondante formation.
- participation au jury de sélection pour l'admission en licence MIDEN, IUT Robert-Schuman : Mme Magalie Risser, équipe de la rétroconversion.
- participation au jury du concours de Conservateur d'État : Mme Marie-Jeanne Poisson.
- participation à des jurys de soutenance de mémoires d'étude (Diplôme de Conservateur de bibliothèques) : Mme Catherine Donnadieu, Mme Béatrice Normand, responsable du Pôle Europe.
- direction d'un mémoire d'étude (Diplôme de Conservateur de bibliothèques) : Mme Béatrice Normand.

► **Préparation du plan de formation 2009**

Une nouvelle méthodologie a été mise en place en 2008 pour la préparation du plan de formation 2009. Le recueil des besoins individuels et collectifs a été réalisé de mars à juin 2008. Une première version du plan de formation 2009 a ainsi pu être présentée le 26 juin 2008 au Comité technique paritaire qui l'a adoptée à l'unanimité.

Le plan de formation a ainsi tenu compte :

- de l'analyse des compétences requises dans les fiches de poste des agents ;
- des demandes de formation exprimées lors des entretiens d'évaluation de 2006 et des entretiens professionnels de juin 2008 ;
- des besoins collectifs exprimés par les services ;
- des demandes individuelles formulées par les agents auprès de leur responsable hiérarchique.

Pour permettre le recueil des demandes individuelles, la méthodologie d'élaboration du plan de formation a été présentée dans les différentes réunions de service de l'établissement.

Outre l'accueil des nouveaux personnels, six axes principaux en lien avec le Contrat quadriennal 2009-

2012 et les projets de l'établissement, se sont dégagés du plan de formation 2009.

- Axe 1 : la préparation du chantier *BNU Nouvelle*
- Axe 2 : la conservation des documents
- Axe 3 : la formation au nouveau SIGB
- Axe 4 : l'hygiène et la sécurité
- Axe 5 : le management
- Axe 6 : les préparations aux concours

Les principes suivants ont été fixés :

- la politique de formation de la BNU continuera de s'appuyer au maximum sur les services du CRFCB Médial et sur l'offre de l'Enssib et de l'URFIST de Strasbourg ;
- pour répondre aux besoins spécifiques liés au projet *BNU Nouvelle* (et à son impact dans la gestion de l'établissement) ainsi qu'à certains projets mis en place dans le cadre du Contrat, la BNU sera également amenée à organiser des formations en interne ;
- la politique de formation devra par ailleurs encore plus tenir compte du contexte strasbourgeois qui a évolué : l'objectif principal sera de trouver des convergences avec l'Université pour définir une politique concertée, organiser des formations communes et faciliter l'accès du personnel de la BNU aux formations organisées à l'Université.

Le plan de formation 2009 a été envoyé en juillet 2008 au ministère ainsi qu'aux principaux partenaires de la BNU pour la formation professionnelle (Médial, URFIST de Strasbourg, Enssib). Le correspondant formation de la BNU a ensuite assisté aux réunions de concertation organisées à Strasbourg en septembre 2008 pour établir les programmes de formation de Médial et de l'URFIST de Strasbourg pour 2009.

► **La convention de partenariat avec l'Enssib**

Au cours de l'année 2008 de nombreux échanges avec l'Enssib ont permis d'établir un projet de convention entre les deux établissements. Cette convention, finalement signée le 2 mars 2009, fait de la BNU un partenaire privilégié de l'Enssib tout comme le sont la BnF ou la BPI.

Outre l'accueil par la BNU de stagiaires en formation initiale à l'Enssib, elle prévoit que les personnels de la BNU sont appelés à intervenir comme formateurs dans les formations initiales et continues dispensées par l'Enssib.

L'Enssib s'engage quant à elle à examiner prioritairement les demandes de formation qui lui sont adressées par les agents de la BNU.

Enfin, la BNU s'engage à soutenir activement la politique de recherche et de valorisation menée par l'Enssib en encadrant des mémoires d'étude réalisés par les élèves-conservateurs mais aussi en aidant l'Enssib à trouver des convergences avec les programmes de recherche mis en œuvre à l'Université de Strasbourg.

6.2.10. L'accueil de stagiaires

La BNU a accueilli 15 stagiaires en 2008 (10 en 2007).

NOM Prénom	Direction	Date stage	Thème
Florian Luttmann	DSP	7-11 janvier	Stage d'observation en entreprise Élève de 4 ^{ème} - Collège des 7 arpens à Souffelweyersheim Tutrice : Madeleine Zeller
Valentine Hoffbeck	DDC	21 janvier - 15 février	Master 2 Études germaniques Tuteur : Christophe Didier
Dominique Sordoillet	DDC	28 janvier - 9 mai	Conservateur stagiaire à l'Enssib Traitement du don Michaelis Tuteur : Christophe Didier
Philomène Thomine	DCP	3 - 28 mars	Validation d'acquis CAP reliure Lycée Paul-Cournu à Lisieux Tuteur : Daniel Bornemann
Julie Traber	DAG	17 mars - 20 juin	Stage pratique Licence professionnelle Communication et média IUT de Saint Dié des Vosges Tuteur : Eric Pichard
Émilie Garcia-Guillen	DSP	31 mars - 18 avril	Conservateur stagiaire à l'Enssib Stage d'immersion Tuteur : Françoise Durrive
Karima Tahar	DSI	7 avril – 14 juin	Stage pratique DUT GIDO IUT Robert-Schuman Strasbourg Tuteur : Paulette Butz
Marie Keller	DCP	12 - 30 mai	Stage pratique DUT Infocom Métiers du livre et patrimoine IUT de Bordeaux Tuteur : Daniel Bornemann
Robin Schieberle	DSI	19 mai – 2 juillet	Stage pratique BTS Informatique de gestion Lycée René-Cassin à Strasbourg Tuteur : Cédric Ivry
David-Georges Picard	DDC	2 – 20 juin	Conservateur stagiaire à l'Enssib Stage de fin de pré-affectation Tuteur : Delphine Jaecy

Julien Gueslin	DDC	2 – 20 juin	Conservateur stagiaire à l'Enssib Stage de fin de pré-affectation Tuteur : Béatrice Normand
François Quere	DDC	2 – 20 juin	Conservateur stagiaire à l'Enssib Stage de fin de pré-affectation Tuteur : Franck Storne
Grégory Hartmann	DSI	3 novembre 2008 – 16 janvier 2009	AFPA Stage pratique en entreprise Tuteur : Cédric Ivry
Florent Goichot	DSP	1 – 5 décembre	Stage d'observation en entreprise Élève de 3 ^{ème} Collège Notre-Dame de Sion à Strasbourg Tuteur : Madeleine Zeller
Chloé Merckling	DSP	15 – 19 décembre	Stage d'observation en entreprise Élève de 3 ^{ème} - Collège de Chazay d'Azergues (69) Tuteur : Madeleine Zeller

6.3. L'hygiène et la sécurité

Les questions d'hygiène et de sécurité font l'objet d'un suivi particulièrement attentif de la direction de l'établissement, du Comité d'hygiène et de sécurité, de l'ACMO et de manière plus générale de l'ensemble du personnel de l'établissement.

En 2005, la Commission départementale de sécurité avait émis un avis défavorable d'exploitation. Une nouvelle visite en juin 2008 a maintenu cet avis.

De nouvelles opérations ont cependant été menées, notamment :

- le renforcement de la sécurité des bâtiments (Joffre et République) par la pose de dispositifs d'alarmes supplémentaires et par la rationalisation de l'utilisation des clés et des badges d'accès aux différents services ;
- la mise à jour de l'ensemble des dossiers "sécurité" des installations et le suivi attentif des observations de la Commission.

Le CHS de l'établissement s'est réuni trois fois en 2008. Un suivi des questions d'hygiène et de sécurité y est assuré, notamment à travers le document unique d'évaluation des risques (DUER) mis à jour en permanence et des registres de sécurité destinés au personnel ont été placés à des endroits stratégiques (bureau de retour en magasins, bureau des magasiniers en chef, bureau des ressources humaines).

6.4. Maintenance et logistique

Dans un contexte marqué notamment par l'absence d'un secrétaire général durant les huit premiers mois de l'année, outre le suivi quotidien des opérations nécessaires à la bonne marche de la BNU, on citera :

► **Opérations de désencombrement en vue du chantier :**

- élimination de mobiliers vétustes (8,3 tonnes) ;
- mise au rebut de doublons de collections sans valeur (9 tonnes) ;
- élimination de matériels informatiques obsolètes (8,5 tonnes).

► **Travaux et déménagements :**

- transformation de l'ancienne Salle du patrimoine en trois bureaux après la pose d'un plafond de sécurité ;
- déménagement et réinstallation de l'ensemble de services de la Direction de la conservation et du patrimoine et transfert de l'atelier d'équipement du livre dans le bâtiment Joffre, cette installation répondant en particulier à un souci de sécurité ;
- réorganisation de la salle de repos du personnel dans le bâtiment République.

► **Matériels et équipements :**

- achat d'un nouveau véhicule utilitaire (le précédent datait de 1982) ;
- remplacement, après un appel d'offres, de l'ensemble du parc des photocopieurs ;
- acquisition et mise en service d'un outil de suivi des communications téléphoniques ;
- pose de robinets thermostatiques sur les radiateurs des bureaux du bâtiment Joffre.

6.5. L'informatique

6.5.1. Le changement de SIGB

Un marché à procédure adaptée a été signé le 7 juillet 2008 avec la société Infor pour adopter une version plus récente du logiciel professionnel qui gère les achats de documents, les dossiers et emprunts des lecteurs et le catalogue (système informatique de gestion de bibliothèque). Le montant du marché est de 105 517,10 €.

Il comprend :

- les licences logicielles pour les bases de données ;
- la gestion des acquisitions (achat, réception, inventaire des documents), des périodiques, des transactions (prêts, retours, prolongations, réservations, dossiers lecteurs), du catalogue, le programme de demande de communication des documents et celui de contrôle des accès dans les salles, les statistiques ;
- les prestations : reprise des données, paramétrages, assistance au démarrage, formation complète d'un groupe de formateurs internes.

Le marché n'inclut aucune fonctionnalité de gestion de documents numériques (GED) ni de portail. Ces aspects feront l'objet à partir de 2009 de projets séparés, en vue notamment d'un travail commun avec le SCD de l'Université de Strasbourg.

Le deuxième semestre 2008 a été consacré au travail préparatoire aux paramétrages et à la reprise des données. La mise en production du nouveau système est prévue pour juin 2009.

6.5.2. La virtualisation des serveurs

La virtualisation est un ensemble de techniques matérielles et logicielles qui permettent de faire fonctionner plusieurs systèmes d'exploitation sur une même machine physique.

► Contexte

La quasi totalité des serveurs de la BNU arrivait en fin de garantie en janvier 2007. La virtualisation permet d'économiser la maintenance de 10 serveurs et d'anticiper leur renouvellement à moindre coût. Il fallait également prévoir un nouveau serveur puissant pour le SIGB. Un premier devis avait donné un montant de 10 000 € pour ce seul serveur.

► Solution

Plusieurs solutions proposées sur le marché ont été étudiées. Le SIGB devant fonctionner sur un système Linux, un compromis a été trouvé entre l'Open Source et le propriétaire en optant pour la solution de Novell basée sur SuSE Linux Entreprise Server 10 et XEN :

- le premier avantage est de disposer, comme base, d'un système d'exploitation Linux supporté : SUSE Linux Entreprise Server 10 sur 3 ans pour les serveurs de virtualisation et toutes machines virtuelles Linux ;
- XEN est ce qu'on nomme l'hyperviseur : c'est le logiciel libre qui fait le lien entre le matériel (le serveur physique) et les machines virtuelles et offre la possibilité de para-virtualiser. Cette technologie permet d'obtenir de meilleures performances par rapport à la virtualisation complète ;
- Platespin Powerconvert est le logiciel qui permet de convertir les serveurs existants en machines virtuelles ;
- les Virtual Machine Driver Pack étaient indispensables pour virtualiser 8 serveurs windows 2003. Ce sont des pilotes propriétaires permettant d'améliorer de façon significative les performances des machines Windows virtualisées ;
- enfin, ZENWorks Orchestrator est la console d'administration qui permet de superviser l'ensemble de la plateforme et les machines virtuelles.

► Bilan

L'opération a été réalisée pour un coût global de 45 000 €.

Ce projet a occupé le Centre de ressources informatiques (CRI) pendant plus de 6 mois et sa réalisation a été à la fois complexe et enrichissante. Outre les 12 serveurs initiaux, la BNU dispose désormais de 18 serveurs virtualisés.

6.5.3. Filtrage d'URL

Parallèlement au projet de virtualisation, la solution de filtrage adoptée en 2007 et qui ne donnait pas satisfaction a été remplacée. Deux offres concurrentes ont été testées sur deux serveurs virtualisés. Début octobre la solution retenue basée sur le moteur d'OPTENET a été mise en production. Les performances de cette solution semblent bien meilleures que celles de la solution précédente. Le coût de licence annuel est de 900 € HT.

6.5.4. Migration vers *Open Office*

La migration préparée en 2007 a été lancée en début d'année. Une version majeure, la 3.0, a été déployée début décembre. Des paramétrages supplémentaires ont été effectués en cours d'année afin d'améliorer les performances.

7. ANNEXES

Annexe 1 : Décret constitutif de la BNU (1992)

**Publication au JORF du 17 janvier 1992
Décret n°92-45 du 15 janvier 1992**

Décret portant organisation de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et relatif aux services de la documentation des universités de Strasbourg

NOR : MENT9102528D

Version consolidée au 17 janvier 1992 - version JO initiale

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, et du ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et du budget,

Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, notamment ses articles 25, 44 et 45 ;

Vu la loi de finances n° 63-156 du 23 février 1963, et notamment son article 60 ;

Vu le décret du 25 octobre 1935 instituant le contrôle financier des offices et établissements publics autonomes de l'État ;

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable des établissements publics nationaux à caractère administratif, ensemble le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret modifié n° 64-486 du 28 mai 1964 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics, modifié par le décret n° 71-153 du 22 février 1971 ;

Vu le décret n° 85-694 du 4 juillet 1985, modifié par le décret n° 91-320 du 27 mars 1991, sur les services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale, notamment son article 19 ;

Vu le décret n° 86-416 du 12 mars 1986 relatif aux conditions et modalités de prise en charge par l'État des frais de voyage et de changement de résidence à l'étranger ou entre la France et l'étranger des agents civils de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'État, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu l'ordonnance locale du 19 juin 1872 portant institution de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et conférant à cet établissement la personnalité civile ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 19 novembre 1990,

TITRE I^{er} : Dispositions générales.

Article 1

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est un établissement public national à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Son siège est à Strasbourg.

Article 2

Les universités de Strasbourg constituent des services communs de la documentation par délibération statutaire de leur Conseil d'administration, conformément au décret modifié du 4 juillet 1985 susvisé et sous réserve des dispositions du présent décret.

Les universités de Strasbourg peuvent confier la gestion de collections à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Article 3

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg a pour missions :
de collecter, conserver, communiquer et mettre en valeur des collections de documents présentant un intérêt national, régional ou universitaire ;
de mettre en œuvre la coopération documentaire entre les universités de Strasbourg, et notamment les actions documentaires menées au plan européen par ces universités ;
de coopérer avec les bibliothèques ou les institutions qui concourent aux mêmes objectifs, notamment par la participation à des catalogues collectifs.

Article 4

Pour l'accomplissement de ses missions, la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg dispose des équipements, des personnels et des crédits qui lui sont attribués par l'État et les collectivités territoriales, ainsi que des ressources qui proviennent de l'activité de l'établissement.

Article 5

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est destinée à l'usage du public, notamment des universitaires, comme bibliothèque générale encyclopédique et de recherche. En outre, pour la mise en œuvre de la coopération documentaire entre les universités de Strasbourg, la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg exerce les missions de service interétablissements de coopération documentaire à l'usage des universités de Strasbourg avec lesquelles elle passe des conventions communiquées pour avis au ministre chargé de l'enseignement supérieur, conformément au décret du 4 juillet 1985 modifié susvisé et sous réserve des dispositions prévues au présent décret.

Article 6

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est organisée en départements dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur à la demande du conseil d'administration de l'établissement.

TITRE II : Organisation administrative.

Article 7

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est dirigée par un administrateur et administrée par un conseil d'administration.

Article 8

Le conseil d'administration comprend trente-deux membres :

Douze membres de droit :

- le recteur de l'académie de Strasbourg, président ;
- le directeur chargé des bibliothèques au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant ;
- un inspecteur général des bibliothèques désigné par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- les présidents des universités de l'académie de Strasbourg ou leurs représentants ;
- le maire de Strasbourg ou son représentant ;
- le président du conseil régional d'Alsace ou son représentant ;
- le président du conseil général du Bas-Rhin ou son représentant ;
- le président du conseil général du Haut-Rhin ou son représentant ;
- un représentant du chapitre Saint-Thomas ;

Douze membres élus :

- six représentants des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs des universités de

Strasbourg, à raison de deux représentants de chacun de ces établissements désignés en leur sein par chacun des conseils d'administration de ces établissements ;

- six représentants du personnel de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, dont trois appartenant au personnel scientifique et trois appartenant au personnel technique, administratif, ouvrier et de service en fonctions à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Ces représentants du personnel sont élus par collèges distincts correspondant aux deux catégories de personnel désignées ci-dessus, pour une durée de trois ans renouvelable. L'élection a lieu au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle et au plus fort reste, selon des modalités fixées par le règlement intérieur. Le scrutin est secret. Les électeurs qui ne peuvent se rendre au bureau de vote peuvent exercer leur droit par correspondance ou par procuration ; dans ce dernier cas, le mandataire doit appartenir au même collège électoral que le mandant. Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations ;

Quatre personnalités du monde culturel et scientifique nommées en raison de leurs compétences par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du conseil d'administration ;

Quatre usagers de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg nommés parmi les membres des associations culturelles et éducatives locales par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du conseil d'administration.

Assistent avec voix consultative au conseil d'administration : l'administrateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, les directeurs des services communs de la documentation des universités de Strasbourg, les directeurs de département de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg s'ils ne figurent pas parmi les membres élus, le contrôleur financier placé auprès de l'établissement et l'agent comptable. Le président, ainsi que l'administrateur, peut appeler à participer aux séances toute personne dont il juge utile la présence.

NOTA : Décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 art. 19 : Dans tous les textes réglementaires où ils apparaissent, les mots : "contrôleur d'État", "contrôleur financier", inspecteur de l'industrie et du commerce", "inspecteur général de l'industrie et du commerce" et "inspecteur général des postes et télécommunications" sont remplacés par les mots : "membre du corps du contrôle général économique et financier". De même, les mots : "contrôleurs d'État", "contrôleurs financiers", "inspecteurs de l'industrie et du commerce", "inspecteurs généraux de l'industrie et du commerce" et "inspecteurs généraux des postes et télécommunications" sont remplacés par les mots : "membres du corps du contrôle général économique et financier".

Article 9

Les membres du conseil d'administration autres que les membres de droit et les membres élus sont nommés pour trois ans renouvelables par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Toute vacance par décès, démission ou perte de la qualité au titre de laquelle les intéressés ont été désignés donne lieu à remplacement pour la durée du mandat restant à courir, sauf si cette vacance intervient moins de six mois avant l'expiration du mandat.

Article 10

Le conseil d'administration se réunit en session ordinaire au moins deux fois par an sur convocation de son président, qui fixe l'ordre du jour ; il peut en outre se réunir, sur la demande du ministre chargé de l'enseignement supérieur, de l'administrateur ou de la majorité de ses membres, en session extraordinaire pour l'examen d'un ordre du jour précis et limité.

Article 11

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est convoqué à nouveau dans un délai de quinze jours et peut délibérer valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Un membre du conseil peut se faire représenter par un autre membre du conseil appartenant à la même catégorie. Aucun membre du conseil ne peut être porteur de plus de deux mandats.

Les délibérations sont adoptées à la majorité des membres présents ou représentés, à l'exception des délibérations à caractère budgétaire et de celle relative au règlement intérieur, qui sont adoptées à la majorité absolue des membres en exercice du conseil.

En cas de partage égal des voix, la voix du président est prépondérante.

Les procès-verbaux des séances, signés du président, sont communiqués pour information au ministre chargé de l'enseignement supérieur dans les quinze jours qui suivent la clôture de la session du conseil.

Article 12

Les fonctions de membres du conseil d'administration sont gratuites. Toutefois, ces fonctions ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour dans les conditions fixées par les décrets du 28 mai 1990 et du 12 mars 1986 susvisés.

Article 13

Le conseil d'administration délibère sur :

- La définition et l'évaluation de la politique documentaire de l'établissement ;
- Le budget de l'établissement et ses décisions modificatives ;
- Le compte financier de l'établissement ;
- Les contrats et conventions passés par l'établissement. Il détermine en particulier les catégories de contrats et conventions qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumis pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité à l'administrateur ;
- Les emprunts, l'acceptation des dons et legs ;
- Les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles ;
- Le tarif des redevances et rémunérations de toute nature dues à l'établissement ;
- Le rapport annuel d'activité préparé par l'administrateur, qui le lui soumet avant de le transmettre au ministre chargé de l'enseignement supérieur ainsi que, plus généralement, sur les questions de sa compétence en vertu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Le règlement intérieur, qui précise notamment le mode de fonctionnement de l'établissement.

Article 14

Les délibérations du conseil d'administration, sous réserve des conditions ci-après mentionnées concernant les délibérations à caractère budgétaire, deviennent exécutoires dans un délai de quinze jours suivant la réception des procès-verbaux par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, à moins que celui-ci n'en autorise l'exécution immédiate.

Dans ce délai, le ministre chargé de l'enseignement supérieur peut s'opposer à l'exécution d'une délibération et demander au conseil de délibérer de nouveau. Il peut procéder à l'annulation d'une délibération qui lui paraîtrait entachée d'irrégularité dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle il a signalé son opposition.

Si aucune décision n'intervient dans ce délai, l'opposition est levée de plein droit. Les délibérations à caractère budgétaire sont réputées approuvées si le ministre chargé de l'enseignement supérieur n'a pas fait connaître son refus de les approuver dans les quinze jours suivant la réception des procès-verbaux.

En cas de refus, le conseil d'administration dispose d'un mois pour délibérer à nouveau. A défaut de nouvelle délibération ou lorsque le budget n'est pas adopté en équilibre réel, il est arrêté par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Le budget doit être adopté au 1er mars et, au plus tard, dans le délai de deux mois à compter de la notification de la dotation allouée pour son fonctionnement. A défaut, il est arrêté par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Toutefois, les délibérations portant sur les emprunts, les acquisitions, échanges et aliénations d'immeubles sont soumises à l'approbation du ministre délégué au budget et du ministre chargé de

l'enseignement supérieur.

Article 15

L'administrateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur parmi les membres du corps scientifique des bibliothèques pour une durée de cinq ans renouvelable une fois.

L'administrateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg assure la direction de l'établissement :

- il prépare et exécute les décisions du conseil d'administration et lui rend compte de sa gestion ;
- il a autorité sur l'ensemble du personnel de l'établissement et nomme à toutes les fonctions pour lesquelles aucune autre autorité n'a reçu pouvoir de nomination ;
- il est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement ;
- il est chargé de l'organisation des opérations électorales. Il fixe la date du scrutin et établit les listes électorales des personnels de l'établissement ;
- il conclut les contrats et conventions, sous réserve des dispositions de l'article 13 ci-dessus ;
- il peut déléguer sa signature au secrétaire général et aux directeurs de départements ;
- il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ;
- il représente la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg en justice et dans tous les actes de la vie civile.

TITRE III : Organisation financière et comptable.

Article 16

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est soumise au régime financier et comptable défini par les articles 14 à 25 du décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 susvisé et les articles 151 à 189 du décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 susvisé.

Article 17

La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est soumise au contrôle financier prévu par le décret du 25 octobre 1935 susvisé. Les modalités de ce contrôle sont fixées par arrêté conjoint du ministre délégué au budget et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Article 18

Les dépenses de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg comprennent les dépenses de fonctionnement et d'équipement et, d'une façon générale, toutes les dépenses nécessaires à son activité.

Article 19

Pour le fonctionnement de l'établissement, les recettes de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg comprennent :

les subventions allouées par l'Etat, par les collectivités publiques et par d'autres établissements publics ;

le revenu des biens, meubles ou immeubles, les recettes des produits de l'établissement, les dons ou legs ou leurs revenus, le produit des emprunts, ainsi que toute autre recette autorisée par les lois et règlements. Les universités de Strasbourg concourent au budget de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg pour l'accomplissement des missions qu'elles lui délèguent. Elles reversent notamment à la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg une part des droits annuels de scolarité payés par les étudiants au titre de la bibliothèque. La part reversée par chaque université est fixée dans des conventions pluriannuelles conclues entre chaque université et la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Ces conventions bilatérales sont communiquées pour avis au ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Article 20

L'agent comptable de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est désigné par arrêté conjoint du ministre délégué au budget et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Article 21

Des régies de recettes et de dépenses peuvent être créées auprès de l'établissement dans les conditions prévues par le décret du 28 mai 1964 modifié susvisé.

TITRE IV : Dispositions transitoires et finales.

Article 22

L'administrateur en exercice exerce ses fonctions jusqu'à la nomination d'un administrateur, qui doit intervenir dans un délai de trois mois suivant la publication du présent décret. L'agent comptable en exercice exerce à titre intérimaire les fonctions d'agent comptable de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg jusqu'à la nomination de l'agent comptable titulaire. Le conseil en fonctions exerce les compétences prévues à l'article 13 ci-dessus jusqu'à la mise en place du conseil d'administration, qui doit intervenir dans un délai de six mois suivant la publication du présent décret.

Article 23

Toutes les dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

Article 24

Le ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et du budget, et le ministre délégué au budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

ÉDITH CRESSON Par le Premier ministre :

Le ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, LIONEL JOSPIN

Le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et du budget, PIERRE BÉRÉGOVOY

Le ministre délégué au budget, MICHEL CHARASSE

Annexe 3 : Joindre les directeurs et chefs de service

Administrateur : Albert Poirot

Tel : 03 88 25 28 11

Courrier électronique : Administrateur@bnu.fr

Adjointe de l'Administrateur : Catherine Donnadiou-Trocmé

Tel : 03 88 25 28 40

Courrier électronique : Catherine.Donnadiou@bnu.fr

Chargé de mission *BNU Nouvelle* : Pierre Louis

Tel : 03 88 25 28 16

Courrier électronique : Pierre.Louis@bnu.fr

Action culturelle, communication, relations internationales : David-Georges Picard

Tel : 03 88 25 28 17

Courrier électronique : David-Georges.Picard@bnu.fr

AFFAIRES GÉNÉRALES

Secrétaire général : Laurent Masson

Tel : 03 88 25 28 05

Courrier électronique : Laurent.Masson@bnu.fr

Secrétaire général adjoint : Pascale Viauzelange

Tel : 03 88 25 28 41

Courrier électronique : Pascale.Viauzelange@bnu.fr

Affaires financières : Martine Streicher

Tel : 03 88 25 28 08

Courrier électronique : Martine.Streicher@bnu.fr

Logistique : Laurent Palmisano

Tel : 03 88 25 28 30

Courrier électronique : Laurent.Palmisano@bnu.fr

Correspondant Formation / Communication interne : Susie Dumoulin

Tel : 03 88 25 28 50

Courrier électronique : Susie.Dumoulin@bnu.fr

ACMO : Alain Boehm

Tel : 03 88 25 28 00

Courrier électronique : Alain.Boehm@bnu.fr

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS (DDC)

Directeur : Christophe Didier

Tel : 03 88 25 28 21

Courrier électronique : Christophe.Didier@bnu.fr

Directeur adjoint, pôle Sciences humaines : Dominique Chauvineau

Tel : 03 88 25 28 27

Courrier électronique : Dominique.Chauvineau@bnu.fr

Pôle d'excellence Europe : Béatrice Normand

Tel : 03 88 25 28 25

Courrier électronique : Beatrice.Normand@bnu.fr

Pôle d'excellence Alsatiques : Clément Froehlicher

Tel : 03 88 25 28 44

Courrier électronique : Clement.Froehlicher@bnu.fr

Pôle d'excellence Aire Culturelle Germanique : Aude Therstappen

Tel : 03 88 25 28 01

Courrier électronique : Aude.Therstappen@bnu.fr

Pôle d'excellence Sciences religieuses : Franck Storne

Tel : 03 88 25 28 00

Courrier électronique : Franck.Storne@bnu.fr

Pôle Arts, langues et littératures : Julien Collonges

Tel : 03 88 25 28 42

Courrier électronique : Julien.Collonges@bnu.fr

Services documentaires communs, ressources électroniques : Delphine Jaeky

Tel : 03 88 25 28 52

Courrier électronique : Delphine.Jaeky@bnu.fr

Service des périodiques : Isabelle Grieshaber

Tel : 03 88 25 28 22

Courrier électronique : Isabelle.Grieshaber@bnu.fr

Service des entrées : Hélène Garncarz

Tel : 03 88 25 28 38

Courrier électronique : Helene.Garncarz@bnu.fr

DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC (DSP)

Directeur : Françoise Durrive

Tel : 03 88 25 28 58

Courrier électronique : Francoise.Durrive@bnu.fr

Directeur adjoint, Service de référence et du libre-accès : Madeleine Zeller

Tel : 03 88 25 28 36

Courrier électronique : Madeleine.Zeller@bnu.fr

Prêt entre bibliothèques : Pascal Godard

Tel : 03 88 25 28 29

Courrier électronique : Pascal.Godard@bnu.fr

Service des Inscriptions : Elisabeth Rusch

Tel : 03 88 25 28 19

Courrier électronique : Elisabeth.Rusch@bnu.fr

Equipe des magasiniers : Raphaël Schmidt
Tel : 03 88 25 28 00
Courrier électronique : Raphael.Schmidt@bnu.fr

DIRECTION DE LA CONSERVATION ET DU PATRIMOINE (DCP)

Directeur : Daniel Bornemann
Tel : 03 88 25 28 18
Courrier électronique : Daniel.Bornemann@bnu.fr

Directeur adjoint, Service de la Conservation : Gisela Bélot
Tel : 03 88 25 28 32
Courrier électronique : Gisela.Belot@bnu.fr

Atelier de restauration : Françoise Lemeunier
Tel : 03 88 25 28 00
Courrier électronique : Francoise.Lemeunier@bnu.fr

Service de la Réserve : Gérard Littler
Tel : 03 88 25 28 20
Courrier électronique : Gerard.Littler@bnu.fr

Service Iconographie et cartographie: Marie-Laure Ingelaere
Tel : 03 88 25 28 49
Courrier électronique : Marie-Laure.Ingelaere@bnu.fr

DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION (DSI)

Directeur : Catherine Storne
Tel : 03 88 25 28 13
Courrier électronique : Catherine.Storne@bnu.fr

Directeur adjoint, Centre de ressources informatiques : Cédric Ivry
Tel : 03 88 25 28 23
Courrier électronique : Cedric.Ivry@bnu.fr

Responsable de la sécurité du système d'information : Guillaume Rehm
Tel : 03 88 25 28 23
Courrier électronique : Guillaume.Rehm@bnu.fr

Correspondant ABES – Sudoc PS : Paulette Butz
Tel : 03 88 25 28 14
Courrier électronique : Paulette.Butz@bnu.fr

Conversion Rétrospective : Pierre Metzger
Tel : 03 88 25 28 37
Courrier électronique : Pierre.Metzger@bnu.fr

**Annexe 4 : Liste des membres du Conseil d'administration
(janvier 2009)**

Membres de droit

Mme Claire LOVISI Recteur de l'Académie de Strasbourg, Chancelier des universités d'Alsace, Président du Conseil d'administration
M. Michel MARIAN Sous-Directeur des bibliothèques et de l'information scientifique, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Mme Claire VAYSSADE Inspecteur général des Bibliothèques, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
M. Alain BERETZ Président de l'Université de Strasbourg
M. Alain BRILLARD Président de l'Université de Haute-Alsace Mulhouse
M. Roland RIES Maire de Strasbourg
M. Adrien ZELLER Président du Conseil régional d'Alsace
M. Guy-Dominique KENNEL Président du Conseil général du Bas-Rhin
M. Charles BUTTNER Président du Conseil général du Haut-Rhin
M. Frédéric HARTWEG Représentant du Chapitre Saint-Thomas

Membres élus Université de Strasbourg

M. Hubert RUBENTHALER Université de Strasbourg
M. Serge POTIER Université de Strasbourg
M. Laurent PERNOT Université de Strasbourg
Mme Monique MOMBERT Université de Strasbourg
M. Pierre ECKLY Université de Strasbourg
M. Éric MAULIN Université de Strasbourg

Membres élus - Personnel de la BNU

Mme Dominique CHAUVINEAU Personnel scientifique
Mme Aude THERSTAPPEN Personnel scientifique
Mme Susie DUMOULIN Personnel scientifique

Mme Martine STREICHER Personnel ATOSS
M. Jacky DIETRICH Personnel ATOSS
M. Dimitri KOUDRIACHOV Personnel ATOSS/Contractuel

Personnalités du monde culturel ou scientifique

Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI Directrice Générale – Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport - Conseil de l'Europe
M. Denis LOUCHE Direction régionale des affaires culturelles
M. Francis RAPP Professeur, membre de l'Institut
M. Lucien BRAUN Presses universitaires de Strasbourg

Usagers

M. Albert CHÂTELET Président de L'Association des Amis de la BNU
Mme Danielle TAESCH Ancienne présidente de l'Association CORDIAL
M. Jean-Pierre KINTZ Professeur émérite de l'UMB
M. Thomas CONSTANTINO Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg

Membres avec voix consultative

M. Albert POIROT Administrateur
M. Christian MURE Contrôleur financier
M. Xavier RZEPKA Agent comptable
Mme Catherine FORESTIER Directrice du SCD de l'UdS
M. Daniel BORNEMANN Directeur de la Direction de la conservation et du Patrimoine de la BNU
M. Christophe DIDIER Directeur de la Direction du développement des collections de la BNU
Mme Françoise DURRIVE Directrice de la Direction du service au public de la BNU
Mme Catherine STORNE Directrice de la Direction du système d'information de la BNU

Personnes invitées à la demande du Président du Conseil d'Administration

M. Bruno SAUVAGET Chef du service de la Chancellerie

Personnes invitées à la demande de l'Administrateur

Mme Catherine DONNADIEU - TROCME Adjointe de l'Administrateur
M. Laurent MASSON Secrétaire général
M. Pierre LOUIS Chargé de mission <i>BNU Nouvelle</i>
M. Clément FROEHLICHER Conservateur BNU (secrétariat du CA)

Annexe 5 : Note de présentation stratégique du projet de Contrat quadriennal 2009-2012

Contrat quadriennal 2009-2012 Note de présentation stratégique

Le projet de Contrat quadriennal 2009-2012 de la Bibliothèque Nationale et Universitaire est élaboré de façon parallèle au Projet d'établissement qui couvre la même période. Il trouve sa légitimité dans les missions et orientations que met en avant ce Projet, définissant la BNU comme :

- une bibliothèque de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales,
- une bibliothèque publique.

Le Projet met particulièrement l'accent sur les vocations régionale et patrimoniale fortes de l'Etablissement, ainsi que sur sa dimension européenne et l'importance de sa bibliothèque virtuelle.

Au-delà de ses missions et vocations reconnues, au-delà de ses ambitions affichées, au-delà de ce qu'elle est réellement, à savoir la première bibliothèque de l'Enseignement supérieur français, la BNU assurera son avenir dans la mesure où elle aura su dans les prochaines années répondre à ces cinq défis :

- oser une évolution institutionnelle
- réussir le chantier BNU Nouvelle
- maintenir des services au public pendant la fermeture du site République
- garantir l'excellence documentaire et scientifique
- inscrire son action dans les évolutions intellectuelles et techniques

Pour chacun de ces chapitres, le présent projet de contrat propose des objectifs et une stratégie.

> Le défi institutionnel

Le site universitaire strasbourgeois se place résolument dans une perspective ambitieuse, forte de structures solides au plan de la formation et de la recherche, ouverte sur l'international, s'inspirant du principe de synergie pour réunir le 1er janvier 2009 ses trois universités en une seule.

La BNU s'inspire tout naturellement de ce principe de synergie en élaborant son Contrat 2009-2012, peu après la fusion des trois services communs de la documentation en un service interuniversitaire de coopération documentaire.

Le Contrat quadriennal 2009-2012 verra le renouvellement et l'approfondissement de ce travail en commun. Le décret de 1992 sera revu pour tenir compte de la nouvelle configuration universitaire ; les objectifs de travail en commun seront redéfinis, dans le sens d'une reconnaissance mutuelle accrue entre l'Université et la BNU.

Dans le cadre d'une politique de site, les actions communes devront s'élargir, portant en particulier sur :

- une politique documentaire fondée sur les enseignements de la carte documentaire et des commissions de spécialités uniques entre SCD et BNU,
- l'approfondissement de la coopération pour les acquisitions électroniques : des conventions existent déjà entre la BNU, l'UMB et l'URS ; il faut les conforter en abordant les questions juridiques posées pour l'utilisation à distance des ressources électroniques ;
- l'étude d'un partenariat plus actif pour la formation des utilisateurs, notamment avec l'URFIST ;
- l'association de la BNU aux projets numériques de l'Université,
- une mise en valeur accrue de l'ensemble des ressources documentaires à travers la mise en oeuvre d'un portail et une architecture informatique cohérente,
- une politique de valorisation scientifique et d'action culturelle axée sur le partenariat,
- une politique patrimoniale et de numérisation étudiée en commun,
- le stockage de certaines collections, qui demanderait la mise en place d'un centre technique du livre comparable à celui qui concerne l'Ile-de-France,
- certains services, comme le prêt entre bibliothèques ou la Bibliothèque numérique d'Alsace,
- une harmonisation des politiques de gestion et des conditions de travail des personnels,
- un partenariat pour la formation continue des personnels.

Si l'histoire récente n'a pas complètement facilité l'interaction entre les universités et la BNU, cette dernière a plus que jamais pour vocation de participer au rayonnement de Strasbourg, ville universitaire européenne dans un esprit de compétition internationale, et non d'émulation locale. C'est donc un vaste chantier de dynamisation du site documentaire qui devra marquer la période couverte par le futur contrat, avec, au plus haut niveau, une recherche résolue de solutions institutionnelles d'avenir.

> Le défi architectural et financier

Même si le financement du projet d'architecture proprement dit échappe pour l'essentiel au cadre du Contrat quadriennal 2008-2012, il en est un des éléments principaux de contexte.

Le chantier est d'abord de nature architecturale. Il s'agit en effet de moderniser, restructurer et sécuriser l'établissement, ainsi que d'en programmer l'extension. A cet ambitieux et difficile projet architectural, qui porte sur 30 000 m², s'ajoutent de nouvelles perspectives sur les contenus qui compléteront la définition de la BNU Nouvelle : mise en place de larges espaces d'accès publics aux collections (fonds significatif de 270 000 ouvrages en accès direct au lieu de 35 000 et mise à disposition de 550 places assises), création d'espaces d'expositions et de conférences permettant de proposer une politique culturelle en lien avec les collections de l'établissement, création d'ateliers et de magasins spécialisés adaptés à ces missions, mise en valeur des collections patrimoniales par une présentation de type muséographique accessible au public dans certaines conditions... Le projet est aussi d'ordre urbanistique, culturel et social : la présence d'une institution d'enseignement supérieur place de la République, l'organisation spatiale induite par cet important monument historique, l'animation créée par l'affluence d'un public jeune font de la BNU un lien fort entre la cité et le monde universitaire, un lien qui se renforcera au gré de la politique d'action culturelle à mener.

La première estimation de l'Agence Nicolas Michelin et Associés, lauréate du concours sur esquisse (juin 2006), était compatible avec la prévision du programmiste. Mais les études d'Avant-projet sommaire (APS) remises par la maîtrise d'oeuvre en septembre 2007 ont fait apparaître que le montant de l'ensemble de l'opération devait être porté à 75 M €, au lieu des 48,7 M€ de l'estimation 2005.

Cet écart très important est dû pour moitié à l'augmentation du coût prévisionnel des travaux (les diagnostics techniques détaillés ont conduit à réévaluer l'importance des travaux structurels) et pour moitié à une sous-estimation initiale des dépenses (déménagement, maîtrise d'oeuvre, révision des prix).

Cette problématique financière a été exposée le 30 janvier dernier aux collectivités participant au financement : Région Alsace, Département du Bas-Rhin et Communauté urbaine de Strasbourg. Par ailleurs, le Recteur de l'Académie de Strasbourg a saisi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DGES) le 14 février dernier.

En toute hypothèse, les travaux de mise au normes du bâtiment Cardosi cédé par le Département du Bas-Rhin pourraient être entrepris au début de l'année 2009, permettant à la BNU de disposer sans délai de quelque 20 km linéaires de magasins supplémentaires.

Pour le bâtiment République, cela pourrait conduire à un report d'un an du début des travaux, étant entendu que la fermeture du site pendant trois ans est un maximum que l'on ne peut envisager de prolonger.

Les incertitudes relatives au démarrage du chantier BNU Nouvelle rejaillissent forcément sur le Contrat quadriennal 2008-2012. Outre le fait que la ligne de partage entre le financement propre au projet architectural et le financement du Contrat fait appel à la nécessité d'un constant discernement.

On notera que le projet ne comprend pas le traitement extérieur des bâtiments dans leurs aspects patrimoniaux (le site République est classé Monument historique). Une estimation des travaux (2 454 853 €) a été réalisée à la fin 2007.

> **Le défi de la BNU Hors les murs**

Pendant la fermeture du site République (2010-2012), les collections devront rester accessibles au public des chercheurs ; la recherche sera donc la priorité. Cela suppose que ces collections – 75 km³ à l'issue des opérations, en 2015 - resteront déployées en d'autres lieux et non mises en cartons ; des espaces de travail de substitution, éventuellement des navettes, seront à mettre en place, sans que l'ensemble des prestations offertes actuellement par la BNU puisse être totalement assuré ; des solutions seront à trouver avec l'Université elle-même, avec le Département du Bas-Rhin et avec la Communauté urbaine de Strasbourg qui doit ouvrir en juin 2008, non loin du campus, une grande médiathèque de 18 000 m². La question des nocturnes (19 h - 22 h) a déjà fait l'objet de plusieurs échanges avec les responsables universitaires.

Ce fonctionnement de la *BNU hors les murs* aura aussi une déclinaison dans le domaine de l'action culturelle qui fera appel à des partenariats renforcés et à des modes d'intervention nouveaux (par exemple, un cycle *Les Musiciens de la BNU*, le lancement d'une revue, des expositions organisées à l'extérieur...).

Le succès du projet BNU Nouvelle s'évaluera à la réouverture du site. Il sera associé à la nouveauté produite par la réalisation architecturale, mais bien plus encore à la qualité de l'accueil professionnel, au niveau des prestations, à la proposition documentaire, en particulier celle du libre accès, à la mise en valeur des collections, notamment patrimoniales, au renforcement des liens avec la recherche, à la vitalité de l'institution dans sa perception par la cité.

> Le défi documentaire et scientifique

La BNU s'intègre pleinement et tient toute sa place dans le grand site pluridisciplinaire strasbourgeois. Bibliothèque d'étude et de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, elle doit consolider cette vocation par une politique de développement des collections appropriée. Le précédent contrat était largement axé sur la réalisation d'une carte documentaire alsacienne, élaborée avec les Universités strasbourgeoises et l'Université de Haute-Alsace.

Cette carte est en cours d'achèvement : la charte et le plan de développement des collections qui en découleront détermineront les orientations prioritaires de la BNU dans le domaine de la documentation. D'ores et déjà, les réflexions menées dans ce cadre avec l'ensemble des partenaires du site permettent d'avancer les orientations suivantes :

- la BNU doit consolider sa mission pluridisciplinaire pour la recherche en sciences humaines et sociales et rester l'établissement de référence qu'elle est aujourd'hui.
- la politique documentaire doit en conséquence croiser les aspects disciplinaires et les trois niveaux de collections (socle de référence, formation et enseignement, recherche). Dans le domaine des sciences humaines et sociales, la BNU sera présente de façon marquée pour le premier de ces niveaux et continuera à viser l'excellence dans des secteurs de recherche plus ciblés (pôles d'excellence, alsatiques, langues et littératures, philosophie, arts, histoire).
- de fait, la vocation d'excellence de la BNU dans ses pôles spécialisés sera poursuivie. L'établissement renforcera son rôle de référent et de recours pour l'aire culturelle germanique et les sciences religieuses, domaines où il assure les missions de CADIST. En outre, le CADIST d'Antiquité, pour lequel l'Université Marc-Bloch et la BNU ont constitué un dossier de candidature conjoint, devra être développé avec l'ampleur que réclament les exigences de la recherche et que justifient les collections existantes.
- la BNU veut entreprendre un chantier de renouvellement du pôle des Alsatiques afin d'en faire un outil de coopération régionale, de lui faire bénéficier de la modernisation du système d'information et de mettre en valeur son travail dans le cadre de la Bibliothèque numérique d'Alsace. Dans ce domaine, on recherchera un renforcement des liens avec l'Université et les sociétés savantes.

Parmi les facteurs structurants qui vont marquer les prochaines années, on citera la convention qui vient d'être signée avec le Conseil de l'Europe, prévoyant le transfert de la bibliothèque de cette Organisation (270 000 volumes) à la BNU. Au regard de sa dimension européenne, ce transfert de collections ajoutera pour la BNU la crédibilité et l'actualité à la légitimité d'origine fondée sur l'histoire. Sans sous-estimer le travail que représentera leur intégration dans son catalogue, notre établissement sera heureux de contribuer ainsi à la consolidation du rôle de Strasbourg comme capitale européenne et aussi de renforcer l'accessibilité d'un outil documentaire de recherche inégalable pour les études sur notre continent et ses politiques.

De façon générale, le développement des collections se fera conjointement à la réflexion sur la nouvelle organisation de la bibliothèque : actuellement l'objectif du projet BNU Nouvelle est de passer des 35 000 usuels actuels à environ 270 000 volumes en libre-accès dont environ 235 000 empruntables. Pendant la durée du contrat, la BNU achètera environ 80 000 titres dans tous les domaines couverts. Ce développement comprendra aussi, dans le respect de la carte documentaire et en concertation avec les partenaires strasbourgeois comme cela se fait déjà, la mise à disposition à une échelle supérieure de ressources numériques.

> Le défi de la révolution numérique

Deux chiffres doivent retenir particulièrement l'attention. Entre 2002 et 2007, le nombre de documents prêtés par la BNU – sur place ou à domicile - est passé de 340 000 à 269 000 (- 21 %), le nombre des entrées de 349 000 à 364 000 (+ 4,3 %, malgré la transformation de la salle 7 en espace d'exposition).

Sans doute l'organisation documentaire du campus strasbourgeois et l'amélioration de ses prestations amplifient un mouvement général qui touche tous les établissements documentaires, dans la plupart des pays développés.

Mais d'autres facteurs sont à analyser, comme :

- les effets de certaines modifications du règlement de la BNU (une durée de prêt plus longue, donc une meilleure prestation pour les chercheurs, évite des prolongations anciennement comptabilisées comme autant de prêts) qui ont biaisé la réalité.

- l'influence sur le rapport à l'écrit des changements dans les pratiques universitaires de formation et de recherche, ainsi que dans l'évaluation des connaissances.

- l'impact négatif des difficultés trop souvent rencontrées pour consulter notre catalogue et effectuer les réservations à distance, du fait de l'obsolescence de notre système informatique actuel.

Sans doute la réalisation du projet BNU Nouvelle, avec la part faite au libre accès et un outil informatique rénové, accroîtra le public emprunteur (et non seulement le public fréquentant), ainsi que le public des chercheurs utilisateurs des collections d'imprimés, comme des outils documentaires en ligne.

Cependant on ne saurait se dissimuler les questions de fond que posent ces chiffres, surtout pour une bibliothèque de recherche. La BNU est de fait appelée à affiner son rôle dans le contexte actuel de la transmission des savoirs, marqué par l'usage d'Internet.

La BNU est au service de la communauté universitaire et doit proposer les meilleures conditions de travail aux lecteurs qui fréquentent ses services sur place ; les chiffres montrent qu'elle y réussit assez bien, avec ses 72 heures d'ouverture hebdomadaires et quelques améliorations récentes (plus de places accessibles en nocturne, plus d'ouverture pour les spécialistes en numismatique et en papyrologie, plus d'heures sur l'année par une adaptation plus précise au calendrier universitaire...). Elle doit également faciliter l'accès à la documentation et renforcer sa présence sur les réseaux internationaux de diffusion de la connaissance.

A ce titre, son action doit s'articuler autour de plusieurs axes :

- lancement d'un **vaste programme de numérisation**, d'une part inscrit dans les politiques développées au plan national (sur un principe d'externalisation), d'autre part répondant aux demandes plus ponctuelles (avec un traitement sur place). La deuxième de ces catégories correspond à des axes de recherche contractualisés, à des sollicitations individuelles (PEB), à des projets ciblés (expositions). Il y a là un enjeu majeur pour la stratégie de l'établissement.
- accent mis sur la coopération régionale en la matière en participant à la constitution de la Bibliothèque numérique d'Alsace.
- priorité donnée au travail en réseau, notamment à partir du portail documentaire, en fonction des pôles documentaires d'excellence de la BNU (Alsatiques, Sciences religieuses, etc.)
- organisation de l'accès à la documentation électronique à distance dans le cadre du site universitaire strasbourgeois, comme indiqué plus haut.
- suivi régulier de l'analyse des besoins du public (enquêtes, études...) et développement des outils d'évaluation, notamment pour ce qui est des pratiques à distance.
- mise en exergue du qualitatif : accompagnement ciblé des programmes de recherche, mise en valeur des collections, notamment patrimoniales.
- développement de l'action culturelle, notamment comme outil de la valorisation scientifique et comme lien entre le campus et la cité (colloques, accompagnement de séminaires universitaires...).
- modernisation du système d'information.
- adaptation des modes de gestion aux besoins nouveaux.

- développement d'une politique des ressources humaines à la mesure des enjeux, dans le cadre de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

L'engagement constant de l'Etat – budgétaire, mais aussi technique et administratif - sera pour la BNU Nouvelle la première garantie du succès de ses projets. Les missions plus larges de l'établissement, ses responsabilités amplifiées du fait de l'investissement financier des pouvoirs publics dans le projet architectural et l'extension de ses surfaces posent la question du déficit structurel actuel de la BNU, qui avait justifié l'appel à une mission d'expertise ministérielle dont les résultats sont toujours attendus avec le plus grand intérêt.

Le projet BNU Nouvelle est l'outil qui permettra à l'établissement de remplir ses missions : une BNU qui s'appuie sur ses collections, sur les points forts de ses services, mais qui aura su achever l'indispensable rénovation qu'elle a entreprise.

Pour cet objectif, le préalable est d'abord de mener à bien les travaux d'architecture, de réussir les déménagements et transferts de collections. C'est pour cette raison que le projet de Contrat quadriennal est ainsi articulé, dans un ordre à la fois logique et chronologique :

- la BNU réussit les chantiers de déménagements,
- elle réussit la transition entre BNU Hors les murs et BNU Nouvelle,
- elle tient pleinement son rôle dans l'espace universitaire du Rhin supérieur.

Annexe 6 : Projet d'établissement 2009-2012 (juin 2008)

Le Projet d'établissement de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg, voté par son Conseil d'administration le 24 juin 2008, coïncidera avec le prochain Contrat quadriennal 2009-2012. Cette période couvre le début du chantier architectural de la *BNU Nouvelle*, jusqu'à la préparation de la réouverture du site République qui marquera un cap particulièrement important pour l'établissement. Nous aurions pu faire le choix d'une amplitude plus large, jusqu'en 2015, qui aurait englobé l'ensemble des travaux immobiliers, y compris ceux du bâtiment Joffre. Si l'option courte a été préférée, c'est qu'elle correspond au rythme que viennent de se donner, le 26 février 2008, les trois universités de Strasbourg dans leur démarche vers la réunification à travers leur Projet d'établissement 2009-2012. Enfin, c'est un cadre agréé par l'AERES (Agence d'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur) et qui autorise une certaine souplesse dans un contexte institutionnel en mouvement.

En effet, on a pu s'interroger sur l'opportunité immédiate d'un nouveau Projet d'établissement compte tenu de la rapide évolution du paysage universitaire strasbourgeois et des incertitudes qui subsistent, notamment au regard de la révision attendue du décret constitutif de 1992. Le présent texte doit donc être lu comme un document de travail sur l'avenir de la BNU, destiné à s'intégrer à une vision prospective de l'ensemble du dispositif d'enseignement et de recherche dans la région du Rhin supérieur.

Pour s'en tenir à sa logique propre et limiter les redites, ce Projet n'aborde que rapidement certaines questions relatives aux moyens à mettre en oeuvre (modernisation du système d'information, gouvernance ou politique du personnel). Ces questions essentielles sont traitées spécifiquement dans le projet de Contrat quadriennal 2009-2012 (*points 2.3.3 et 2.2.3*) auquel on se permet de renvoyer. On leur a accordé d'autant plus d'attention que la BNU se prépare à aborder une période de grands travaux et de fermeture partielle.

1. Le contexte

1.1. Un site universitaire en mouvement

Le site universitaire strasbourgeois se place résolument dans une perspective ambitieuse, soutenue par des structures solides aux plans de la formation et de la recherche, ouverte sur l'international, s'inspirant du principe de synergie pour réunir le 1^{er} janvier 2009 ses trois universités en une seule.

Au moment où elle élabore son Projet d'établissement, peu après la fusion des trois services communs de la documentation en un service interuniversitaire de coopération documentaire, la BNU est animée tout naturellement de ce même principe de synergie.

L'établissement, dont 65 % du public relève du secteur universitaire, est lié aux universités par diverses conventions, ainsi que par des représentations croisées dans les différents conseils, mais il l'est aussi par des actions menées en commun : carte documentaire, partenariat pour des achats électroniques, programmes de recherche, pilotage de CADIST (en particulier avec les facultés de théologie), mise en valeur scientifique (cf. la récente exposition *Jean Sturm*)...

Le Projet d'établissement porte le renouvellement et l'approfondissement de ce travail en commun. Le décret de 1992 sera revu pour tenir compte de la nouvelle configuration universitaire ; les objectifs de travail en commun seront redéfinis, dans le sens d'une reconnaissance mutuelle accrue entre l'Université et la BNU.

Pour l'établissement et son ministère de tutelle, il s'agira de mettre en chantier la refonte statutaire qui intégrera les changements des 15 dernières années et devrait maintenir le statut d'établissement public à caractère administratif de la BNU, tout en structurant davantage les liens avec l'Université ; un Conseil scientifique pourrait s'adjoindre au Conseil d'administration.

Dans le cadre d'une politique de site, les actions communes devront s'élargir, portant en particulier sur :

- une politique documentaire fondée sur les enseignements de la carte documentaire et des commissions de spécialités communes entre SCD et BNU ;
- le stockage de certaines collections, qui demanderait par exemple la mise en place d'un centre technique du livre comparable à celui de l'Ile-de-France ;
- une mise en valeur accrue de l'ensemble des ressources documentaires à travers une architecture informatique cohérente, SIGB et portail compris : cette étude en commun n'exclut nullement le recours à une solution dite libre ;
- l'association de la BNU aux projets numériques de l'Université ;
- une politique patrimoniale et de numérisation étudiée en commun ;
- une politique de valorisation scientifique et d'action culturelle fondée sur le partenariat ;
- l'approfondissement de la coopération pour les acquisitions électroniques : des conventions existent déjà entre la BNU, l'UMB et l'URS ; il faut les conforter en abordant les questions juridiques posées pour l'utilisation à distance ;
- certains services, comme le Prêt entre bibliothèques ou la Bibliothèque numérique d'Alsace ;
- l'étude d'un partenariat plus actif pour la formation des utilisateurs, notamment avec l'URFIST ;
- l'harmonisation des politiques de gestion et des conditions de travail des personnels ;
- un partenariat pour la formation continue des personnels.

Si l'histoire récente n'a pas facilité l'interaction entre les universités et la BNU, cette dernière a plus que jamais pour vocation de participer au rayonnement de Strasbourg, ville universitaire européenne, dans l'esprit de compétition internationale qui s'impose à tous au-delà des entreprises d'émulation locale. Ce vaste chantier de dynamisation du site documentaire marquera la période couverte par le futur contrat avec, au plus haut niveau, une recherche résolue de solutions institutionnelles d'avenir.

1.2. La BNU Nouvelle

Le chantier de modernisation et d'extension de la BNU est un des éléments principaux du contexte, d'abord avec la dévolution du bâtiment Cardosi qui devrait être livré en 2009. Selon les calculs effectués dans le cadre de la programmation en 2004-2005, l'extension des surfaces permettait d'envisager 20 années d'accroissement des collections, pour une superficie d'ensemble de 30 000 m² SHON. La période couverte par le Projet correspond en grande partie à la durée du chantier propre au bâtiment République qui nécessitera une fermeture du site au public et le redéploiement des services selon de nouveaux modes opératoires.

Les collections devront rester accessibles, prioritairement au public des chercheurs. Cela suppose que ces collections resteront déployées et non mises en cartons ; des espaces de travail de substitution, éventuellement des navettes, seront à mettre en place, sans que l'ensemble des prestations offertes actuellement par la BNU puisse sans doute être totalement assuré ; des solutions seront à trouver avec l'Université elle-même et avec la Communauté urbaine de Strasbourg qui ouvre, non loin du campus, une grande médiathèque de 18 000 m². La question des ouvertures en soirée (19h - 22h) a déjà fait l'objet de plusieurs échanges avec les responsables universitaires.

Ce fonctionnement de la *BNU hors les murs* aura aussi une déclinaison dans le domaine de l'action culturelle qui fera appel à des partenariats renforcés et à des modes d'intervention nouveaux (par exemple, un cycle *Les Musiciens de la BNU*, le lancement d'une revue, des expositions organisées à l'extérieur...).

Le chantier est d'abord d'essence architecturale. Il s'agit en effet de moderniser, restructurer et sécuriser l'établissement, ainsi que d'en programmer l'extension. A cet ambitieux et difficile projet architectural s'ajoutent de nouvelles perspectives sur les contenus qui compléteront la définition de la *BNU Nouvelle*.

Le dossier architectural dans ses aspects financiers

Alors que le montant global de l'opération (pour les 3 sites concernés : bâtiment Cardosi, cédé par le Département du Bas-Rhin, sites République et Joffre) avait été estimé par le programmiste à 48,7 M € (mai 2005), 35 M € avaient pu être mis en place : 17 M € dans le cadre du Contrat triennal *Strasbourg Ville européenne* triennal, 18 M € au titre du Contrat de projet Etat-Région 2007-2013). Il y a là un fort investissement de l'Etat et des collectivités locales, la BNU étant considérée comme un élément structurant pour l'enseignement supérieur en Alsace.

La première estimation de l'Agence Nicolas Michelin et Associés, lauréate du concours sur esquisse (juin 2006), était compatible avec la prévision du programmiste. Mais les études d'APS remises par la maîtrise d'oeuvre en septembre 2007 ont fait apparaître que le montant de l'ensemble de l'opération devait être estimé à 75 M €.

Cet écart très important (26,3 M €) est dû pour moitié à l'augmentation du coût prévisionnel des travaux (les diagnostics techniques détaillés ont conduit à réévaluer les travaux structurels) et pour moitié à une sous-estimation initiale des dépenses (déménagements, maîtrise d'oeuvre, révisions de prix). Cette problématique financière a nécessité une demande d'arbitrage au ministère en février dernier de la part du Recteur de l'Académie de Strasbourg.

Les travaux de mise aux normes du bâtiment Cardosi pourraient être entrepris au début de l'année 2009 (le déménagement des Archives départementales devant être achevé à l'automne 2008), permettant à la BNU de disposer sans délai de quelque 20 km linéaires de magasins supplémentaires.

On notera que le projet ne comprend pas le traitement extérieur des bâtiments dans leurs aspects patrimoniaux (le site République est classé Monument historique). Une réflexion a commencé sur le sujet car les deux bâtiments concernés présentent des désordres bien visibles et porteurs de risques pour les personnes. Un premier devis pour les quatre façades du bâtiment République et celles du site Joffre se monte à 2,4 M €.

1.3. La question documentaire

Le champ documentaire se renouvelle à partir de plusieurs éléments :

- la carte documentaire d'Alsace, dont le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aura été le promoteur, sera mise en œuvre dans le cadre de la contractualisation de la vague C (2009-2012) ; la réunion entre les établissements documentaires de l'Académie qui s'était tenue le 15 mars 2006 avait conclu à la nécessité d'articuler la démarche autour de quatre axes :

- les monographies,
- les périodiques et la documentation électronique,
- les services,
- les lacunes.

Pour sa part, la BNU a élaboré sa contribution à la carte documentaire en référence à ses lignes de force ; un projet documentaire, quel qu'il soit, doit s'inscrire dans le processus de sédimentation des collections ; vouloir s'en abstraire reviendrait à faire un mouvement de surface, bientôt balayé par d'autres impératifs ponctuels. Dès 2006, la BNU s'est donc attachée à lancer une réflexion interne sur

les collections antérieures, travail difficile pour lequel un premier rapport a été élaboré. La carte documentaire une fois achevée, la BNU développera sa propre charte qui en constituera l'application par l'établissement.

- l'ouverture de la Médiathèque Malraux par la Communauté urbaine de Strasbourg précédera la fermeture pour trois ans du site République de la BNU. Ce calendrier est favorable aux étudiants puisque la médiathèque, à proximité du campus de l'Esplanade, mettra 1000 places assises à la disposition du public. Ce transfert provisoire du public étudiant qui se fera naturellement pose bien sûr question à la BNU, quand bien même il s'agira d'abord des étudiants du cycle L dont les besoins de documentation sont moins particuliers que ceux inscrits en M ou en D. Les horaires d'ouverture ne seront sans doute pas conformes à tous les souhaits et toutes les habitudes universitaires. C'est pourquoi la discussion a d'ores et déjà été engagée avec les universités sur l'ouverture en soirée qui au moins provisoirement devraient être assurées sur le campus.

- la documentation électronique prendra une tout autre ampleur ; l'accès à distance est un défi pour l'établissement, aujourd'hui confronté à la nécessité de sa réinformatisation et de la construction d'un système d'information rénové et fiable. La BNU elle-même sera davantage créatrice de documentation électronique : la numérisation des collections deviendra un axe essentiel de sa politique, pour la conservation, la consultation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine documentaire. A ce titre, elle souhaite participer activement à l'animation du réseau de la Bibliothèque numérique d'Alsace, en relation avec les collectivités territoriales, les universités et la Bibliothèque nationale de France. Ce projet est un de ceux qui autoriseront un véritable renouvellement des Alsatiques. Désormais ouverts aux documents électroniques comme le montrent par exemple la publication en ligne de la *Bibliographie alsacienne* depuis 2006 ou la collecte des sites web liés aux élections législatives de juin 2007, ils seront davantage inscrits dans un travail en réseau. D'une façon générale, le dépôt légal régional devra englober ce type de problématique.

- les CADIST : le ministère contractualise désormais leur financement. Le Contrat 2009-2012 sera à ce titre une première pour l'établissement qui a la responsabilité de deux CADIST : Langues, littératures et civilisation germaniques et Sciences religieuses. La recherche de financements diversifiés est déjà une pratique de la BNU (ex. : *Actualité du livre allemand*) qu'il conviendra de maintenir et, si possible, de développer ; dans le même esprit, des dons ou des dépôts enrichissent régulièrement les fonds CADIST (ex. : dépôt franciscain).

- le Sudoc : la participation à la constitution du Sudoc, notamment à travers la conversion rétrospective des catalogues des collections entrées avant 1920.

- la documentation européenne : la fermeture de la bibliothèque du Conseil de l'Europe donne d'autres responsabilités aux bibliothèques de Strasbourg ; le Conseil souhaite transférer ses collections (270 000 volumes) à la BNU ; le Projet d'établissement intègre cette donnée qui renforcera le positionnement de la BNU comme pôle d'excellence dans ce secteur.

1.4. La question budgétaire

Le contexte financier du projet *BNU Nouvelle* a été dit plus haut. Par ailleurs, maints aspects budgétaires ont vocation à être traités dans le cadre du Contrat quadriennal 2009-2012. Mais la question budgétaire est aussi celle des moyens mis à la disposition de l'établissement pour son fonctionnement et ses investissements courants. Les missions plus larges qu'il aura à l'issue des travaux, ses responsabilités amplifiées du fait de l'investissement financier des pouvoirs publics dans le projet architectural, l'extension de ses surfaces posent la question du déficit structurel qui, à la fin 2006, avait justifié le recours à une mission d'expertise ministérielle.

L'épuisement du fonds de roulement, dû à des prélèvements massifs dans les années 2003-2005, a

fragilisé l'établissement. A force d'économies, on revient progressivement à une situation plus saine. Mais ces efforts ne peuvent cacher que sur la seule base des besoins actuels et d'une dépense globale de 7 M€ (personnel titulaire compris), il manque annuellement 10 % de crédits pour que la BNU réponde de façon appropriée à ses missions les plus élémentaires et aux sollicitations dont elle est l'objet.

L'engagement constant de l'Etat - budgétaire, mais aussi technique et administratif - sera pour la *BNU Nouvelle* la première garantie du succès de ses projets.

2. Le Projet

Le Projet d'établissement 2009-2012 s'organise autour de six *Programmes*, dont les quatre premiers prolongent les axes de développement inscrits dans le Projet précédent. La BNU développera tout à la fois :

- une **bibliothèque de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales de dimension nationale** ;
- une **bibliothèque qui assume pleinement sa forte vocation régionale** ;
- une **grande bibliothèque patrimoniale** ;
- une **bibliothèque qui confirme sa dimension européenne** ;
- une **bibliothèque publique ouverte sur la cité** ;
- une **bibliothèque numérique d'envergure**.

La mise en œuvre de chaque *Programme* implique que la BNU se concentre sur quelques *objectifs* définis, à concrétiser par des *actions* particulières ; si une action s'inscrit dans plusieurs objectifs, elle est mentionnée plusieurs fois.

Programme 1 : une bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales de dimension nationale

Objectif 1.1 : définir et mettre en œuvre la charte documentaire de la BNU

- 1.1.1 Tirer les enseignements de la charte documentaire
- 1.1.2 Mettre en œuvre une politique de site
- 1.1.3 Développer les collections en application de la charte documentaire

Objectif 1.2 : donner priorité à la recherche pendant l'indisponibilité du site République

- 1.2.1 Maintenir un accès aux collections
- 1.2.2 Préserver les intérêts de la recherche

Objectif 1.3 : préparer l'ouverture de *BNU Nouvelle*

- 1.3.1 Repenser les services proposés aux usagers
- 1.3.2 Compléter le signalement des collections
- 1.3.3 Valoriser les collections

Programme 2 : une bibliothèque qui assume pleinement sa forte vocation régionale

Objectif 2.1 : participer à un réseau régional du livre

- 2.1.1 Proposer aux institutions régionales des services spécialisés
- 2.1.2 Participer à des actions de valorisation et de diffusion des collections régionales

Objectif 2.2 : acquérir, diffuser et valoriser la documentation régionale

- 2.2.1 Donner une nouvelle dimension à la *Bibliographie alsacienne*
- 2.2.2 Valoriser les Alsatiques

Objectif 2.3 : assumer un rôle patrimonial au niveau régional

Programme 3 : une grande bibliothèque patrimoniale

Objectif 3.1 : assurer la mission patrimoniale de l'établissement

- 3.1.1 Continuer à acquérir dans le cadre d'une politique réfléchie
- 3.1.2 Pratiquer une politique volontariste d'accueil de fonds
- 3.1.3 Être partenaire d'un plan de conservation partagé des fonds patrimoniaux

Objectif 3.2 : se doter des outils indispensables à une politique de conservation et de valorisation (BNU Nouvelle)

Objectif 3.3 : traiter les collections patrimoniales

- 3.3.1 Développer les compétences
- 3.3.2 Conserver, préserver les collections patrimoniales de la BNU

Objectif 3.4 : valoriser les collections patrimoniales anciennes et contemporaines

- 3.4.1 Signalement
- 3.4.2 Plan de numérisation et de mise en ligne
- 3.4.3 Poursuite des programmes de recherches
- 3.4.4 Manifestations culturelles et scientifiques

Programme 4 : une bibliothèque qui confirme sa dimension européenne

Objectif 4.1 : mettre en place une politique de réseau

- 4.1.1 Établir ou conforter les partenariats
- 4.1.2 Concerner les politiques documentaires
- 4.1.3 Concerner les politiques de service

Objectif 4.2 : développer la documentation européenne

- 4.2.1 Connaître les besoins
- 4.2.2 Rédiger la charte documentaire en relation avec celles des établissements partenaires
- 4.2.3 Développer les fonds européens à la mesure des enjeux et des accroissements actuels

Objectif 4.3 : valoriser la documentation européenne

- 4.3.1 Les collections européennes seront bien signalées
- 4.3.2 Les collections européennes seront accessibles

Programme 5 : une bibliothèque publique ouverte sur la cité

Objectif 5.1 : maintenir le lien entre la bibliothèque publique et ses publics

- 5.1.1 Pendant la fermeture du site République, la BNU continuera à proposer des services diversifiés
- 5.1.2 La BNU préparera l'accueil des publics non universitaires

Objectif 5.2 : rénover un bâtiment historique dans la ville

- 5.2.1 Le bâtiment République sera restructuré
- 5.2.2 La politique d'action culturelle renforcera l'ouverture de la BNU sur la cité

Objectif 5.3 : préparer 2013, BNU Nouvelle dans le milieu culturel régional

- 5.3.1 La BNU renforcera son rôle d'interface entre le campus et la ville
- 5.3.2 *BNU Nouvelle* mettra en valeur la richesse culturelle du milieu régional
- 5.3.3 La BNU fera bénéficier le milieu culturel régional de sa position privilégiée au coeur de multiples réseaux

Programme 6 : une bibliothèque numérique d'envergure

Objectif 6.1 : mettre à disposition davantage de ressources numériques

- 6.1.1 Acquérir davantage de ressources électroniques
- 6.1.2 Développer l'offre de documents numériques non onéreux

Objectif 6.2 : lancer un vaste chantier de numérisation de ses propres fonds

- 6.2.1 Mettre en oeuvre un plan de numérisation de grande ampleur
- 6.2.2 Poursuivre les numérisations à la carte

Objectif 6.3 : développer les services documentaires en ligne

- 6.3.1 Faciliter la recherche
- 6.3.2 Mettre en valeur les fonds numérisés
- 6.3.3 Elaborer et diffuser des produits d'information
- 6.3.4 Rendre en ligne des services personnalisés.

Programme 1 : une bibliothèque de recherche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales de dimension nationale

La recherche est au cœur des missions de la BNU. Avec 3 millions de documents, cette bibliothèque universitaire est la plus grande de l'Enseignement supérieur français. Son statut et son appellation l'inscrivent d'emblée dans le paysage universitaire, à partir d'un site d'importance nationale. Les chiffres traduisent cette réalité : par exemple, elle se classe en tête du Prêt entre bibliothèques pour les sciences humaines et sociales. Son potentiel documentaire apparaît aussi dans le nombre des notices catalographiques : au 1^{er} janvier 2008, plus de 13 % des notices bibliographiques du Sudoc décrivent des documents conservés à la BNU, dont les collections actuelles représenteront à terme 2 300 000 notices, ce qui dit leur importance au niveau national.

L'objectif majeur du projet d'établissement 2009-2012, en ce qui concerne la mission recherche de la BNU, est de définir et mettre en oeuvre une charte documentaire, qui s'appuiera sur :

- la carte documentaire de l'enseignement supérieur régional, dont l'élaboration était un des objectifs principaux du Contrat quadriennal 2005-2008 et dont les conclusions ont été rendues comme prévu à la fin de 2007 ;
- une réflexion qui a commencé sur la diversification des supports ;
- une politique de conservation sélective et partagée ;
- une politique d'accueil des dons ;
- la création d'une véritable bibliothèque en ligne.

Objectif 1.1 : définir et mettre en oeuvre la charte documentaire de la BNU

Objectif 1.2 : donner priorité à la recherche pendant l'indisponibilité du site République

Objectif 1.3 : préparer l'ouverture de *BNU Nouvelle*

Objectif 1.1 : définir et mettre en œuvre la charte documentaire de la BNU

Cette charte formalisera une politique documentaire clarifiée et concertée.

Action 1.1.1 : tirer les enseignements de la carte documentaire

En concertation avec ses partenaires et en fonction des points forts qui ont été recensés et des éventuels doublons constatés, la BNU :

- identifiera les lacunes documentaires et dégagera les moyens d'y remédier ;
- cartographiera les fonds antérieurs à 2006, socle de la carte actuelle et de la politique à venir ;
- ajustera sa politique d'acquisition.

Elle rédigera sa charte documentaire dans le cadre de cette politique de site.

Action 1.1.2 : mettre en œuvre une politique de site

La mission nationale des CADIST et des Pôles associés de la BnF implique une coordination avec d'autres organismes (instituts, SCD, bibliothèques privées, etc.) pour garantir la meilleure couverture documentaire possible. Les besoins exprimés par les équipes de recherche (Maison interuniversitaire des sciences de l'homme Alsace, Université de Strasbourg, Collège doctoral européen...) seront pris en compte et une réflexion en commun permettra d'y répondre.

Des organes de consultation seront mis en place :

- un Conseil scientifique de la BNU qui pourrait accueillir des représentants des organismes de recherche français et étrangers concernés par les collections de la BNU, des représentants des collectivités territoriales et de la tutelle ;
- des Commissions de spécialités réunissant institutions documentaires régionales et enseignants-chercheurs concernés.

Garants de la bonne application de la politique documentaire, ces organes seront aussi des forces de proposition.

Enfin, cette politique de site trouvera une visibilité dans un portail commun sur internet.

Action 1.1.3 : développer les collections en application de la charte documentaire

Les axes de ce développement seront :

- **la pluridisciplinarité** : le premier enseignement que les partenaires ont tiré de la carte documentaire est que la BNU doit consolider sa mission pluridisciplinaire pour la recherche en sciences humaines et sociales et demeurer un établissement de référence incontestable afin de favoriser les études interdisciplinaires ; enseignements et recherche à l'Université de Strasbourg bénéficieront de cette pluridisciplinarité ;
- la politique documentaire croisera les aspects disciplinaires et les **trois niveaux de collections** (socle de référence, formation et enseignement, recherche). Dans le domaine des sciences humaines et sociales, la BNU sera présente de façon marquée pour le premier de ces niveaux et continuera à viser l'excellence dans plusieurs des secteurs de recherche ;
- la vocation d'excellence de la BNU dans ses pôles **CADIST** sera poursuivie. L'établissement renforcera son rôle de référent et de recours pour l'aire culturelle germanique et les sciences religieuses. Le renforcement documentaire de ces pôles s'exprime en termes de quantité mais aussi par une attention toute particulière donnée au choix des acquisitions étrangères et un effort commun pour l'accès à des ressources numériques, notamment des archives de

- publications scientifiques ;
- la BNU renouvellera en profondeur le **pôle *Alsatiques*** afin d'en faire aussi un outil de coopération régionale, de le faire bénéficier de la modernisation du système d'information et de mettre en valeur ses réalisations dans le cadre de la Bibliothèque numérique d'Alsace. Dans ce domaine, on recherchera aussi un renforcement des liens avec l'Université et les sociétés savantes ;
- les missions et l'ampleur du pôle ***Questions européennes*** seront redéfinies après l'intégration de dons remarquables (Centre d'études germaniques, Conseil de l'Europe, assemblées parlementaires...) et de nouveaux moyens lui seront donnés.

Ce développement des collections se fera dans le cadre d'une politique de site qui garantira :

- la diversification des supports, traditionnels et numériques ;
- une politique de dons active et raisonnée ;
- une conservation sélective et partagée des collections.

Objectif 1.2 : donner priorité à la recherche pendant l'indisponibilité du site République

Les indispensables travaux seront menés dans l'objectif de minimiser le temps de fermeture du site République, les transferts de collections, et, partant, l'indisponibilité des fonds.

Action 1.2.1 : maintenir un accès aux collections

- dans des lieux encore à déterminer,
- qui seront sécurisés,
- de documents récolés, nettoyés, conditionnés,
- qui resteront accessibles (sur des rayonnages et non dans des cartons).

Action 1.2.2 : préserver les intérêts de la recherche

La priorité pendant les travaux sera le soutien aux **besoins des chercheurs**, alors que les étudiants de niveau L et une partie du public non universitaire pourront trouver satisfaction dans d'autres institutions locales (Médiathèque Malraux, SCD...).

- les services sur place seront étudiés pour permettre l'accès aux collections dont l'équivalent ne se trouve pas dans la région ;
- des services seront rendus à distance et/ou en différé pour pallier la dispersion des collections ;
- une bibliothèque en ligne sera mise en œuvre : vaste plan concerté de numérisation des fonds de la BNU, accès y compris à distance aux ressources électroniques achetées.

Objectif 1.3 : préparer l'ouverture de *BNU Nouvelle*

Il ne s'agit pas seulement d'une opération architecturale, mais aussi, de façon essentielle, d'un renouvellement des missions et services rendus, en premier lieu à la communauté scientifique, et d'une vaste politique de valorisation des collections.

Action 1.3.1 : repenser les services proposés aux usagers

- connaissance des besoins et des attentes par la mise en oeuvre d'enquêtes dès avant le fermeture du site République ; entreprises en partenariat avec les autres acteurs du site, elles porteront sur les besoins de l'ensemble de la communauté universitaire utilisatrice des ressources.

- renouvellement des **services sur place**, toujours dans le cadre d'une politique de site : 270 000 ouvrages en libre accès dont la cotation sera réétudiée, horaires étendus, espaces différenciés, services particuliers aux chercheurs (carrels, chariots fermés mobiles...), espaces de confort, espace d'actualité, signalétique...
- extension et renouvellement des **services à distance** permis par le nouveau système d'information : PEB, diffusion sélective de l'information, accès à la bibliothèque en ligne, service de référence...
- étude concertée avec l'Université (URFIST) d'un plan de formation des futurs chercheurs, afin de leur permettre de tirer le meilleur profit des fonds de la BNU, notamment de ses pôles d'excellence.

Action 1.3.2 : compléter le signalement des collections

- poursuite des opérations de rétroconversion des collections : en janvier 2008 plus de 1 100 000 fiches restent à rétroconvertir. Achever l'opération sur les fonds antérieurs à 1920 (y compris ceux détenus par l'ULP), traiter les fonds de la bibliothèque du Conseil de l'Europe, entreprendre la rétroconversion du catalogue régional 1920-1983 permettront de progresser notablement.

Action 1.3.3 : valoriser les collections

- mise en oeuvre d'un vaste plan concerté de numérisation et de mise en valeur des documents dans la bibliothèque en ligne. Seront aussi concernées les collections spécialisées (fonds Drioton...) et les non-livres (cartes, monnaies, fonds sonores et audiovisuels...);
- appel à chercheurs, soutenus par une politique d'accueil spécifique (bourses, accompagnement par le personnel scientifique);
- réalisations d'expositions (hors les murs et expositions virtuelles avant la fin des travaux qui créeront une salle d'exposition modulable de 800 m²), de colloques;
- réflexion sur la présentation muséographique des collections patrimoniales à partir de la réouverture.

Programme 2 : une bibliothèque qui assume pleinement sa forte vocation régionale

Héritière de son passé de *Landesbibliothek*, riche de son pôle d'excellence *Alsatiques*, titulaire du dépôt légal imprimeur régional, editrice de la *Bibliographie alsacienne*, largement soutenue par les collectivités territoriales : la BNU a sans conteste une forte mission régionale. Elle pourra l'assumer plus pleinement encore en développant ses services aux territoires : Ville et Communauté urbaine de Strasbourg, Région Alsace, Grand Est, Espace du Rhin supérieur - en participant à un réseau régional du Livre, en acquérant, diffusant et valorisant la documentation régionale et en accueillant des collections pour éviter qu'elles ne quittent la région.

Le pôle *Alsatiques* sera renouvelé en profondeur : tirant le meilleur parti de la modernisation du système d'information, largement impliqué dans la montée en charge de la Bibliothèque numérique d'Alsace, il veillera à renforcer ses liens tant avec l'Université qu'avec le riche tissu des sociétés savantes.

Objectif 2.1 : participer à un réseau régional du livre

Objectif 2.2 : acquérir, diffuser et valoriser la documentation régionale

Objectif 2.3 : assumer un rôle patrimonial au niveau régional

Objectif 2.1 : participer à un réseau régional du livre

La BNU mettra ses compétences au service des institutions régionales qui feront appel à elle pour la conservation et la valorisation de leurs collections.

Action 2.1.1 : proposer aux institutions régionales des services spécialisés :

- conseils sur les techniques de conservation ;
- numérisation ;
- formation des personnels ;
- conservation partagée des collections.

Action 2.1.2 : participer à des actions de valorisation et de diffusion des collections régionales

- plan de numérisation concerté avec les institutions de la région ;
- participation à la Bibliothèque numérique d'Alsace ;
- manifestations sur des thématiques régionales ou territoriales permettant aux bibliothèques de la région de faire connaître ensemble leur patrimoine ancien et contemporain.

Objectif 2.2 : acquérir, diffuser et valoriser la documentation régionale

La *Bibliographie alsacienne*, héritière d'une longue tradition, est une production spécifique de la BNU. Elle en a été un des premiers secteurs informatisés, mais son fonctionnement récent a donné des signes d'essoufflement auxquels l'établissement porte remède.

Action 2.2.1 : donner une nouvelle dimension à la *Bibliographie alsacienne*

- en repensant le réseau de collecte et de traitement qui pourrait inclure les universités, les bibliothèques territoriales et spécialisées ;
- en étendant la collecte à tous les supports, y compris les ressources du Web ;
- en signalant plus systématiquement les documents conservés ailleurs qu'à la BNU ;
- en assurant une qualité optimale du traitement intellectuel des documents ;
- en diffusant la *Bibliographie alsacienne* en ligne au fur et à mesure de la création des notices.

Action 2.2.2 : valoriser les Alsatiques

- par la rétroconversion du catalogue des fonds entrés entre 1920 et 1983 ;
- par la préparation de leur mise en valeur dans *BNU nouvelle* : libre accès repensé, espace dédié ;
- par des actions de numérisation (ex : revues savantes régionales, iconographie, cartes du Rhin supérieur...) ;
- par la publication d'une *Revue de la BNU*, qui mettra les fonds en valeur ;
- par le soutien à la recherche (colloques) ;
- par la participation aux manifestations culturelles en région ;
- par l'organisation de manifestations spécifiques.

Objectif 2.3 : assumer un rôle patrimonial au niveau régional

La vocation patrimoniale de la BNU (voir plus loin) s'exprime tout particulièrement sur le plan régional. A ses partenaires, l'établissement proposera la constitution d'un conservatoire du patrimoine documentaire régional :

- accueil raisonné de dons et legs d'intérêt régional suivi rapidement de leur mise à disposition

- des lecteurs ;
- mise en valeur : expositions virtuelles, numérisation ;
- étude et mise en œuvre d'un plan de conservation partagée.

Programme 3 : une grande bibliothèque patrimoniale

Constituée et enrichie dès le début de son histoire par des dons en masse venus d'institutions et de bibliothèques qui lui ont cédé une partie de leurs fonds anciens, la BNU est depuis l'origine une grande bibliothèque patrimoniale. Son fonds antérieur à 1810 est considérable : 220 900 imprimés dont 2 026 incunables. Elle est aussi riche d'un fonds régional remarquable et de collections spécialisées : manuscrits, estampes, photos, affiches, cartes et plans, monnaies et médailles, papyrus, ostraca...

La BNU assure sa mission patrimoniale dans la continuité, grâce au soutien sans faille des collectivités territoriales pour le domaine régional. Le projet *BNU Nouvelle* lui permettra de donner sa juste dimension à cette mission, qui souffre actuellement de mauvaises conditions matérielles.

Objectif 3.1 : assurer la mission patrimoniale de l'établissement

Objectif 3.2 : disposer des espaces nécessaires à la conservation et à la valorisation

Objectif 3.3 : traiter les collections patrimoniales

Objectif 3.4 : valoriser les collections patrimoniales anciennes et contemporaines

Objectif 3.1 : assurer la mission patrimoniale de l'établissement

Action 3.1.1 : poursuivre les acquisitions dans le cadre d'une politique concertée

La charte documentaire inclura la documentation régionale (en tenant compte des programmes de recherche universitaires ou développés par d'autres institutions régionales) ainsi que les documents constitutifs du patrimoine ancien et contemporain et les documents spécialisés. Elle préservera son lien avec les institutions régionales.

Action 3.1.2 : pratiquer une politique volontariste d'accueil de fonds

En concertation avec les institutions régionales et les organismes de recherche, il importe particulièrement :

- de préserver le patrimoine régional de toute dispersion ;
- de garder la mémoire des personnalités les plus éminentes ;
- d'enrichir les pôles d'excellence documentaires de la BNU (ex : dépôt des Franciscains...)

Action 3.1.3 : être partenaire d'un plan de conservation partagé des fonds patrimoniaux

L'augmentation des capacités de stockage permettra quelques années d'accroissement après l'achèvement des travaux. Les locaux universitaires, plusieurs bibliothèques publiques régionales sont saturés : la période 2009-2012 sera mise à profit pour une réflexion commune sur la conservation partagée des documents.

Objectif 3.2 : se doter des outils indispensables nécessaires à une politique de conservation et de valorisation (BNU Nouvelle)

Les espaces actuels de la BNU sont saturés, les lieux dévolus à la conservation des collections patrimoniales insuffisants. De nombreux documents dont la rareté ou l'ancienneté justifieraient la présence en Réserve n'y sont pas, faute de place. Les conditions de conservation dans les magasins sont loin d'être optimales. L'atelier de restauration, « récupéré » sur des magasins, n'est pas fonctionnel. La situation réclame des solutions en urgence, à la fois pour la surface et la qualité des locaux. **C'est la mise en œuvre du programme architectural qui permettra d'atteindre cet objectif.**

Objectif 3.3 : traiter les collections patrimoniales

Afin que les actions de conservation soient mises en œuvre et poursuivies dans les meilleures conditions, un effort particulier sera entrepris vis-à-vis des personnels : sensibilisation générale, formations générales et spécifiques.

Action 3.3.1 : développer les compétences

- sensibilisations et formations sur place
- appropriation des nouveaux équipements (thermo hygromètres, déshumidificateurs, station de numérisation...)
- stages spécialisés (BnF ..)
- visites de sites français et étrangers (BnF, British Library...)
- formations particulières pour les déménagements des collections

Action 3.3.2 : conserver, préserver les collections patrimoniales de la BNU

Des opérations préalables nécessaires ont déjà été entreprises ; elles seront développées et amplifiées, tout spécialement dans l'optique des déménagements de collections :

- récolements ;
- dépoussiérage, nettoyage, gommage ;
- reliure, renforcement, entoilage ;
- restauration ;
- désacidification ;
- microfilmage ;
- numérisation ;
- préparation et transferts pour l'opération *BNU Nouvelle*.

Objectif 3.4 : valoriser les collections patrimoniales anciennes et contemporaines

Ces collections seront valorisées par un meilleur signalement, par un vaste plan de numérisation, des programmes de recherche, des manifestations culturelles et scientifiques.

Action 3.4.1 : signalement

- rétroconversion : poursuite de l'opération sur les catalogues antérieurs à 1920, traitement des fonds du Conseil de l'Europe, entreprise de rétroconversion du catalogue alsatique 1920-1983...
- catalogage : Sudoc, Calames...
- inventaires sous EAD : papiers de personnalités scientifiques, fonds d'archives, correspondances...

Action 3.4.2 : plan de numérisation et de mise en ligne

L'établissement élaborera et entreprendra, à une vaste échelle, un plan de numérisation de ses collections, qui permettra à la fois de conserver les documents (en épargnant la consultation aux originaux, sauf cas particuliers) et d'en valoriser le contenu dans la bibliothèque en ligne. Ce plan

contribuera, pendant la fermeture du site République, à garder aux fonds particuliers une accessibilité maximale. Il se trouve détaillé plus loin (Programme 6).

Action 3.4.3 : poursuite des programmes de recherches

Pendant la fermeture du site République, les fonds seront maintenus accessibles, tout particulièrement à l'intention des chercheurs. Il paraît peu réaliste de lancer avant la réouverture de nouveaux et grands programmes de recherche, mais ceux qui existent seront continués et cette période sera mise à profit pour :

- publier dès les premières années du Contrat quadriennal 2009-2012 une *Revue de la BNU*, dont les articles présenteront entre autres des fonds particuliers et des recherches
- préparer pour 2013 une politique d'appel à chercheurs.

Action 3.4.4 : manifestations culturelles et scientifiques

Dans le cadre de *BNU Nouvelle*, les espaces dédiés à l'action culturelle (salle d'exposition de 800 m² et auditorium de 150 places) seront largement utilisés à des fins de valorisation du patrimoine écrit et graphique de la BNU :

- réalisations d'expositions (hors les murs et expositions virtuelles avant la fin des travaux) ;
- organisation de colloques ;
- réflexion sur la présentation muséographique des collections patrimoniales à partir de la réouverture.

Programme 4 : une bibliothèque qui confirme sa dimension européenne

L'Histoire a fait de la BNU une bibliothèque européenne avant l'heure : ses fonds antérieurs à 1920 illustrent par exemple de façon remarquable (et parfois maintenant unique, à la suite des destructions dans les bibliothèques allemandes) l'état de la science allemande de la fin du 19^e siècle. Les premiers résultats de la carte documentaire alsacienne montrent que, malgré les vicissitudes budgétaires, le développement des collections n'a pas dévié au cours du siècle qui a suivi la création de la BNU ; l'aspect européen des grands débats y est présent.

Depuis 1992, à côté des CADIST de Sciences religieuses et de Langues, littératures et civilisation germaniques, à côté de son pôle régional *Alsatiques*, la BNU a développé un pôle d'excellence *Questions européennes*. A la différence des trois autres, elle l'a nourri sur ses crédits ordinaires (environ un tiers des budgets d'acquisitions de sciences juridiques et sociales). Elle l'a aussi accru par des partenariats et des échanges (Conseil de l'Europe, Centre d'information sur les institutions européennes, OSCE, Institut universitaire européen...). Le principe fondateur visait à fournir les outils de compréhension de tous les aspects de l'unification en marche. Des indicateurs ont été mis en place qui permettent un signalement et une mise en valeur efficaces de ces fonds.

L'intégration de dons successifs change les dimensions de ce pôle : bibliothèque du Centre d'études germaniques, archives parlementaires européennes en provenance de l'Assemblée nationale, et surtout, dès la prise en main du bâtiment Cardosi, 270 000 volumes de la bibliothèque du Conseil de l'Europe. Ce changement d'échelle ajoutera de la crédibilité et de l'actualité à la légitimité d'origine fondée sur l'histoire. Cet outil documentaire inégalable pour les études sur notre continent et ses politiques contribuera à la consolidation du rôle de Strasbourg comme capitale européenne.

Objectif 4.1 : mettre en place une politique de réseau

Objectif 4.2 : développer la documentation européenne

Objectif 4.3 : valoriser la documentation européenne

Objectif 4.1 : mettre en place une politique de réseau

La BNU s'insère dans divers réseaux d'établissements qui possèdent des collections d'intérêt européen, ou en ont besoin pour accomplir leurs missions, avec pour objectifs une concertation sur les politiques documentaires, et l'accueil dans les meilleures conditions des différents publics.

Action 4.1.1 : établir ou conforter les partenariats

- partenariats et synergie avec les établissements locaux : Médiathèque Malraux (Communauté urbaine de Strasbourg) dont un des points forts sera la mise en valeur des langues et cultures d'Europe, avec les bibliothèques et institutions d'enseignement supérieur (Université de Strasbourg, Ecole nationale d'administration...);
- étude avec la Région de l'opportunité d'intégrer des programmes *Interreg* (Bibliothèque numérique d'Alsace ouverte à l'ensemble de la région du Rhin supérieur);
- partenariats avec des centres de documentation liés aux institutions européennes;
- partenariat avec la BnF pour la Bibliothèque numérique européenne (BNE);
- partenariats avec des institutions étrangères : Württembergische Landesbibliothek (WLB) de Stuttgart, établissements de la Confédération des universités du Rhin supérieur (EUCOR).

Action 4.1.2 : concerter les politiques documentaires

- bâtir la charte documentaire de la BNU en relation avec celles des autres établissements, dans le cadre d'une politique de site;
- échanger des liens entre les sites web, en intégrant cette dimension dans les portails existants.

Action 4.1.3 : concerter les politiques de service

- étudier en commun les besoins et les publics de la documentation européenne;
- accueillir les utilisateurs des institutions partenaires (personnels et parlementaires du Conseil de l'Europe, étudiants de l'Alliance française Strasbourg, de l'Institut de recherches Carré de Malberg, de l'Euro Institut de Kehl, de l'ENA...);
- répondre en commun aux besoins à distance (ex : service de référence, accès aux ressources électroniques...).

Objectif 4.2 : développer la documentation européenne

Elle est considérable à Strasbourg, mais dispersée et pas toujours bien connue malgré le travail sur la carte documentaire.

Action 4.2.1 : connaître les besoins

- enquêter sur les besoins des institutionnels;
- lors des enquêtes sur les publics universitaires et non universitaires de la BNU, inclure les besoins en matière de documentation européenne.

Action 4.2.2 : rédiger la charte documentaire de la BNU en relation avec celles des établissements partenaires

- les axes de la politique documentaire seront déterminés après l'évaluation des collections d'intérêt européen, une fois les fonds de la bibliothèque du Conseil de l'Europe intégrés : points forts, lacunes à combler;
- la charte prendra en compte les fonds européens;
- les moyens nécessaires seront déterminés.

Action 4.2.3 : développer les fonds européens à la mesure des enjeux et des accroissements actuels

- les fonds de la bibliothèque du Conseil de l'Europe seront mis à jour et leur développement sera continué ;
- les fonds de la BNU antérieurs à cette intégration seront développés ;
- les autres domaines de la connaissance seront développés aussi en raison de leur aspect européen.

Objectif 4.3 : valoriser la documentation européenne

Bien signalées, accessibles sur place ou à distance, les collections européennes favoriseront l'information citoyenne et pourront donner lieu à des programmes de recherche.

Action 4.3.1 : les collections européennes seront bien signalées

- comme les autres dons, les fonds du Conseil de l'Europe, qui ne sont actuellement que partiellement catalogués, seront signalés dans les catalogues et sur le portail.

Action 4.3.2 : les collections européennes seront accessibles

- le développement du libre accès prévu dans le projet *BNU Nouvelle* (270 000 volumes au lieu de 35 000 actuellement) bénéficiera aussi aux collections européennes ;
- une salle d'actualité (consultation de journaux dont des quotidiens européens, accès à internet), favorisera l'information citoyenne ;
- le plan de numérisation concernera aussi les collections d'intérêt européen (fonds fragiles ou rares, comme par exemple les documents sur la RDA reçus du Centre d'études germaniques).

Programme 5 : une bibliothèque publique ouverte sur la cité

Au-delà de son orientation recherche, la BNU est une bibliothèque publique : nullement réservée aux seuls chercheurs institutionnels, mais ouverte à tous ceux qui ont besoin de documentation, socle de référence ou niveau recherche. Son règlement explicite cet accueil de tous les publics adultes, qui se mesure dans les chiffres : un bon tiers des inscrits n'est pas universitaire.

Pendant la fermeture du bâtiment République, la BNU dont la mission principale est d'être au service des chercheurs, privilégiera le service apporté à ce public. Parallèlement, elle maintiendra ses liens avec les non-universitaires, et préparera, à l'horizon 2013 de la réouverture, une meilleure insertion dans la vie culturelle et intellectuelle régionale. Pour ce programme en particulier, il lui sera nécessaire de continuer à diversifier ses sources de financement.

Objectif 5.1 : maintenir le lien entre la bibliothèque publique et ses publics

Objectif 5.2 : rénover un bâtiment historique rénové dans la ville

Objectif 5.3 : préparer 2013, la *BNU Nouvelle* dans le milieu culturel régional

Objectif 5.1 : maintenir le lien entre la bibliothèque publique et ses publics

Au moment où le paysage strasbourgeois de la documentation et de la lecture se renouvelle, la BNU, qui connaît mal la part non universitaire de ses publics peu prise en compte lors des enquêtes antérieures, enquêtera sur ce lectorat.

Action 5.1.1 : pendant la fermeture du site République, la BNU continuera à proposer des services diversifiés

- la signalement des documents de la *Bibliographie alsacienne* sera poursuivi ;

- le travail en réseau (ex : Bibliothèque numérique d'Alsace) sera continué ;
- un accès aux collections sera préservé ;
- un vaste plan de numérisation des fonds sera entrepris pour les rendre accessibles sur l'internet ;
- la BNU participera à des manifestations organisées par d'autres institutions (ex : Salons du livre) pour mieux faire connaître ses ressources ;
- elle organisera des manifestations dans d'autres lieux (ex : série de concerts *les Musiciens de la BNU*) ;
- elle publiera à fréquence soutenue une *Lettre électronique* : suivi des travaux, disponibilité des documents ;
- elle publiera annuellement une *Revue de la BNU* : articles sur les collections, les recherches dans l'établissement, le milieu culturel régional, l'avancement des travaux et projets.

Action 5.1.2 : la BNU préparera l'accueil des publics non universitaires

- mise en oeuvre d'enquêtes sur les publics non universitaires dès 2009 ;
- préparation des services spécifiques à proposer à la réouverture ;
- réflexion sur l'action culturelle à programmer à la réouverture.

Objectif 5.2 : rénover un bâtiment historique rénové dans la ville

Action 5.2.1 : le bâtiment République sera restructuré

- travaux de réhabilitation et de modernisation ;
- mise en sécurité dans le cadre du projet d'architecture *BNU Nouvelle* ;
- mise en sécurité et rénovation des façades Monuments historiques.

Action 5.2.2 : la politique d'action culturelle renforcera l'ouverture de la BNU sur la cité

Cette ouverture est facilitée par la proximité d'institutions éminentes : Théâtre national de Strasbourg, Opéra, Direction régionale des affaires culturelles, Musée Ungerer...

A la réouverture :

- un auditorium de 150 places permettra des rencontres avec des auteurs ou des artistes, pour des manifestations musicales, des conférences ;
- la salle d'exposition pourra accueillir simultanément plusieurs manifestations ou leur préparation ;
- un espace d'actualité largement ouvert, offrira des accès internet, la consultation de la presse.

Objectif 5.3 : préparer 2013, BNU Nouvelle dans le milieu culturel régional

La BNU sera un lieu d'échanges entre l'État, les Universités et les collectivités territoriales en matière documentaire, en matière patrimoniale, en matière d'action culturelle. Elle contribuera au renforcement du rôle de Strasbourg capitale européenne.

Action 5.3.1 : la BNU renforcera son rôle d'interface entre le campus et la ville

- la BNU répondra à une demande, d'ores et déjà constante et multiple, d'accueil de manifestations ;
- elle contribuera à la valorisation des recherches universitaires, par ses collections comme par l'écho que son action culturelle pourra leur donner ;
- elle facilitera l'insertion des étudiants : participation à *l'Agora*, partenariat avec les associations.

Action 5.3.2 : BNU Nouvelle mettra en valeur la richesse culturelle du milieu régional

- elle associera le tissu régional des bibliothèques à la dynamique de la *Bibliographie alsacienne* rénovée ;
- elle préparera le soutien renouvelé qu'elle apportera après les travaux à la connaissance et à l'exploitation du patrimoine régional, proposant par exemple aux nombreuses associations savantes à la fois ses collections et les moyens de valoriser leurs études ;
- elle préparera la mise en valeur de ses collections patrimoniales emblématiques à l'intention du grand public.

Action 5.3.3 : la BNU fera bénéficier le milieu culturel régional de sa position privilégiée au coeur de multiples réseaux :

- réseaux documentaires (Sudoc, pôles associés de la BnF, CADIST, EUCOR,...) par la valorisation des recherches qu'elle permettra, par sa politique active d'accueil de dons et de dépôts prometteurs pour la recherche (ex : Stoeber-Monoyer) et d'archives de chercheurs et de créateurs (Claude Vigée, Gabriel Vahanian, Paul Sabatier, Jean-Jacques Werner...) ;
- réseaux des institutions européennes et des structures d'enseignement supérieur voués à l'Europe : par l'intégration de dons majeurs (ex : Centre d'études germaniques), par le développement concerté de son pôle d'excellence *Questions européennes* ;
- réseau régional par ses partenariats avec les institutions de la région du Rhin supérieur, avec les bibliothèques de toute taille et de tout statut (groupe régional de l'Association des bibliothécaires français, conservation partagée des documents...), sa participation active à la Bibliothèque numérique d'Alsace, son partenariat avec le Service régional de l'Inventaire, la dynamique de la *Bibliographie alsacienne* ;
- réseaux d'institutions culturelles : accueil et échange d'expositions (BnF, Württembergische Landesbibliothek, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine...), organisation de lectures et rencontres (TNS...)

Programme 6 : une bibliothèque numérique d'envergure

Tandis que le nombre des entrées est en hausse (+ 4,3 % entre 2002 et 2007 malgré la baisse du nombre de places assises qui a suivi la transformation de la Salle 7 en Salle d'exposition), la BNU constate comme nombre de bibliothèques universitaires, une baisse de l'usage des documents papier (- 19,7 % entre 2002 et 2007). Parallèlement on observe, sans pouvoir actuellement la mesurer précisément, une augmentation de l'usage des ressources électroniques. Les bibliothèques universitaires et de recherche doivent prendre toute la mesure du contexte actuel de transmission des savoirs, marqué par l'usage d'Internet et des documents numériques.

C'est dans ce cadre que la BNU, pour faciliter l'accès à la documentation et renforcer sa présence sur les réseaux internationaux de diffusion de la connaissance, s'engage dans la création d'une véritable bibliothèque en ligne, conçue dans l'optique de la mise en valeur du site universitaire de Strasbourg.

Objectif 6.1 : mettre à disposition davantage de ressources numériques

Objectif 6.2 : lancer un vaste programme de numérisation de ses propres fonds

Objectif 6.3 : développer les services documentaires en ligne

Objectif 6.1 : mettre à disposition davantage de ressources numériques

Action 6.1.1 : acquérir davantage de ressources électroniques

Ces acquisitions (bases de données bibliographiques et factuelles, périodiques courants, archives de périodiques scientifiques, corpus monographiques) seront :

- suivies par les instances scientifiques mises en place ;
- en adéquation avec les besoins de la communauté universitaire, notamment pour ce qui concerne les domaines CADIST ;
- conformes à la charte documentaire de la BNU ;
- réalisées en concertation avec les partenaires de la carte documentaire ;
- menées dans toute la mesure du possible par des achats groupés (consortiums, marchés communs, groupements d'achat, licences de site) ;
- accessibles à distance.

Action 6.1.2 : développer l'offre de documents numériques non onéreux (sites, périodiques, bases de données), notamment grâce à un processus de veille active, et selon les mêmes règles que pour les ressources onéreuses.

Objectif 6.2 : lancer un vaste programme de numérisation de ses propres fonds

Conserver et porter à la connaissance de la communauté des chercheurs les fonds importants, souvent rares ou précieux, souvent aussi fragiles, dont il a la garde sont des missions primordiales de l'établissement. Il entreprendra donc, à une vaste échelle, un plan de numérisation de ses collections, qui permettra à la fois de conserver les documents et d'en valoriser le contenu. Il contribuera, pendant la fermeture du site République, à garder aux fonds particuliers une accessibilité maximale.

Action 6.2.1 : mettre en œuvre un plan de numérisation de grande ampleur

- le Conseil scientifique validera les options prises par le comité de pilotage du plan de numérisation ;
- ce plan sera inscrit dans les politiques développées au plan national (ex : BnF : revues savantes, Gallica ; ABES : bibliothèque *Corvey* ; *Liber Floridus* : numérisation et indexation des enluminures des manuscrits médiévaux microfilmés, en relation avec l'IRHT et le CINES) ;
- il sera inscrit dans les partenariats régionaux (ex : Bibliothèque numérique d'Alsace), et internationaux (bibliothèques allemandes : pour la couverture raisonnée des fonds germaniques ; EUCOR : cartes du Rhin supérieur ; Bibliothèque numérique européenne) ;
- il respectera la législation sur les droits ;
- aura le souci de la pérennité des documents ;
- il se conformera aux standards techniques.
- il s'agira de collections spécifiques dont l'intérêt ou la préservation nécessite une numérisation (ex : journaux de tranchées ; monographies rares) ;
- il s'agira aussi de reconstituer des corpus disséminés (ex : papyrus) ;
- de numériser des documents musicaux et audio visuels ;
- de préserver et valoriser le fonds iconographique ;
- de numériser des documents microfichés ou microfilmés (périodiques)...

Action 6.2.2 : poursuivre les numérisations à la carte pour répondre :

- à la sollicitation des équipes de recherche dans le cadre de programmes reconnus (ex : numériser et mettre en ligne les 1278 planches déjà publiées sur papier du *Livre illustré en Alsace au début du 16^e siècle*) ;
- à des besoins particuliers (ex : PEB) ;
- à projets ciblés (ex : expositions virtuelles).

Objectif 6.3 : développer les services documentaires en ligne

La BNU développera ses services en ligne, à la fois pour s'adapter rapidement aux nouveaux modes

d'étude et de recherche et pour pallier la fermeture du bâtiment République. Elle analysera régulièrement les besoins de ses publics et développera des outils d'évaluation, notamment pour les pratiques à distance.

Action 6.3.1 : faciliter la recherche par :

- un SIGB et un portail dotés de vastes possibilités : recherches fédérées, accès aux sites d'institutions partenaires (ex : réseau Rachel des bibliothèques judaïques), consultation de bases de données, d'inventaires en ligne, « panier » de références, serveur de liens...
- la poursuite des opérations de rétroconversion.

Action 6.3.2 : mettre en valeur les fonds numérisés

- par un travail éditorial sur le portail pour valoriser les documents autour de thématiques précises ;
- par la possibilité d'élargissement vers d'autres ressources (ex: Web sémantique, rebonds vers des ouvrages relevant d'une même notion).

Action 6.3.3 : élaborer et diffuser des produits d'information

- bibliographies spécifiques (ex : programmes d'agrégation, expositions) ;
- listes de nouvelles acquisitions ;
- ressources du Web 2.0
- diffusion sélective de l'information (DSI) ;
- réponses à des demandes de renseignements à distance, dans le cadre d'un réseau ;
- publications des recherches sur les fonds de la BNU.

Action 6.3.4 : rendre en ligne des services personnalisés

- consultation des comptes-lecteurs ;
- formulaires de suggestions d'achat ;
- réservations de documents ;
- formulaire électronique pour le Prêt entre bibliothèques ;
- liens avec l'Environnement numérique de travail (ENT) ;
- abonnements à des fils RSS.

Pour remplir les programmes et atteindre les objectifs fixés dans le Projet d'établissement, la BNU doit :

- **avoir les moyens financiers, techniques et humains de mener à bien l'opération *BNU Nouvelle*, et de maintenir pendant les travaux la meilleure accessibilité possible aux collections**
- **avoir les moyens :**
 - **de mettre en oeuvre sa politique documentaire (1 360 000 € /an pour les acquisitions courantes)**
 - **de procéder aux acquisitions patrimoniales**
 - **de développer la documentation européenne**
 - **d'acquérir des documents numériques sans grever les achats de documents papiers qui, en sciences humaines et sociales, resteront importants.**

 - **d'enquêter sur les besoins et attentes des publics**
 - **de mener un plan de numérisation**
 - **de se pourvoir des équipements nécessaires à la conservation et à la valorisation des collections**
 - **de construire un nouveau système d'information**
 - **de poursuivre les opérations de rétroconversion**

 - **de traiter, conserver et mettre en valeur les collections**
 - **de faire fonctionner l'ensemble de ses bâtiments et services**
- **bénéficier de l'engagement résolu du ministère chargé de l'enseignement supérieur, qui utilise la BNU comme un atout majeur du site universitaire strasbourgeois et un opérateur important de la documentation à l'échelle nationale**
- **avoir le soutien constant et amplifié des collectivités territoriales.**

Annexe 7 : Tarifs des publications

BIBLIOGRAPHIE ALSACIENNE

Titre	Volumes	Tarif
Bibliographie alsacienne	1965-1966	Epuisé
Bibliographie alsacienne	1967-1968	5,00 €
Bibliographie alsacienne	1969-1970	5,00 €
Bibliographie alsacienne	1971-1972	10,00 €
Bibliographie alsacienne	1973-1974	10,00 €
Bibliographie alsacienne	1975-1976	10,00 €
Bibliographie alsacienne	1977-1978	14,00 €
Bibliographie alsacienne	1979-1980	14,00 €
Bibliographie alsacienne	1981-1982	16,00 €
Bibliographie alsacienne	1983	Epuisé
Bibliographie alsacienne	1984, vol 1	Epuisé
Bibliographie alsacienne	1984, vol 2	Epuisé
Bibliographie alsacienne	1985-1986, n° 1, 2 et 3/4	Epuisé
Bibliographie alsacienne	1987, n° 1, 2 et 3/4	Epuisé
Bibliographie alsacienne	1988, n° 1, 2 et 3/4	Epuisé
Bibliographie alsacienne	1989, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1989, n° 2	
Bibliographie alsacienne	1989, n° 3/4	22 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1990, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1990, n° 2	
Bibliographie alsacienne	1990, n° 3/4	25 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1991, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1991, n° 2	
Bibliographie alsacienne	1991, n° 3/4	30 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1992, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1992, n° 2	40 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1993, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1993, n° 2	40 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1994, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1994, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1995, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1995, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1996, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1996, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1997, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1997, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1998, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1998, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	1999-2000, n° 1	
Bibliographie alsacienne	1999-2000, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	2001, n° 1	
Bibliographie alsacienne	2001, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	2002, n° 1	
Bibliographie alsacienne	2002, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	2003, n° 1	
Bibliographie alsacienne	2003, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	2004, n° 1	
Bibliographie alsacienne	2004, n° 2	50 € (le lot)
Bibliographie alsacienne	2005, n° 1	25,00 €

CATALOGUES D'EXPOSITION

Titre	Année	Tarif
Anvers-Strasbourg.	1967	1,50 €
Art iranien	1965	1,50 €
Charles Munch	1995	46,00 €
Exposition de cartes et de plans anciens de l'Alsace : "Strasbourg, l'Alsace et le Rhin".	1967	1,50 €
Ens infinitum : À l'école de saint François d'Assise	2009	32,00 €
Georges Migot	1977	1,50 €
Grüniger et les éditions de Virgile	1981	1,50 €
Heinrich Heine	1974	1,50 €
Hommage à l'Arioste	1975	3,00 €
Impressions d'Europe : brochure en français 19 p.	2003	2,00 €
Impressions d'Europe : catalogue 111 p.	2003	15,00 €
Impressions d'Europe : brochure en allemand 19 p.	2003	2,00 €
In papiergewittern : Die Kriegssammlungen der Bibliotheken	2008	35,00 €
Jean Sturm. Quand l'humanisme fait école	2007	25,00 €
Kierkegaard	1963	1,50 €
L'Alsace et les pays nordiques	1966	1,50 €
Le fonds Nathan Katz à la BNU	2004	5,00 €
Le Monde fraternel d'Albert et Adolphe Matthis	2006	20,00 €
Lecuire	1974	1,50 €
Les Amériques		2,50 €
Les éditions, les traductions et les illustrations de Dante à la B.N.U.S	1965	1,50 €
Les frères Matthis, poètes strasbourgeois.	1974	2,00 €
Livre au risque des artistes	2005	10,00 €
Luther et la France	1983	2,00 €
Marie Jaëll : de l'art du piano à la science du toucher	1997	3,00 €
Marie Jaëll, pianiste, compositeur, auteur.	1967	1,50 €
Orages de papier : Les collections de guerre des bibliothèques	2008	35,00 €
Résistance et Libération : brochure 23 p.	1964	offert
Résistance et Libération : catalogue 18 p.	1964	1,50 €
Schiller et l'idéal européen	2005	20,00 €
Schiller et l'idéal européen : brochure bilingue 21 p.	2005	2,00 €
Strasbourg, l'Europe et la liberté	1980	2,00 €
Trésors musicaux des collections strasbourgeoises	1982	3,00 €
Université de Strasbourg XIIIe-XXe siècle	1988	9,00 €
Vasco de Gama	1970	1,50 €

OUVRAGES EDITES PAR LA BNU

Titre	Volumes	Année	Tarif
Catalogue Collectif Alsace : Périodiques de Sciences Humaines, Juridiques et Sociales	2 volumes	1995	Epuisé
Catalogue Collectif Alsace : Périodiques de Sciences, Techniques, Médecine et Pharmacie	2 volumes	1995	Epuisé
Catalogue critique des manuscrits persans		1964	4,00 €
Catalogue de la presse alsacienne 1870-1918		1982	Epuisé
Collection Marie Jaëll		1980	1,50 €
Correspondance de Wolfgang Capiton (1478-1541)		1982	17,00 €
Création Littéraire en Alsace 1972-1993 (Revue Alsacienne de Littérature)		1993	8,00 €
Goethe & Lili : variante inédite du poème Zurichseefahrt		2000	3,00 €
Guide des Fonds Patrimoniaux des Bibliothèques d'Alsace		1995	Epuisé
Histoire de la BNUS		1964	3,50 €
Jean-Jacques Werner : diriger, composer, former		2001	offert
La numérisation des manuscrits de la mystique rhénane de la BNU		2001	1,50 €
La Presse alsacienne du XXe siècle		1997	50,00 €
Le Temple de Bassae		1976	Epuisé
Lire la Lituanie : Bibliographie d'ouvrages en français relatifs à la Lituanie		1996	3,00 €
Papyrus grecs : n° 501-800 (index)		1986	11,00 €
Papyrus grecs : N° 169-300		1963	Epuisé
Papyrus grecs : N° 301-500		1973	15,00 €
Papyrus grecs : N° 501-540	fasc. 1/2	1971	3,00 €
Papyrus grecs : N° 541-560	fasc. 3	1972	3,00 €
Papyrus grecs : N° 561-580	fasc. 4.	1973	3,00 €
Papyrus grecs : N° 581-600	fasc. 5.	1975	3,50 €
Papyrus grecs : N° 601-640	fasc. 1/2	1976	8,00 €
Papyrus grecs : N° 641-660	fasc. 3	1977	5,00 €
Papyrus grecs : N° 661-680	fasc. 4.	1978	6,00 €
Papyrus grecs : N° 681-700	fasc. 5	1979	8,00 €
Papyrus grecs : N° 701-720	fasc. 1	1980	5,00 €
Papyrus grecs : N° 721-740	fasc. 2.	1981	Epuisé
Papyrus grecs : N° 741-760	fasc. 3	1982	6,00 €
Papyrus grecs : N° 761-780	fasc. 4.	1983	8,00 €
Papyrus grecs : N° 781-800	fasc. 5	1984	Epuisé
Papyrus grecs : N° 801-820	fasc. 1	1985	8,00 €
Papyrus grecs : N° 821-840	fasc. 2	1986	8,00 €
Papyrus grecs : N° 841-860	fasc. 3	1987	Epuisé
Papyrus grecs : N° 861-880	fasc. 4	1988	8,00 €
Papyrus grecs : N° 881-900	fasc. 5	1989	8,00 €
Patrimoine de la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg		1996	3,00 €
Patrimoine Musical Régional ALSACE : Catalogue des imprimés anciens		1993	22,00 €
Patrimoine Musical Régional ALSACE : Catalogue des manuscrits musicaux anciens		1996	33,00 €

OUVRAGES EDITES EN COLLABORATION

Auteur	Titre	Éditeur	Année	Tarif
Anne Boud'Hors	Catalogue des fragments coptes de la BNUS	Fragments bibliques	1998	48,00 €
	Exposition Goethe et l'Europe	catalogue édité par Volkmar Hansen	1999	25,00 €
A. Martin O. Primavesi.	L'Empédocle de Strasbourg	B.N.U.S. et de Gruyter	1998	Epuisé
	La gravure d'illustration en Alsace au XVIe siècle : Jean Grüninger 1501-1506	Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg	1992	67,00 €
	La gravure d'illustration en Alsace au XVIe siècle : Imprimeurs strasbourgeois 1501-1506	Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg	2000	46,00 €
	La haggada du scribe Eliézer Seligmann De Rosheim	Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg	1998	62,00 €
Marie-France Briselance	La lectrice à la sandale	Le Verger Editeur	1998	5,00 €
Sébastien Brant	La Nef des Folz	500e anniversaire Das Narren Schyff, Basel : Christoph Merian Verlag	1994	17,00 €

CARTES POSTALES

Petit format :	Grand format :
<ul style="list-style-type: none">- Noir et blanc Prix public : 0,30 €/unité Par lot de 10 : 2,30 € Personnel BNU : 0,15 €/unité - Couleur Prix public : 0,50 €/unité Par lot de 10 : 3,80 € Personnel BNU : 0,25 €/unité - Couleur double Prix public : 1 €/unité Par lot de 10 : 7,50 € Personnel BNU : 0,50 €/unité	<ul style="list-style-type: none">- Noir et blanc Prix public : 0,80 €/unité Par lot de 10 : 6,10 € Personnel BNU : 0,40 €/unité - Couleur double Prix public : 1,50 €/unité Par lot de 10 : 11,25 € Personnel BNU : 0,75 €/unité

FRAIS D'ENVOI

Envoi inférieur ou égal à 150 grammes :	Envoi supérieur à 150 grammes :
pas de frais d'envoi	forfait de 3,50 €

Annexe 8 : Liste des sigles et abréviations

AABNU = Association des Amis de la BNU
ABES = Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur
ABF = Association des bibliothécaires de France
ACMO = Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
ADBU = Association des directeurs et personnels de direction de bibliothèques universitaires
AERES = Agence d'évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur
AFGES = Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg
AFPA = Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
AJAM = Amis des jeunes artistes musiciens
ANMA = Agence Nicolas Michelin et Associés
ANR = Agence nationale pour la recherche
APD = Avant-projet définitif
APS = Avant-projet sommaire
ATOSS = Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
AURA = Association des utilisateurs du réseau de l'ABES
BA = *Bibliographie alsacienne*
BDIC = Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
BETH = Bibliothèques européennes de théologie
BIATOSS = Personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé
BIU = Bibliothèque interuniversitaire
BNA = Bibliothèque numérique d'Alsace
BnF = Bibliothèque nationale de France
BP = Budget primitif
BPI = Bibliothèque publique d'information
BTS = Brevet de technicien supérieur
BU = Bibliothèque universitaire
CA = Conseil d'administration
CADIST = Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique
CAE = Contrat d'accompagnement dans l'emploi
Calames = Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'Enseignement supérieur
CAPN = Commission administrative paritaire nationale
CASU = Conseiller d'administration scolaire et universitaire
CAV = Contrat d'avenir
CCNPS = Catalogue Collectif National des Publications en Série
CDU = Classification décimale universelle
CEG = Centre d'Études germaniques
CERDIC = Centre de recherche et de documentation des institutions chrétiennes
CERL = Consortium of European Research Libraries
CFCB = Centre de formation aux carrières des bibliothèques
CGM = Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France
CHS = Comité hygiène et sécurité
CLD = Congé de longue durée
CLM = Congé de longue maladie
CNASEA = Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
CNL = Centre national du livre
CNRS = Centre national de la recherche scientifique
COE = Conseil de l'Europe
Cordial = Association de coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace

CPA = Cessation progressive d'activité
 CPER = Contrat de projet État Région
 CRC = Chambre régionale des comptes
 CRFCB = Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques
 CRI = Centre de ressources informatiques
 CROUS = Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
 CTLes = Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur
 CTP = Comité technique paritaire
 CUS = Communauté urbaine de Strasbourg
 DAG = Direction des affaires générales
 DBM = Décision budgétaire modificative
 DCP = Direction de la conservation et du patrimoine
 DDC = Direction du développement des collections
 DGES = Direction générale de l'Enseignement supérieur
 DRAC = Direction régionale des affaires culturelles
 DSI = Direction du système d'information
 DSP = Direction des services au public
 DUER = Document unique d'évaluation des risques
 DUT = Diplôme universitaire de technologie
 EAD = Encoded Archival Description
 ENS = École normale supérieure
 Esssib = Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
 ENT = Environnement numérique de travail
 ETP = Équivalent temps plein
 EUCOR = Confédération européenne des universités du Rhin supérieur
 FIPHFP = Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique
 GED = Gestion électronique de documents
 GIDO = Gestion de l'information et du document dans les organisations
 GPEC = Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
 HPB = Hand printed books
 IFLA = International Federation of Library Associations and Institutions
 INSERM = Institut national de la santé et de la recherche médicale
 ITRF = Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et de formation
 ISSN = International Standard Serial Number - code international normalisé qui permet d'identifier une publication en série
 IUT = Institut universitaire de technologie
 JEP = Journées européennes du Patrimoine
 KVK = Karlsruher virtueller Katalog
 LIBER = Ligue européenne des bibliothèques de recherche
 LMD = Licence Master Doctorat
 MESR = Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
 MISHA = Maison interuniversitaire des Sciences de l'homme d'Alsace
 ml = mètres linéaires
 OMS = Organisation mondiale de la santé
 ONU = Organisation des Nations-Unies
 OPAC = Online public access catalog
Palme = Répertoire national des manuscrits littéraires français du 20^e siècle
 PEB = Prêt entre bibliothèques
 PUS = Presses universitaires de Strasbourg
 RCR = Répertoire des centres de ressources (Sudoc)
 SASU = Secrétaire d'administration scolaire et universitaire
 SDBIS = Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique
 SCD = Service commun de documentation
 SICD = Service interétablissement de coopération documentaire

SIGB = Système intégré de gestion de bibliothèques
Sudoc = Système universitaire de documentation
Sudoc-PS = Système universitaire de documentation des publications en série
UdS = Université de Strasbourg
UFR = Unité de formation et de recherche
UHA = Université de Haute-Alsace
ULP = Université Louis-Pasteur
UMB = Université Marc-Bloch
UMR = Unité mixte de recherche
UNESCO = Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture
URFIST = Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique
URL = Uniform resource locator
URS = Université Robert-Schuman
Wifi = Wireless fidelity
WLB = Württembergische Landesbibliothek

Dépôt légal : Mai 2009



Tél + 33(0)3 88 252 800 - Fax + 33(0)3 88 252 803

Courriel ▶ contact@bnu.fr

Internet ▶ www.bnu.fr

Administration ▶ 5 rue du Maréchal Joffre
BP 51029 ♦ F-67070 Strasbourg cedex

Accueil public ▶ 6 place de la république

Entrée handicapés ▶ 1 avenue Victor Schoelcher